



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 145 • NUMÉRO 085 • 3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le vendredi 22 octobre 2010

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 22 octobre 2010

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

•(1005)

[Traduction]

LOI SUR LE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LE PANAMA

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 20 octobre, de la motion portant que le projet de loi C-46, Loi portant mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et la République du Panama, de l'Accord sur l'environnement entre le Canada et la République du Panama et de l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la République du Panama, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Gerald Keddy (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international, PCC): Monsieur le Président, je suis ravi de prendre part au débat sur l'accord de libre-échange avec le Panama. Je n'aurais pas voulu rater cette occasion.

Les échanges commerciaux sont importants dans mon coin de pays sur la côte est du Canada, notamment en Nouvelle-Écosse. Nous possédons une longue tradition commerciale avec toutes les régions de la côte est, entre autres les Caraïbes et le Panama. J'ai vraiment un peu de difficulté à comprendre l'opposition que certains manifestent à l'égard de cet accord.

Le Canada et le Panama entretiennent déjà depuis longtemps des relations commerciales. Nous souhaitons simplement établir des paramètres et des règles claires pour les appliquer à nos échanges commerciaux. Cependant, pour une raison quelconque, certains députés et partis à la Chambre s'opposent carrément à l'idée d'un commerce réglementé. C'est absolument insensé.

Les députés savent fort bien que le moment est venu d'ouvrir des portes pour les Canadiens, d'uniformiser les règles du jeu, de créer de nouvelles possibilités commerciales et de collaborer avec nos partenaires à l'échelle mondiale pour aider les Canadiens à réussir. Le Panama constitue l'exemple parfait d'un partenaire commercial possédant un fort potentiel. Les fabricants, les exportateurs et les producteurs canadiens, notamment les petits et les moyens producteurs, doivent avoir accès aux marchés comme celui du Panama pour soutenir la concurrence.

En 2009, les échanges commerciaux bilatéraux de marchandises ont totalisé 132,1 millions de dollars. Des produits phares du Canada comme les machines, les véhicules et les pièces d'automobiles, le matériel pharmaceutique et les légumineuses ont été parmi les

moteurs de cette réussite. Les entreprises canadiennes veulent un partenariat plus large avec le Panama afin de pouvoir tirer entièrement profit de ce marché dynamique et de tout ce qu'il a à offrir.

Il est temps de donner à nos entreprises ce dont elles ont besoin pour réussir.

Lorsque l'Accord de libre-échange Canada-Panama entrera en vigueur, le commerce de ces produits et d'autres produits tels que le porc, le bœuf, le poisson et les fruits de mer, les produits de papier, les matériaux de construction et l'équipement, sera facilité pour les entreprises canadiennes.

Les députés devraient prendre conscience de la mesure dans laquelle l'Accord de libre-échange Canada-Panama sera bénéfique à leur région. Prenons le Québec par exemple. En 2009, les exportations de marchandises du Québec vers le Panama se sont chiffrées à 30 millions de dollars. Ces exportations étaient surtout constituées de viandes, de véhicules, de machines, de pâte à papier et de carton, de produits pharmaceutiques et d'instruments scientifiques et de précision.

Une fois mis en oeuvre, l'accord de libre-échange éliminera les droits de douane pouvant aller jusqu'à 15 p. 100 que le Panama perçoit actuellement sur les véhicules. Il éliminera aussi les droits pouvant aller jusqu'à 70 p. 100 sur le porc. Ce ne sont là que quelques-uns des exemples qui démontrent bien combien cette entente pourrait être bénéfique pour les secteurs québécois de l'exportation.

Nous avons également souligné à la Chambre l'intérêt du Panama à l'égard des investissements visant des infrastructures qui présentent aussi d'importants débouchés en matière de croissance et d'exportations dans le secteur de l'infrastructure, par exemple pour la machinerie, qui est un secteur important au Québec et en Ontario. Je ne comprends pas pourquoi le Bloc québécois s'oppose à ce projet de loi qui créerait tellement de perspectives économiques intéressantes pour le Québec.

En Ontario, les exportations de marchandises vers le Panama ont atteint la valeur de 29,3 millions de dollars en 2009. Les principaux produits visés comprennent les produits pharmaceutiques, la machinerie industrielle et électrique, les véhicules ainsi que les instruments scientifiques et de précision. L'accord de libre-échange abolirait les droits de douane perçus actuellement par le Panama sur toute une gamme de produits d'intérêt pour les exportateurs ontariens. Par exemple, une fois en vigueur, cet accord abolirait les droits sur le matériel pharmaceutique, qui peuvent atteindre 11 p. 100, et sur la machinerie industrielle et le matériel de construction, qui peuvent aller jusqu'à 15 p. 100.

Initiatives ministérielles

Comme les députés le savent bien, les difficiles périodes économiques que nous avons vécues récemment ont rendu le secteur manufacturier vulnérable. C'est un secteur qui doit pouvoir compter sur de nouvelles occasions de croissance et le gouvernement prend des mesures pour le faire en préparant un accord de libre-échange avec le Panama.

Les exportations canadiennes, en particulier les produits, sont désavantagées par rapport à celles de bon nombre de nos principaux concurrents. Si nous tardons à conclure cet accord, comme le souhaite le NPD et le Bloc québécois, nous risquons de rendre les exportateurs et les investisseurs canadiens encore plus désavantagés au Panama. Nous placerions alors nos entreprises dans une situation où elles livreraient concurrence sans bénéficier de l'égalité des chances, et ce, dans un marché qui laisse entrevoir du potentiel sur le plan économique.

L'accord de libre-échange Canada-Panama serait également avantageux pour les entreprises de l'Ouest canadien. En 2009, la valeur des exportations de marchandises en provenance de cette région a totalisé 22 millions de dollars.

Au Manitoba, les producteurs de pierres et de métaux précieux, de même que de fer et d'acier, tireraient profit de l'élimination des droits de douane pouvant aller jusqu'à 15 p. 100 que les autorités panaméennes leur imposent actuellement. Les producteurs agricoles de la Saskatchewan pourraient également exporter leurs légumineuses et leurs céréales à l'abri de droits de douane pouvant atteindre 15 et 40 p. 100, respectivement.

De manière plus générale, le Panama continue d'imposer des droits de douane de 13,4 p. 100 en moyenne sur les produits agricoles, avec des sommets pouvant aller jusqu'à 260 p. 100 sur certains de ces produits. Cet accord éliminerait les droits de douane sur 94 p. 100 des exportations agricoles du Canada vers le Panama.

En Alberta, les secteurs des machines de production d'énergie et des technologies de l'information et des communications bénéficieraient de l'élimination des droits de douane panaméens, qui peuvent atteindre 15 p. 100 sur leurs exportations vers ce marché.

En Colombie-Britannique, les exportateurs de matières grasses et d'huiles pourraient profiter de l'élimination de droits de douane panaméens pouvant atteindre 30 p. 100, alors que les exportateurs de bois seraient en mesure d'exporter leurs produits vers le Panama sans se heurter à des droits de douane pouvant aller jusqu'à 15 p. 100.

Plus près de chez nous, dans le Canada atlantique, nous tirerions également profit de l'accord de libre-échange Canada-Panama. Au Nouveau-Brunswick, les producteurs de frites surgelées n'auraient plus à se soumettre à des droits de douane panaméens pouvant atteindre 20 p. 100. Les producteurs de papier et de carton, quant à eux, bénéficieraient de l'élimination de droits de douane pouvant atteindre 15 p. 100.

Les exportateurs d'arbres de Noël de la Nouvelle-Écosse pourront introduire leurs produits sur le marché panaméen sans être soumis à des droits de douane de 15 p. 100. Les exportateurs de véhicules et de pièces de cette province profiteront également de l'élimination des droits de douane panaméens, qui peuvent atteindre jusqu'à 20 p. 100 sur leurs produits.

J'aimerais soulever un dernier point avant de conclure. Je suis persuadé que tous les députés ont lu ce matin l'*Edmonton Journal* et l'article de Paul Vieira, tiré du *Financial Post*, qui y figurait. Il vaut la peine de reprendre les propos de l'auteur:

Il est facile de rejeter ou d'ignorer la tentative du gouvernement fédéral de faire valoir les mérites de l'accord de libre-échange qu'on a récemment négocié avec le Panama. Ce pays a un PIB de 28,2 milliards de dollars, ce qui est bien modeste par

rapport à l'économie du Canada, qui a une valeur de 1,5 billion de dollars. En outre, nos exportations vers le Panama atteignaient l'an dernier la faible somme de 91 millions de dollars.

Si c'est tout ce que les gens voient dans cette entente, tout s'arrêtera là. Il faut toutefois nous tourner vers l'avenir, celui du Canada, mais aussi celui du Panama.

Plutôt que de nous arrêter à la taille du pays, nous devrions penser à l'élément d'infrastructure crucial qui se trouve dans ce pays d'Amérique centrale, le canal de Panama. Les spécialistes font valoir que les superpétroliers en provenance de Chine devront passer par un canal plus grand, remis à neuf, dont l'ouverture est prévue pour 2014, pour livrer de la marchandise dans les ports américains et canadiens dans le golfe et sur la côte atlantique.

Vu la rapidité de la croissance du commerce avec l'Asie, croissance qui reprendra une fois que la reprise économique se sera confirmée, les ports du Pacifique seront vite débordés. Panama est le pays clé du bloc commercial constitué par l'Amérique centrale et les Caraïbes. Cette partie du monde est petite, mais ses économies sont en pleine croissance et devraient progresser légèrement plus rapidement que bien des économies avancées au cours des prochaines années.

Cette région offre des avantages pour les entreprises canadiennes, puisqu'elles sont facilement accessibles. Elles sont situées dans le même fuseau horaire et, dans la majeure partie des Caraïbes, la langue n'est pas une barrière puisqu'on y parle et on y comprend largement l'anglais, ainsi que le français, ce qui amène certaines entreprises à envisager d'y ouvrir des centres d'appels ou d'autres services administratifs. Les banques canadiennes ont beaucoup investi dans les Caraïbes. Des sociétés minières mènent également des activités dans cette région.

Pourquoi ne devrions-nous pas accroître nos échanges commerciaux avec Panama? Pourquoi ne devrions-nous pas mettre en place des règles pour encadrer des échanges commerciaux que nous faisons déjà avec ce pays? Pourquoi ne voudrions-nous pas renforcer notre accord commercial avec Panama en y incluant un accord sur le travail et un accord sur l'environnement? Pourquoi ne voudrions-nous pas voir le niveau de vie des Panaméens s'améliorer?

• (1010)

Je n'arrive simplement pas à comprendre qu'on puisse s'opposer à cet accord.

Enfin, c'est avec plaisir que j'ai parlé de ce projet de loi et je propose:

Que cette question soit maintenant mise aux voix.

• (1015)

Le Président: La motion est recevable.

Questions et observations au sujet du discours. Le député d'Halifax-Ouest a la parole.

L'hon. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, au début de son discours, mon collègue de South Shore — St. Margaret's a parlé de la longue histoire commerciale que notre province, la Nouvelle-Écosse, partage avec les Caraïbes.

En termes d'histoire du commerce, je pense davantage aux Caraïbes qu'à l'Amérique centrale en raison des nombreuses années au cours desquelles la Nouvelle-Écosse expédiait du poisson dans les Caraïbes et ses navires ne revenaient pas vides. Ils revenaient chargés de produits comme de la mélasse et, parfois, d'autres produits liquides bien connus fabriqués à base de canne à sucre et qui généraient d'importants revenus dans diverses régions de la Nouvelle-Écosse, dont celle du député. Surtout à l'époque de la prohibition aux États-Unis, la région était reconnue pour les importantes quantités de rhum qui y circulaient.

D'après le député, quels sont les avantages de cet accord pour les entreprises de la Nouvelle-Écosse et leurs employés, de même que pour les habitants du Panama?

M. Gerald Keddy: Monsieur le Président, il est vrai que, surtout dans les régions côtières de la circonscription que je représente, des échanges commerciaux importants existaient et existent toujours avec les Caraïbes et l'Amérique centrale. L'un des principaux produits qui étaient expédiés en Amérique centrale était le poisson. Il est toutefois intéressant de constater qu'une grande quantité de dynamite y était expédiée depuis le quai Dynamite situé dans les îles de la baie Mahone. De nombreuses goélettes en partance de LaHave apportaient là-bas de grandes quantités de poisson et de la dynamite et en rapportaient effectivement du rhum. Il s'agissait d'une denrée importante qui jouissait d'un marché considérable dans le Canada atlantique.

À la lumière de ces faits, les avantages pour le Panama, le Canada et la côte Est en particulier sont évidents.

Permettez-moi de revenir à ma déclaration initiale. Le Panama est un pays en expansion à la recherche de partenaires partout dans le monde. Un deuxième canal doit être inauguré en 2014. L'expansion des infrastructures en cours là-bas est incroyable. Il y a là des débouchés pour les entreprises canadiennes, y compris celles de la côte Est. Nous serons en mesure d'assurer un soutien logistique lorsque la circulation dans le canal de Panama augmentera de 30 p. 100. Cette partie du monde connaît déjà une croissance de 3 à 4 p. 100, qui devrait être beaucoup plus élevée lorsque le contexte économique commencera à s'améliorer. Comme je l'ai dit plus tôt, c'est aussi une partie du monde située dans le même fuseau horaire que nous. Les entreprises canadiennes peuvent y communiquer en anglais et en français. Nous devrions nous intéresser à cette partie du monde. Nous devrions vouloir commercer avec le Panama, l'Amérique centrale et les pays des Caraïbes, qui ont besoin de débouchés. Leur population augmente et nous voulons qu'ils prospèrent, et ils prospéreront, surtout si nous leur offrons des débouchés commerciaux supplémentaires.

Ce n'est pas comme si nous n'avions pas déjà des relations commerciales avec le Panama. Nous allons continuer de commercer avec ce pays. Réglementer nos échanges commerciaux ne fera que renforcer les possibilités commerciales pour les entreprises canadiennes et panaméennes.

[Français]

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Monsieur le Président, j'espère que ce parlementaire est conscient que la position du Bloc québécois a toujours été claire: le Panama est un pays sur la liste grise des paradis fiscaux de l'OCDE. On demande qu'avant de ratifier le traité, il y ait une entente d'échange de renseignements fiscaux excluant toute exonération d'impôt de revenus des filiales qui pourraient être créées dans ce pays par des entreprises canadiennes. Je voudrais que le secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international comprenne

Initiatives ministérielles

bien le message: le Bloc québécois n'encouragera jamais la création de filiales canadiennes dans des paradis fiscaux. J'espère qu'il appuiera la demande du Bloc québécois.

• (1020)

[Traduction]

M. Gerald Keddy: Monsieur le Président, cette question renvoie à ma déclaration initiale selon laquelle la réglementation du commerce ne peut qu'améliorer les relations commerciales qui existent déjà entre le Canada et le Panama. Il faudrait toutefois préciser que le ministre des Finances a déjà écrit à son homologue panaméen pour lui demander de son pays s'acquitte de ses obligations. Le gouvernement du Panama s'est en effet engagé à s'acquitter de ses obligations quant aux échanges de renseignements fiscaux avec les pays de l'OCDE. Cela devrait répondre à la question du député.

L'hon. Navdeep Bains (Mississauga—Brampton-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir participer aujourd'hui au débat sur le projet de loi C-46, Loi portant mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et la République du Panama, de l'Accord sur l'environnement entre le Canada et la République du Panama et de l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la République du Panama. Je vais également parler des accords sur l'environnement et de coopération dans le domaine du travail. De toute évidence, on doit adopter une approche globale en matière de commerce.

Le Parti libéral appuie le renvoi de ce projet de loi au comité du commerce, où il sera étudié de façon plus approfondie. Le Parti libéral, champion du libre-échange, a toujours promu l'élargissement de l'accès des entreprises canadiennes à des marchés étrangers. Nous sommes conscients du fait qu'il est important que les entreprises réussissent non seulement chez nous, mais également à l'étranger. Après tout, nous sommes un pays commerçant, et 80 p. 100 de notre économie dépend des exportations. C'est pourquoi on doit constamment saisir les nouvelles occasions de faire tomber les obstacles et de soutenir le commerce.

Idéalement, nous voudrions que le Canada ouvre de nouveaux marchés selon une approche multilatérale. Il est essentiel de reconnaître qu'une telle approche offre beaucoup plus de possibilités. Toutefois, comme les négociations du cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce sont au point mort, le Canada doit axer ses efforts sur des accords bilatéraux, ce qui est compréhensible, du reste. L'accord avec le Panama est un accord bilatéral qu'on doit conclure, car il permettrait l'accès au marché panaméen qui, bien qu'il soit petit, est néanmoins important.

Je vais mentionner quelques statistiques importantes qui permettront de comprendre la taille de ce marché. Tout d'abord, le Panama compte 3,5 millions d'habitants, mais, surtout, il a un PIB de 26,2 milliards de dollars qui est à la hausse. L'économie est également en pleine croissance. L'année dernière, la valeur de nos exportations s'est chiffrée à plus de 90 millions de dollars, et celle de nos importations, à quelque 40 millions de dollars. Les échanges bilatéraux totalisaient 132 millions de dollars. Ce marché présente certainement un énorme potentiel.

Toutefois, ce sont les travaux d'agrandissement du canal de Panama, qui sont en cours, qui représentent de réelles possibilités pour les entreprises canadiennes. Il est à espérer que les entreprises de construction et les sociétés de génie environnemental auront la possibilité de participer à cette initiative importante.

Initiatives ministérielles

En 2008, en compagnie de mes collègues du Comité du commerce, j'ai eu le plaisir insigne de me rendre au Panama et de voir le canal de mes propres yeux. J'ai eu l'occasion d'examiner la possibilité qu'offre le Panama pour le libre-échange et celle de conclure un accord de libre-échange avec ce pays. J'ai vu le canal, par lequel transite une portion énorme du commerce mondial, et j'ai été impressionné par les prouesses d'ingénierie à l'origine de sa création. J'ai aussi visité la ville de Panama, une ville moderne et dynamique, une plaque tournante du commerce pour la région. Le message que nous avons reçu, c'est que le Panama est un pays stable, un pays moderne qui, au fil des ans, a fait des progrès importants au plan du développement et de la démocratie.

Le Panama tire une grande fierté du fait que les États-Unis lui ont restitué le canal en 1999. Le méga-projet d'élargissement du canal témoigne du sentiment que ce dernier lui appartient et de la certitude qu'il est la clé de la prospérité future du pays.

Toutefois, ce débat suscite certaines préoccupations dont j'aimerais parler. Il est bon que nous voulions conclure cet accord de libre-échange, mais un tel accord aurait une incidence minime sur l'ensemble de nos échanges commerciaux. Pendant que nos compétiteurs, d'autres pays, courtisent de façon très assidue d'autres économies en développement telles que la Chine et l'Inde, le Canada prend de plus en plus de retard. Selon moi, notre politique commerciale nous guide dans la mauvaise direction.

Le Canada devrait axer son programme commercial sur les grands marchés en croissance tels que le Brésil, l'Inde, la Chine et la Russie, qui offrent davantage de débouchés aux entreprises canadiennes. En nous concentrant sur les grands marchés, nous pouvons établir un modèle susceptible de nous servir pour les petits marchés, et partant, d'accélérer l'ensemble du processus de négociation.

À cet égard, le Parti libéral a présenté récemment, dans le cadre de son programme et de ses perspectives internationales, une stratégie des réseaux mondiaux, qui est en fait un programme de politique commerciale. Cette stratégie servirait d'outil pour ouvrir des débouchés économiques dans les pays dont je viens de parler, les grandes puissances émergentes.

Ce projet d'accord nous fournirait une occasion d'examiner des volets tels que le commerce et l'investissement, les services financiers, les transports, l'éducation supérieure, la recherche et développement, l'énergie et les ressources naturelles, pour ne nommer que ceux-là. Voilà ce que je tenais à dire au cours du débat que nous tenons à la Chambre, car il est important que nous allions dans cette voie.

• (1025)

Nous devons envisager les échanges commerciaux comme un moyen d'accéder à de nouveaux marchés. C'est la première fois en plus de 30 ans que le Canada a enregistré un déficit commercial, ce qui a eu pour effet d'alarmer de nombreuses entreprises. Certaines PME de ma circonscription ont dû fermer leurs portes par manque de débouchés, ici comme sur les marchés étrangers.

Le Panama représente un premier pas intéressant, mais c'est en Chine, en Inde et au Brésil que les perspectives commerciales sont les plus intéressantes.

J'aimerais revenir à ce que je disais tout à l'heure à propos de la manière globale dont il faut aborder le libre-échange. Je disais que les accords relatifs à l'environnement et à la coopération dans le domaine du travail étaient très importants. Il s'agit en effet de deux aspects à ne pas négliger quand on parle d'échanges commerciaux.

Nous, Canadiens, accordons beaucoup d'importance à l'accès aux marchés et à l'établissement de règles du jeu équitables. Nous cherchons à réduire les droits de douane et à favoriser le développement économique. Or, nous devons aussi assumer les responsabilités qui vont de pair avec ces objectifs. Nous devons, en tant que citoyens du monde, faire en sorte que nos investissements respectent les normes environnementales les plus strictes qui soient et nous assurer que nos partenaires commerciaux les respectent aussi; nous devons en outre profiter de l'occasion pour aborder les questions relatives aux normes du travail et à la coopération en matière de travail et nous assurer que les autres pays se conforment aux normes internationalement reconnues. Il est également de notre responsabilité de parler des droits de la personne.

Cette façon de voir les choses a toujours été celle du Parti libéral. Nous ne parlons jamais de libre-échange sans parler aussi de commerce loyal. Nous avons toujours accordé une très grande importance à l'environnement et aux conditions de travail. Nous avons abordé ces deux sujets à l'égard de nombreux accords commerciaux, et c'est pourquoi nous estimons que nous devrions faire la même chose cette fois-ci.

Le Panama a fait des progrès remarquables. J'ai pu le constater par moi-même. Je crois cependant que nous pouvons contribuer à améliorer la situation là-bas et jeter les bases qui serviront à la négociation d'autres accords de libre-échange.

Comme je le disais, en matière d'investissements à l'étranger, il ne suffit pas de conclure un accord de libre-échange avec le Panama, il faut également investir dans les délégations commerciales et les ambassades qui viennent en aide aux entreprises.

De nombreuses entreprises de ma circonscription, surtout des PME, pourraient d'ailleurs servir d'exemple. Les grandes sociétés disposent souvent d'infrastructures sur place. Les PME, de leur côté, doivent chercher les occasions d'affaires. Car en plus de pouvoir explorer de nouveaux marchés, elles doivent avoir accès aux renseignements, aux données qui leur permettront de mieux comprendre les marchés à explorer et de mieux s'y positionner.

Je crois que, lorsque le gouvernement investit ou négocie des accords de libre-échange, il devrait, en plus de rechercher les secteurs porteurs, chercher des moyens de soutenir nos ambassades et de stimuler nos échanges avec les pays étrangers, parce que c'est crucial.

En plus de notre stratégie de réseautage mondial, qui inclut la négociation d'accords de libre-échange et des investissements dans les délégations commerciales à l'étranger, il nous faut aussi relancer les missions d'Équipe Canada. Les libéraux ont mis sur pied beaucoup de ces missions dans les années 1990. Elles nous donnaient la possibilité de renforcer l'image de marque du Canada. Je m'en suis rendu compte lors de mes déplacements à l'étranger, notamment à Panama et en Colombie. Il est très difficile de parler de libre-échange parce que certaines perceptions et idées préconçues ne tiennent pas vraiment compte de la réalité et du potentiel économiques du Canada.

Initiatives ministérielles

Il est important de d'occuper de l'image de marque du Canada. Il est important que tous les députés travaillent ensemble lors de déplacements à l'étranger avec des dirigeants de tous les secteurs de l'économie canadienne et des chefs d'entreprises afin de renforcer l'image de marque du Canada et de montrer tout le potentiel de notre pays. Cela nous donnerait l'effet de levier nécessaire pour conclure avec succès d'autres accords commerciaux bilatéraux. Ce serait un pas dans la bonne direction. Par ailleurs, nous ne devons pas négliger certains marchés clés qui sont aussi très importants pour nos entreprises.

Je profite de l'occasion pour réaffirmer que le Parti libéral sera heureux de participer au débat. Nous aimerions renvoyer le projet de loi à un comité pour l'étudier, entendre des témoins et discuter de questions soulevées à la Chambre tout en nous assurant que la promotion du commerce se fait d'une manière qui bénéficie vraiment à l'ensemble de l'économie. Cependant, dans une optique locale, celle de ma circonscription, Mississauga—Brampton-Sud, j'insiste sur l'importance d'axer nos ressources et nos stratégies sur la promotion des PME et sur l'importance de donner à celles-ci les outils dont elles ont besoin pour prospérer au Canada et aussi à l'étranger.

Panama nous offre un extraordinaire potentiel en raison de l'élargissement du canal. Je ne doute pas que les entreprises canadiennes en génie et en aménagement des infrastructures nous permettront de répondre aux besoins du Panama. Nous pourrions tabler sur ce potentiel une fois que nous aurons adopté l'accord de libre-échange. Le contexte est très encourageant parce que beaucoup d'entreprises de ma circonscription et d'ailleurs au Canada en bénéficieraient. J'espère que tous les parlementaires tiendront compte de cela dans le cadre de nos mesures de relance de l'économie.

● (1030)

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté mon collègue avec beaucoup d'intérêt. Nous déplorons le fait qu'il ne soit plus le porte-parole libéral en matière de commerce. La seule fois depuis que je siége au Parlement que le Parti libéral ne s'est pas comporté comme un pantin à l'égard des ententes commerciales des conservateurs, quelque mauvaises qu'elles fussent, était pendant qu'il était le porte-parole en matière de commerce. Il était revenu de Colombie et avait fait front avec les néo-démocrates et les bloquistes pour s'opposer à l'accord commercial avec la Colombie. Ce fut un moment glorieux pour le Parti libéral. Ce fut également la dernière fois que ce parti a pris une position fondée sur des principes en ce qui concerne des questions commerciales, et c'était sous la direction de ce député en tant que porte-parole en matière de commerce.

Comme mon collègue le sait pertinemment, le plus gros problème que pose l'accord commercial avec le Panama, le sujet tabou, tient au blanchiment de narcodollars qui se fait au Panama. Selon l'IRS, le Panama et un autre pays se partagent ex aequo le titre de pire pays du monde au chapitre du blanchiment d'argent sale des gangs de narcotrafiquants. C'est un refuge fiscal, un paradis fiscal.

Les Hells Angels qui suivent le débat se disent: « Chic alors, les conservateurs font encore une fois notre jeu en ne prenant pas le moindre règlement concernant le blanchiment d'argent sale au Panama. » Nous avons entendu le secrétaire parlementaire dire que le gouvernement enverrait une lettre enjoignant les Panaméens de faire cesser le blanchiment des narcodollars. Le député sait que ce sont des balivernes. C'est ridicule.

Compte tenu de l'absence de dispositions relatives au blanchiment des narcodollars et du fait que le Panama sert de paradis fiscal aux

Hells Angels, pourquoi le Parti libéral appuie-t-il un accord qui va si manifestement à l'encontre des intérêts des Canadiens et des policiers canadiens qui s'efforcent de lutter contre le blanchiment des narcodollars? Pourquoi le Parti libéral capitule-t-il encore une fois devant les conservateurs sur une question commerciale?

L'hon. Navdeep Bains: Monsieur le Président, je suis indigné par la remarque au sujet de la porte-parole actuelle en matière de commerce. La députée de Willowdale fait un travail exceptionnel pour le Parti libéral, pour notre caucus et pour les gens de sa circonscription dans les dossiers touchant au commerce. La députée est tout à fait en faveur du libre-échange et du commerce loyal. Tout comme le Parti libéral, elle se préoccupe beaucoup des droits de la personne.

Quand il a été question de l'Accord de libre-échange avec la Colombie, nous avons travaillé très fort au comité pour soulever des problèmes légitimes concernant le libre-échange. Nous avons également travaillé très fort avec le porte-parole de l'époque pour veiller à ce qu'il y ait un accord auxiliaire portant sur ces problèmes. Notre parti est non seulement partisan du libre-échange et du commerce loyal, mais défend aussi les droits de la personne. Je suis persuadé que notre collègue de Willowdale abordera ces préoccupations si le projet de loi est envoyé au comité.

La question du blanchiment d'argent a été soulevée à de nombreuses reprises. S'il s'agit d'une préoccupation légitime, je suis convaincu qu'elle pourra être abordée pendant les audiences du comité. Je suis persuadé que nous pourrions trouver une solution à ce problème, s'il est réellement aussi grave que le député le décrit.

Voici l'occasion pour nous de nous rallier en vue de trouver une solution. Comme je l'ai déjà dit, il est absolument essentiel que nous cherchions à conclure des accords de libre-échange. Il est malheureux que chaque fois que nous parlons de libre-échange, le NPD trouve une excuse quelconque pour s'y opposer. C'est frustrant parce que nous devons trouver des débouchés pour les entreprises, surtout sur les marchés étrangers, pour qu'elles prennent de l'expansion et créent les emplois nécessaires pour que, non seulement les Canadiens d'aujourd'hui, mais aussi les générations futures, aient une meilleure qualité de vie.

[Français]

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Monsieur le Président, d'abord, j'aimerais que mon collègue libéral soit bien conscient que la position que prend le Parti libéral aujourd'hui est conforme à la position qu'il a prise dans le passé. Alors que Paul Martin était premier ministre et chef du Parti libéral, il a déposé une convention fiscale avec La Barbade pour laquelle il n'y avait toujours pas d'accord d'échanges de renseignements. Cela encourageait les entreprises canadiennes à créer des filiales qui pouvaient évader des revenus au fisc canadien. Je sais que Paul Martin en a bénéficié personnellement.

Encore une fois, le député est-il conscient que c'est la bonne vieille façon libérale d'agir, c'est-à-dire de signer des ententes avec des paradis fiscaux dans lesquelles on peut permettre aux amis du parti de créer des filiales, d'exonérer une foule de revenus et de ne pas les déclarer parce qu'elles seraient exemptées de les déclarer ici, au Canada?

Initiatives ministérielles

●(1035)

[Traduction]

L'hon. Navdeep Bains: Monsieur le Président, j'aimerais rappeler au député qu'il n'est pas approprié de mettre en doute l'intégrité de l'ancien premier ministre. Quand ce dernier a conclu des accords de libre-échange, il a tenu compte des intérêts nationaux du Canada, y compris du Québec.

En effet, les entreprises qui ont connu du succès grâce à ces accords de libre-échange ne provenaient pas seulement du reste du Canada, mais aussi du Québec. Les compagnies québécoises dépendent grandement des accords de libre-échange et des débouchés à l'étranger pour améliorer leurs perspectives économiques, créer des emplois, assurer leur prospérité et laisser une empreinte qui rendront les Québécois et les Canadiens vraiment fiers des possibilités offertes par les accords de libre-échange.

Comme je l'ai dit, toutes les questions concernant le blanchiment d'argent ou les évasions fiscales seront abordées lors des audiences du comité. C'est là qu'une partie du travail sera effectuée. Cela permettra de nous assurer que ces questions sont traitées d'une manière conforme à nos intérêts nationaux.

[Français]

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de prendre la parole, au nom du Bloc québécois, sur le projet de loi C-46, Loi portant mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et la République du Panama.

C'est important parce qu'on en discute. Les citoyens et les citoyennes qui nous écoutent ont vu la position des conservateurs et des libéraux. La raison principale pour laquelle le Bloc québécois s'oppose et sera défavorable à cet accord, c'est justement parce que le Panama fait partie de la liste grise des paradis fiscaux de l'OCDE.

Je vais lire les quatre critères établis par l'OCDE pour qu'un pays soit un paradis fiscal, soit des taux d'imposition insignifiants ou inexistant, une absence de transparence, des entraves judiciaires ou administratives à l'échange de renseignements et des indications qu'on attire des investissements pour de seules considérations fiscales et non pour l'activité économique.

Une des façons pour un pays de contrer un de ces critères, c'est de signer des accord avec d'autres pays sur des échanges de renseignements, et c'est évidemment ce que demande tout simplement le Bloc québécois. L'Union européenne et les États-Unis sont en train de le faire. Ils ont démontré leur intention d'avoir un accord de libre-échange avec le Panama, mais ils tardent à le faire parce qu'avec la dernière crise financière, les dirigeants de ces pays sont très réticents à développer des échanges avec d'autres pays qui favoriseraient l'évasion fiscale. C'est ça, la réalité.

Je comprends que les libéraux appuient cette entente parce que lorsqu'ils étaient au pouvoir, ils ont donné l'exemple. Et à l'époque, ce n'était pas un petit exemple. Le chef du Parti libéral, qui était alors premier ministre du Canada, se faisait le promoteur d'une entente de libre-échange avec La Barbade. Ses propres compagnies en bénéficiaient et avaient des avantages fiscaux très importants. Tel est le drame, parce que le jour où l'on ratifie un accord avec le Panama, on dit tout simplement aux compagnies canadiennes que si elles créent une filiale qui a ses propres revenus au Panama, elles n'auront pas besoin de déclarer ces revenus ici au Canada.

Or, c'est ce qu'on ne veut pas. On ne veut justement pas que le gouvernement encourage nos compagnies canadiennes à faire de l'évasion fiscale et à puiser dans leurs revenus pour créer des filiales

au Panama afin d'éviter tout simplement de déclarer ces revenus ici au Canada. Pourquoi ne le feraient-elles pas si un accord leur permet de faire des affaires avec le Panama? En plus, la cerise sur le *sundae*, il serait légal de créer des filiales dont les revenus déclarés ne seraient pas rapportés au Canada.

Ce que demande le Bloc québécois est simple, c'est d'avoir un accord pour l'échange de renseignements, comme le demande l'OCDE. Dans cet accord, on ne doit tout simplement pas prévoir l'exonération d'impôt des revenus des filiales situées au Panama. Ce serait donc équitable et logique.

Tous les citoyens et citoyennes, qui sont des contribuables ici au Canada, paient des taxes et travaillent durement pour payer leurs taxes et leurs impôts. Ils voient leur revenu de fonds de retraite diminué. On le voit et les médias nous annoncent que les principaux fonds de retraite ont un résultat de 87 p. 100 et que le manque à gagner est donc à l'heure actuelle de 13 p. 100.

À mon avis, les citoyens du Québec et du Canada doivent s'attendre à ce que le gouvernement évite de ratifier des accords commerciaux ou de libre-échange avec des pays qui sont des paradis fiscaux déclarés par l'OCDE. Ce n'est pas le Canada qui a déclaré cela, c'est l'OCDE. À cela, le Parti conservateur répond aujourd'hui, par l'entremise du secrétaire parlementaire, que le ministre des Finances a écrit une lettre aux dirigeants du Panama. Il leur dit qu'ils devraient respecter les critères de façon à ce que le Panama soit retiré de la liste des paradis fiscaux de l'OCDE.

Cela leur fera une belle jambe que le ministre des Finances leur écrive une lettre. Ils vont prendre la lettre et elle ira dans la filière 13. Bonjour et merci. Pourquoi? Pour la simple et bonne raison que lorsqu'on est un paradis fiscal, on en tire des avantages. C'est la réalité. Ces pays n'ont pas l'intention de collaborer et c'est pourquoi le Panama est sur la liste grise des paradis fiscaux de l'OCDE. Si le Panama avait voulu collaborer par le passé, s'il avait voulu être très respectueux des autres pays, il ne serait pas sur la liste grise des paradis fiscaux.

●(1040)

Pourquoi vouloir signer à tout prix et rapidement une entente, si ce n'est pas pour encourager les entreprises canadiennes à créer des filiales dans ce pays-là? On cherche à faire des affaires au Panama, certes, mais en créant sur place des filiales capables de profiter d'évasions fiscales sur leurs revenus.

Le député libéral dit que nous pourrions en discuter en comité, mais la discussion est impossible. Ou on signe un accord d'échange de renseignements dans lequel on interdit les évasions fiscales des entreprises canadiennes ou on ne signe pas le traité de libre-échange avec le Panama.

Le Parti libéral et le Parti conservateur veulent signer le traité quand même, sans exiger d'accord d'échange de renseignements et sans exiger que nos compagnies canadiennes ne puissent pas créer de filiales pour lesquelles elles n'auraient pas à déclarer les revenus au Canada. On encourage ainsi inévitablement l'évasion fiscale. Quel en sera le résultat? Il arrivera ce qui s'est passé au cours des deux derniers mois. La Banque HSBC, à la demande de la France, a dû dévoiler des listes de clients ayant des comptes en Suisse. Il y avait des Canadiens parmi eux. Le Canada ne s'en souciait pas. Dans le temps, les libéraux ne s'en souciaient pas, pas plus que les conservateurs d'aujourd'hui. La France s'en souciait parce que ses citoyens étaient écoeurés de payer des taxes et des impôts alors que les riches de la société faisaient de l'évasion fiscale.

Aujourd'hui, gouvernement minoritaire oblige, le Canada a dû se rallier. Les conservateurs avaient peur d'en payer le prix politique. On réclame l'argent aux Canadiens qui étaient sur la liste dévoilée à la France. Cependant, on sait très bien que l'évasion fiscale est une infraction en vertu du Code criminel. Or il n'y a aucun avis du gouvernement conservateur à l'effet qu'il y aura des sanctions criminelles contre les citoyens qui ont fait de l'évasion fiscale.

Aujourd'hui, le Parti conservateur, avec l'aide des libéraux, va signer une entente de libre-échange, soit-disant au nom des affaires que les Canadiens pourraient faire avec le Panama. En passant, c'est un petit pays. On ne remet pas cela en question. Oui, on peut faire des affaires avec le Panama, comme on peut en faire avec tous les autres pays du monde. Cela vaut la peine de le faire. Toutefois on ne peut commercer avec un paradis fiscal et légaliser cela dans un accord, dans un traité international qui ouvrirait la porte au fait que nos compagnies canadiennes ou québécoises pourraient créer des filiales et que les revenus de ces filiales pourraient être exemptés de leurs revenus canadiens. On les encouragerait donc à faire de l'évasion fiscale.

Le Bloc québécois se tient debout pour tous les Québécois et les Québécoises, pas pour les quelques riches qui pourraient en profiter pour créer des filiales au Panama et, avec l'accord de libre-échange, légaliser cette situation. À l'époque, les libéraux l'ont fait, notamment avec La Barbade, alors que le premier ministre de l'époque, Paul Martin, y avait des intérêts. Il a donc signé un accord de libre-échange avec La Barbade pour légaliser ses propres opérations personnelles. Les conservateurs sont en train de faire la même chose pour certains de leurs amis.

Je trouve cela dommage. Les Québécois, les Québécoises, les Canadiens et les Canadiennes travaillent trop fort afin de payer leurs taxes et leurs impôts pour que quelques riches et privilégiés puissent faire des affaires avec un paradis fiscal, créer des filiales pour lesquelles on pourrait leur permettre de détourner des revenus de ce qui pourrait être déclaré au Canada et ainsi imposé au Canada. Effectivement, c'est simple, quand on crée une filiale dans un paradis fiscal qui, comme l'explique l'OCDE, a des taux d'imposition insignifiants ou inexistant, la compagnie ne paie pas d'impôt sur les affaires qu'elle fait avec ce pays, le Panama dans le cas qui nous occupe. Elle serait bien folle de ne pas le faire parce que le Parti conservateur, avec l'appui des libéraux, aura ratifié cet accord sans exiger, comme le demandent le Bloc québécois et l'OCDE, un accord sur les échanges de renseignements et sans exiger que l'exonération d'impôt des revenus ne soit pas prévue dans cet accord. Une compagnie qui ouvrirait une filiale au Panama serait alors soumise aux lois et aux taux d'imposition canadiens et non aux taux d'imposition du Panama. Ce serait une bonne façon pour nos Canadiens, nos Québécois et nos Québécoises de faire des affaires.

• (1045)

Ce serait aussi une bonne façon pour la population de s'assurer que tous ceux qui font des affaires avec le Panama paient leur juste part d'impôts, comme tous les citoyens et citoyennes. Une fois de plus, les conservateurs tombent dans la phobie libérale de permettre aux plus riches d'éviter de payer leurs impôts.

[Traduction]

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, les arguments économiques en faveur des accords de libre-échange sont convainquants à de nombreux égards.

Cependant, il y a des enjeux secondaires dont nous devons débattre. Les États-Unis ont signé un accord avec le Panama il y a trois ans, et le Congrès du Panama l'a ratifié 13 jours après.

Initiatives ministérielles

Cependant, trois ans se sont écoulés depuis, et le Congrès américain n'a toujours pas ratifié cet accord.

Le député sait-il pourquoi les Américains ne l'ont pas fait?

[Français]

M. Mario Laframboise: Monsieur le Président, en période de crise financière et boursière, je peux comprendre les Américains de ne pas vouloir signer ou ratifier des traités avec des pays considérés comme des paradis fiscaux.

J'apprécie la question de mon collègue. Je sais qu'il a pris le parti des libéraux, à l'époque, pour défendre le traité avec la Barbade, qui est un paradis fiscal. Je suis très déçu que les libéraux s'associent aux conservateurs et n'aient pas fait un examen de conscience sur les mauvaises décisions qu'ils ont prises à l'époque où ils dirigeaient le gouvernement. Encore une fois, les libéraux n'offre aucun changement. Ce n'est pas surprenant qu'ils en arrachent autant par les temps qui courent, et ce sera encore pire dans les prochaines semaines et les prochains mois.

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD): Monsieur le Président, comme dans le cas de l'accord avec la Colombie, les libéraux et les conservateurs refusent d'entendre le public. Comme le député le sait très bien, seuls le Bloc québécois et le NPD ont été capables de réagir aux violations systématiques des droits humains en Colombie. Les conservateurs, eux, voulaient approuver le gouvernement de la Colombie. Il existe au Panama les pires échappatoires fiscaux au monde. Pourtant, les libéraux et les conservateurs veulent cautionner les actions d'un pays qui est un paradis fiscal.

Pourquoi est-ce uniquement le NPD et le Bloc québécois qui écoutent le public canadien? Pourquoi les vieux partis — le Parti conservateur et le Parti libéral — sont-ils toujours à la remorque des lobbyistes au lieu d'écouter les gens qui veulent un système d'impôt juste et équitable et qu'on mette fin aux paradis fiscaux plutôt que les élargir?

• (1050)

M. Mario Laframboise: Monsieur le Président, mon collègue a tout à fait raison. Il était aussi contre l'entente de libre-échange avec la Barbade pour la même raison que l'on donne aujourd'hui.

À l'époque, le lobbyiste le plus puissant et le plus important était le premier ministre du Canada; il avait des intérêts en Barbade. Je peux comprendre que les amis du Parti libéral et du Parti conservateur forcent le gouvernement à signer une entente de libre-échange avec un pays, car la signature d'une telle entente vient légaliser les affaires qu'on fait dans ce pays.

Je suis très surpris. Le Parti libéral et le Parti conservateur disent qu'on va bonifier le traité en comité. Or il n'y a rien à bonifier. Ou on signe une entente sur l'échange de renseignements fiscaux avant de signer le traité de libre-échange, ou on ne le signera pas. Il n'y a pas de négociation possible. C'est ainsi que cela se passe partout dans le monde. L'OCDE demande qu'on signe des accords d'échange de renseignements personnels et, surtout, de renseignements fiscaux.

Initiatives ministérielles

Le Parti conservateur et le Parti libéral, au nom de quelques sympathisants qui vont faire de l'argent au Panama, un paradis fiscal reconnu, décident de faire fi de la bonne façon de faire de la politique qu'a conservée le Bloc québécois depuis qu'il est arrivé à la Chambre en 1993 et que semble conserver le NPD.

[Traduction]

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD): Monsieur le Président, je suis désolé de prendre la parole à la Chambre après avoir entendu les interventions des conservateurs et des libéraux concernant ce projet de loi, même si j'ai apprécié les discours des bloquistes.

Comme les députés le savent, le Panama est, d'après l'Internal Revenue Service des États-Unis, le paradis fiscal le plus attrayant de la planète et occupe la première place du palmarès mondial des pays qui ferment les yeux sur le blanchiment d'argent. C'est pourquoi les États-Unis n'ont pas ratifié leur accord avec le Panama. Pourtant, cela n'empêche pas les conservateurs, qui soi-disant luttent contre la criminalité, de nous pousser à adopter cet accord qu'ils espèrent conclure avec ce pays où les trafiquants de drogue, l'argent de la drogue, le blanchiment d'argent et les paradis fiscaux sont monnaie courante.

Les conservateurs présentent cet accord à la Chambre des communes et justifient l'absence de dispositions pour contrer le blanchiment d'argent et l'argent de la drogue par l'envoi d'une lettre au gouvernement du Panama. Ils n'ont pas dit s'ils ont envoyé la lettre par courrier escargot ou par courriel. L'envoi de cette lettre est sensée régler les problèmes de blanchiment d'argent qui ont poussé le Congrès américain à rejeter cet accord, à dire qu'il ne conclura pas cet accord, et à ne pas ratifier l'accord États-Unis-Panama.

Quand on se replace dans le contexte dans lequel ce projet de loi a été présenté, on se rend compte que le gouvernement conservateur raconte vraiment n'importe quoi quand il prétend que, d'une certaine façon, cette mesure législative vise à lutter contre la criminalité. Ce projet de loi ne se penche aucunement sur la question du blanchiment d'argent ou du narcotrafic et il ne contribue en aucune façon à éliminer les échappatoires. Le projet de loi contribue plutôt à accentuer le problème. Les Hells Angels partout au pays se frottent les mains. Les conservateurs ont fait quelque chose d'extrêmement stupide et de tout à fait irresponsable, et ils s'attendent à ce que les députés ratifient cet accord.

Dans un parlement fonctionnant normalement, les trois partis de l'opposition s'y opposeraient, feraient valoir que c'est irresponsable et se refuseraient à ratifier cet accord. Malheureusement, le Parti libéral appuie encore une fois le choix des conservateurs. Ce n'est pas la première fois qu'on voit cela. On a vu cela quand il y a eu la capitulation dans le dossier du bois d'oeuvre, qui a coûté des dizaines de milliers d'emplois au pays et a causé de grands torts à de nombreuses collectivités qui vivaient de cette industrie. Et pourtant, les libéraux ont approuvé la décision du gouvernement sans discussion.

Il y a aussi eu capitulation dans le dossier de la construction navale. Nous avons accueilli dans cette Chambre des milliers de travailleurs des chantiers maritimes de tout le pays venus demander aux députés de mettre en place des mesures de protection pour cette industrie essentielle d'un point de vue stratégique, l'industrie de la construction navale. Les libéraux ont appuyé le choix des conservateurs. C'était irresponsable.

Nous avons déjà parlé de l'accord commercial avec la Colombie, qui est la négation totale des droits de la personne et le rejet complet du principe que prône le Canada — un principe et une valeur qu'une

grande majorité de Canadiens respectent — à savoir que nous ne récompensons pas les régimes qui sont impliqués dans l'assassinat de syndicalistes et de militants des droits de la personne dans ces pays. Et pourtant les conservateurs et les libéraux appuient le gouvernement colombien et les actions entreprises par ses services de renseignement et les groupes militaires et paramilitaires et donnent leur aval aux meurtres incessants de défenseurs des droits de la personne et de syndicalistes en Colombie.

Et voilà qu'on nous présente ce projet de loi qui accepte implicitement l'idée que le Panama peut être un paradis fiscal pour le blanchiment de l'argent de la drogue.

Quand l'IRS dit que le Panama est un des deux pays au monde qui sont les pires en la matière, on pourrait s'attendre à ce que le gouvernement du Canada se montre un peu plus responsable. Les conservateurs ne se sont pas montrés responsables. Ils ne se sont pas occupés de cela du tout et c'est pour cette raison que le NPD intervient à la Chambre et affirme que c'est irresponsable.

Les Canadiens réclament un régime fiscal plus équitable. Ils exigent l'abolition des échappatoires qui permettent aux grandes entreprises canadiennes et aux mieux nantis de transférer leur argent à l'étranger pour éviter de payer de l'impôt, tandis que les Canadiens de la classe moyenne et les plus démunis doivent travailler et payer leurs impôts pour contribuer au mieux-être de leur pays. Pendant ce temps, les conservateurs, avec l'aide des libéraux, disent qu'ils veulent faciliter le blanchiment d'argent, faciliter l'accès aux paradis fiscaux et laisser les Canadiens transférer leur argent au Panama pour échapper à l'impôt. Une telle attitude est totalement irresponsable. C'est le seul mot qui convient dans les circonstances.

Devrions-nous penser que, comme les conservateurs ont pris cette initiative irresponsable, celle-ci doit avoir un certain mérite et qu'elle doit s'inscrire dans le cadre d'une stratégie commerciale? Malheureusement, ce n'est même pas le cas.

● (1055)

Quand nous examinons tous les accords bilatéraux signés par le Canada, notamment ceux qu'il a conclus avec Israël et le Chili, la triste capitulation dans le domaine de la construction navale, l'entente avec l'AELE, l'entente avec le Costa Rica, nous arrivons à la conclusion que, chaque fois que nous avons signé l'une de ces ententes de libre-échange, les exportations du Canada vers ces divers marchés ont décliné. C'est absurde. Nous pouvons compter sur un grand nombre de champions du libre-échange, mais rares sont ceux qui font vraiment leurs devoirs à ce chapitre. Ils ne prennent simplement pas la peine de prendre connaissance des statistiques sur les exportations.

Le gouvernement affirmera que les chiffres en dollars constants qu'il produit témoignent d'une croissance des échanges commerciaux. Hier, secrétaire parlementaire du ministre des Finances, une personne que j'admire, a pourtant fini par avouer que nous devons nous baser sur les chiffres réels pour évaluer le coût du déficit et de la dette du Canada. Il a vraiment abordé la question. C'est l'un des seuls ministériels à s'y connaître en finances.

Pour l'instant, aucun député conservateur n'a tenu compte des chiffres réels pour examiner les statistiques qui démontrent pourtant que les exportations ont régressé. Je félicite le secrétaire parlementaire du ministre des Finances, car il comprend manifestement la différence entre dollars courants et dollars constants. Aucun autre député d'en face ne semble connaître cette différence. Tous ceux qui la connaissent savent pourtant que nos exportations ont décliné dans tous les marchés bilatéraux. Il s'agit donc d'un problème fondamental.

Les conservateurs sont prêts à reconnaître que les exportations ont peut-être diminué dans l'absolu, qu'ils ne savent peut-être pas quoi faire à l'égard du blanchiment d'argent, mais ils insistent pour dire que l'accord contribue à la prospérité. Je répète qu'il faut s'exprimer dans l'absolu, en dollars indexés, et prendre connaissance des dernières statistiques sur l'évolution du revenu familial au Canada. Il ne fait aucun doute que, depuis la signature de l'ALENA et de l'accord de libre-échange Canada-États-Unis, malheureusement, le revenu réel de tous les Canadiens a faible et moyen revenu a diminué.

Nous signons ces mauvais accords commerciaux et exportons nos matières premières afin qu'elles soient transformées en produits à valeur ajoutée à l'étranger. Nous exportons les emplois qui existaient au Canada auparavant et remplaçons les bons emplois sur lesquels les familles peuvent compter par des emplois moins bien rémunérés dans le secteur tertiaire. Plus de gens que jamais travaillent dans la restauration rapide, mais nous avons perdu un demi-million de bons emplois dans le secteur de la fabrication, en grande partie parce que nombre de ces accords commerciaux sont structurés de manière à permettre aux sociétés canadiennes d'installer leurs usines de fabrication à l'étranger.

Il n'est pas étonnant que le niveau d'endettement de la famille moyenne au Canada ait doublé au cours des 20 dernières années quand on voit l'évolution de son revenu global. Le revenu réel a diminué dans toutes les catégories de revenus sauf une, et c'est la véritable raison pour laquelle nous sommes saisis aujourd'hui de ce projet de loi sur le blanchiment de l'argent sale de la drogue. Les Canadiens les plus riches touchent 52 p. 100 du revenu total au Canada, la plus grande part du revenu canadien, et ces mêmes personnes sont celles qui n'aimeraient rien de plus que de transférer leur argent au Panama pour ne pas avoir à payer d'impôts. Nous avons tellement dégradé notre stratégie en matière d'exportation qu'elle est totalement dysfonctionnelle.

Dans ce coin-ci de la Chambre, nous nous portons à la défense de la famille canadienne moyenne; cela dit, si la stratégie commerciale et la stratégie en matière d'exportation du gouvernement sont dysfonctionnelles, il incombe aux néo-démocrates de s'opposer aux mauvais accords commerciaux et aux accords irresponsables. C'est justement ce que nous faisons.

● (1100)

Le Président: Lorsque nous reprendrons le débat, une période de cinq minutes sera réservée aux questions et aux observations sur le discours du député.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

LE PATRO DE CHARLESBOURG

M. Daniel Petit (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, en septembre dernier, j'ai eu le plaisir de participer à l'inauguration du terrain multisports Gérard-Chiquette du Patro de Charlesbourg, dans mon comté. La nouvelle surface synthétique rend la pratique de sports comme le soccer, le football et le rugby plus sécuritaire et plus agréable. Le projet comprend aussi la construction de deux bâtiments, la conversion de la piste d'athlétisme en sentier piétonnier asphalté, l'acquisition d'un nouveau système d'éclairage et l'ajout d'un tableau indicateur.

Le gouvernement du Canada est fier d'avoir investi avec le gouvernement du Québec, le Patro de Charlesbourg et ses

Déclarations de députés

partenaires dans ce projet dont le coût s'élève à un peu plus de 3 millions de dollars. Notre contribution financière de 1 million de dollars au Patro de Charlesbourg, un établissement créé par les Religieux de Saint-Vincent-de-Paul, a été rendue possible grâce au programme Infrastructure de loisirs du Canada.

La qualité de vie et la santé des citoyens de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles nous tiennent à coeur, et c'est pourquoi nous sommes fiers d'investir dans ses infrastructures et ainsi contribuer à sa prospérité.

* * *

SA SAINTETÉ LE DALAÏ-LAMA

M. Gerard Kennedy (Parkdale—High Park, Lib.): Monsieur le Président, je souhaite officiellement la bienvenue à Sa Sainteté le dalaï-lama, qui arrive aujourd'hui à Toronto pour une visite de trois jours. Des milliers de Canadiens se réuniront aujourd'hui au Rogers Centre pour entendre son message inspirant de paix, de compassion et d'espoir.

[Traduction]

Demain, le dalaï-lama assistera à la cérémonie communautaire qui aura lieu au Centre culturel canado-tibétain. Il pourra alors rencontrer la grande communauté canado-tibétaine et des membres de l'Association des parlementaires amis du Tibet.

Les Canado-Tibétains ont fait de grands sacrifices pour ouvrir le centre, un lieu de dialogue pacifique entre les cultures, à l'ensemble des communautés. Le centre a reçu du financement fédéral pour sa réfection, mais j'invite tout de même les gens à réserver au dalaï-lama un accueil digne du Canada en faisant un don pour que le centre puisse recueillir une partie des fonds équivalents nécessaires pour terminer les travaux.

Bien entendu, on peut aussi souligner la visite du dalaï-lama en veillant à ce que le Canada reste vigilant et respecte en tout temps les normes internationales en matière de droits de la personne.

J'invite les députés à se joindre à moi pour souhaiter officiellement la bienvenue au dalaï-lama à titre de citoyen honoraire du Canada.

* * *

[Français]

NINON DELUDE

M. Roger Pomerleau (Drummond, BQ): Monsieur le Président, Mme Ninon Delude, une agricultrice de ma circonscription résidant à Saint-Germain-de-Grantham, a vu sa passion pour l'agriculture être doublement récompensée. Lors de l'assemblée générale du Syndicat des agricultrices du Centre-du-Québec, qui s'est tenue à Saint-Wenceslas le 22 septembre dernier, cette mère de 12 enfants a été nommée « agricultrice de l'année ». De plus, le 17 octobre dernier, lors du Gala Saturne de la Fédération des agricultrices du Québec, qui se tenait à Drummondville, Mme Delude a été nommée « agricultrice de passion » de l'année.

Elle et son mari, M. Pierre Labonté, dont la ferme se spécialise dans l'élevage de veaux de grain et la grande culture biologique, ont vu leur travail être reconnu à maintes reprises au fil des ans. En 2008, ils ont remporté un trophée au Bal des moissons dans la catégorie « agro-environnemental » et ils étaient finalistes dans la catégorie « bonne pratique agricole ». Félicitations à Mme Delude!

Déclarations de députés

[Traduction]

BRIAN DYCK

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NDP): Monsieur le Président, je rends aujourd'hui hommage au regretté Brian Dyck.

Brian était un véritable héros qui a servi sa collectivité à titre de policier et son pays à titre de membre des Forces canadiennes. Brian est décédé le 8 octobre de sclérose latérale amyotrophique, ou SLA.

J'ai vu Brian pour la dernière fois au printemps à l'occasion de la parti de hockey opposant les députés de la Chambre aux agents de la police d'Ottawa. Cet événement sportif de bienfaisance avait pour but de recueillir des fonds au profit de la Société canadienne de la sclérose latérale amyotrophique et de sensibiliser nos concitoyens à cette maladie. À ce moment-là, nous avons été frappés par la détermination de Brian non seulement de lutter contre la maladie, mais également de faire une contribution positive.

Brian savait que ses jours étaient comptés, mais il a lutté pour que les membres des Forces canadiennes souffrant de SLA et leur famille obtiennent le soutien nécessaire. Il a poursuivi sa lutte même alors que la maladie le consumait et il a gagné.

Nous offrons nos condoléances et nos prières à son épouse, Natali, et à leur fillette de deux ans, Sophi.

Voici ce qu'a dit Natali « Nous sommes très fiers de ce que nous avons accompli pour notre famille ainsi que pour les anciens combattants et les membres des Forces canadiennes, dans l'avenir. »

Je remercie Natali et Brian

* * *

• (1105)

LE DÉPUTÉ DE PRINCE GEORGE—PEACE RIVER

M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Lennox and Addington, PCC): Monsieur le Président, il y a environ deux semaines, les quatre leaders parlementaires ont rendu hommage au député de Prince George—Peace River. Comme c'est son dernier jour à la Chambre, j'ai pensé dire quelques mots en son honneur.

Au cours des deux dernières années, j'ai eu le privilège de relever directement de lui, mais, en fait, nous nous connaissons depuis 1993.

Les premiers députés réformistes se sont présentés à Ottawa avec l'intention fort louable de servir leurs électeurs. Toutefois, ils ont été accueillis par une horde de journalistes déterminés à défendre le statu quo à tout prix. L'inexpérience de ces députés a été interprétée comme de l'incompétence et leur idéalisme a été assimilé à du sectarisme. En 1993, ce groupe de réformistes devait réagir en faisant preuve de retenue, mais aussi en restant déterminé à poursuivre ses efforts. Ils n'ont pas tous passé le test, mais le député de Prince George—Peace River, lui, y est parvenu.

À l'époque, j'ai été témoin de tout cela en tant que membre du personnel du caucus. La façon dont le député de Prince George—Peace River a agi comme mentor auprès des nouveaux députés a fait croître mon admiration à son endroit. Les fonctions de leader du gouvernement à la Chambre qu'il a exercées au cours des deux dernières années nous ont montré qu'il savait manier les dossiers délicats avec beaucoup d'élégance. Dans un cirque, il aurait pu être funambule ou jongleur.

En tant qu'homme de principes et acteur politique chevronné, le député de Prince George—Peace River se trouve dans une classe à part. Il me manquera beaucoup.

LA JUSTICE

M. Borys Wrzesnewskij (Etobicoke-Centre, Lib.): Monsieur le Président, il y a deux ans, un élève prometteur de douzième année de ma circonscription, Boris Cikovic, s'est fait descendre par des ados qui essayaient de le voler. Celui qui a été accusé du meurtre a été libéré sous caution. Il profite de la vie et refuserait d'aider la police à identifier ses complices.

Il est impossible d'imaginer le désespoir et le chagrin des parents de Boris, Vesna et Davorin. Comme l'expliquait Vesna au *Toronto Sun*:

Je ne le verrai jamais grandir pour devenir l'homme magnifique qu'il aurait été. La justice ne me donnera pas de petits-enfants...

Quant à l'autre type, il est sorti, il a été libéré sous caution.

En mémoire de Boris et dans l'espoir que cela ne se reproduise jamais, j'ai présenté le projet de loi C-537 visant à resserrer les conditions régissant les cautions et à ajouter les infractions perpétrées avec une arme à feu à la liste des infractions qui ne peuvent être jugées que par une cour supérieure.

Si nous adoptons ce projet de loi, les personnes accusées d'une infraction perpétrée avec une arme à feu seront tenues de démontrer à la cour pourquoi elles ne doivent pas être détenues sous garde avant le procès.

Comme l'a dit la mère de Boris, Vesna:

Il faut que cela change. Mon fils n'aura pas perdu la vie en vain.

* * *

LA NOVA SCOTIA FRUIT GROWERS' ASSOCIATION

M. Gerald Keddy (South Shore—St. Margaret's, PCC): Monsieur le Président, hier, j'ai eu l'immense plaisir d'apporter à la Chambre quatre caisses de pommes Honeycrisp de la Nouvelle-Écosse.

Ces pommes étaient une gracieuseté de la Nova Scotia Fruit Growers' Association, une association qui fait la promotion des fruits de la Nouvelle-Écosse depuis 1863. Depuis ses débuts, cette association de fruiticulteurs de la Nouvelle-Écosse a veillé au développement de l'agriculture dans ma région. Cette association a joué un rôle de chef de file en créant, en 1894, l'école d'horticulture de Wolfville et, en 1910, la ferme expérimentale de Kentville.

Les pommes de la Nouvelle-Écosse ont été présentées par l'association lors de nombreuses expositions mondiales et elles ont reçu des éloges et des prix en raison de leur grande qualité.

Actuellement, l'association continue de jouer un rôle important auprès des pomiculteurs et de l'industrie pomicole de la Nouvelle-Écosse. L'objectif actuel de l'association est de mettre en place en Nouvelle-Écosse une industrie de fruits de verger qui soit viable et durable du point de vue économique.

Je suis certain que tous les députés se joindront à moi pour remercier la Nova Scotia Fruit Growers' Association de l'excellent travail qu'elle continue de faire, d'une part, et pour ses délicieuses pommes Honeycrisp, d'autre part.

* * *

[Français]

LE SYSTÈME D'ÉVALUATION LEED

Mme Nicole Demers (Laval, BQ): Monsieur le Président, au printemps prochain, débutera dans ma circonscription la construction de la Tour St-Martin. Cet immeuble de 11 985 m² sur huit étages sera le premier immeuble de bureaux certifié LEED, à Laval.

Le système d'évaluation LEED, acronyme désignant Leadership in Energy and Environmental Design, se fonde sur « cinq domaines importants de la santé humaine et environnementale, à savoir l'aménagement écologique des sites, la gestion efficace de l'eau, l'énergie et l'atmosphère, les matériaux et les ressources et la qualité des environnements intérieurs. »

À la Tour St-Martin, des commodités, comme des douches, seront installées aux étages pour permettre aux marcheurs comme aux cyclistes de bien commencer la journée. De plus, « l'immeuble sera doté de la technologie géothermique et de dispositifs permettant la récupération de l'eau et de l'air. »

Les entrepreneurs de ce projet visent l'obtention d'une certification LEED argent et mes collègues du Bloc québécois et moi-même leur souhaitons d'atteindre leur objectif.

* * *

• (1110)

[Traduction]

L'IMMIGRATION CLANDESTINE

M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, PCC): Monsieur le Président, lundi dernier, j'ai prononcé un discours à Vienne dans le cadre de la 10^e conférence des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. J'ai eu l'occasion de réaffirmer la détermination de notre gouvernement à lutter contre l'immigration clandestine.

Cela cadre très bien avec le projet de loi qui a été présenté par la députée de Kildonan—St. Paul et qui a reçu la sanction royale. La députée a travaillé sans relâche à ce dossier.

De plus, notre gouvernement a présenté hier un projet de loi qui vise ceux qui exploitent notre système d'immigration et qui en abusent en s'adonnant à des activités d'immigration clandestine illégales.

Je tiens à être très clair. L'immigration légale nous enrichit tous. Le Canada est déterminé à maintenir la confiance dans ses systèmes réguliers d'immigration et d'accueil de réfugiés et à s'assurer qu'ils fonctionnent de façon juste et efficace pour tous. Nous ne saurions tolérer qu'ils soient exploités à mauvais escient par des réseaux criminels.

Notre gouvernement continuera à lutter contre l'entrée illégale de personnes et à protéger l'intégrité de notre système d'immigration.

* * *

LE MONUMENT COMMÉMORATIF DU SOLDAT TOMBÉ AU COMBAT

Mme Bonnie Crombie (Mississauga—Streetsville, Lib.): Monsieur le Président, j'ai eu l'honneur d'assister à la cérémonie organisée par le Canadian Museum of Hindu Civilization à l'occasion du dévoilement de son monument commémoratif du soldat tombé au combat.

Don des familles de Shylee et Ajit Someshwar, de Christine et Bhupinder Khalsa et de Jaya et Vasu Chanchlani, ce monument a pour but de mettre en évidence l'héroïsme des soldats canadiens, et plus particulièrement celui de nos soldats qui ont donné leur vie en Afghanistan.

Ce monument impressionnant qui incite à la modestie représente une feuille d'érable et a été taillé dans du granit noir et rouge impérial venant de l'Inde. Il surplombe la statue du mahatma Gandhi et est dédié aux membres des Forces armées canadiennes, en reconnaissance de leurs services exemplaires en tant que gardiens de la paix dans le monde entier.

Déclarations de députés

Comme l'a si bien dit M^{me} Shylee Someshwar:

L'implication de la communauté indo-canadienne témoigne de son dévouement aux causes qu'appuie le Canada. C'est notre humble façon de manifester notre attachement, notre sentiment d'appartenance et notre profonde gratitude.

Je recommande vivement à tous les habitants de la grande région de Toronto et aux gens qui passent par là de prendre le temps de visiter cet important monument.

* * *

[Français]

L'IMMIGRATION CLANDESTINE

M. Jacques Gourde (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, PCC): Monsieur le Président, l'immigration clandestine est une entreprise criminelle qui s'étend sur toute la planète. Les passeurs aident à profit des personnes à entrer illégalement au Canada. Cette pratique est fondamentalement injuste pour les réfugiés légitimes qui attendent patiemment de commencer une nouvelle vie dans notre pays.

Hier, les ministres de la Sécurité publique et de la Citoyenneté ont annoncé un projet de loi visant à sévir contre ces criminels qui tentent de profiter de la générosité du Canada. L'immigration clandestine est une infraction criminelle grave qui met en danger des vies humaines et qui profite seulement aux organisations criminelles.

Grâce à ce projet de loi, notre gouvernement envoie un message clair: nous ne tolérerons pas l'utilisation abusive de notre système d'immigration par les passeurs de clandestins et nous ne ménagerons aucun effort pour assurer la sécurité et la sûreté des Canadiens et des Canadiennes.

Le Canada continuera de faire preuve de compassion envers les immigrants. Notre pays est d'ailleurs fier de son histoire et de sa tradition d'accueil des réfugiés, mais il doit protéger ses frontières et c'est exactement ce que le présent projet de loi fera.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais faire connaître à la Chambre les efforts incroyables que déploient les résidents de Castlegar, en Colombie-Britannique.

Ils ont appris récemment que le seul appareil à ultrasons de notre centre de santé devait être transféré de façon permanente vers un autre centre d'ici la fin du mois.

Après la fermeture, il y a quelques années, de l'hôpital Castlegar par l'autorité intérieure en matière de santé, un événement encore bien ancré dans la mémoire des résidents, c'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Depuis lors, ils sont résolus à s'opposer à toute autre diminution de leurs services médicaux.

Il y a deux jours, plus de 300 citoyens inquiets et en colère — des personnes âgées, des jeunes, des professionnels de la santé, des élus et de nombreuses autres personnes — ont défilé dans la rue principale de Castlegar pour envoyer un message très clair au gouvernement provincial.

Nombre de gens ont également fait des pieds et des mains pour convaincre l'autorité intérieure en matière de santé de suspendre sa décision de leur retirer l'appareil à ultrasons jusqu'à ce que des consultations en bonne et due forme soient tenues dans la collectivité.

Déclarations de députés

Il est à espérer que l'autorité intérieure en matière de santé et le gouvernement provincial travailleront de concert avec notre collectivité non seulement pour laisser l'appareil à ultrasons là où il est, mais également pour élargir et améliorer les services hospitaliers à Castlegar.

Je remercie et félicite les résidents de Castlegar.

* * *

L'IMMIGRATION

L'hon. Jim Abbott (Kootenay—Columbia, PCC): Monsieur le Président, hier, le gouvernement conservateur a tenu compte de l'avis de 55 p. 100 des Canadiens, qui considèrent que l'immigration illégale est inacceptable. Nous voulons ainsi veiller à ce que les lois du Canada en matière d'immigration soient respectées et qu'on inflige aux criminels les peines appropriées.

Le projet de loi que nous proposons vise à empêcher les passeurs d'abuser de la générosité du Canada, à faire en sorte qu'il soit plus facile de poursuivre les passeurs et à imposer des peines minimales obligatoires aux gens qui sont reconnus coupables de cette grave infraction.

Les réformes proposées montrent que notre gouvernement est fermement résolu à combattre le fléau que représente l'entrée illégale de personnes en adoptant des dispositions plus rigoureuses en matière de droit pénal.

Le projet de loi a été applaudi par des groupes culturels d'un bout à l'autre du pays. Hier, des représentants de la Diaspora macédoniens unis ont déclaré qu'ils étaient heureux de voir le gouvernement prendre des mesures musclées pour dissuader les passeurs de venir au Canada et d'abuser de notre générosité.

Notre gouvernement envoie aux passeurs un message très clair: l'abus de notre système d'immigration ne sera pas toléré.

* * *

●(1115)

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, lorsqu'on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage. Lorsqu'un gouvernement ne veut pas voter pour un projet de loi, il en exagère l'impact économique. C'est ce qu'il a fait concernant le projet de loi C-308 du Bloc québécois qu'il évaluait à 7 milliards de dollars.

L'an dernier, les libéraux et les conservateurs avaient mis sur pied un comité fantôme pour rétablir le seuil de 360 heures travaillées pour avoir droit à l'assurance-emploi. Or, dès qu'ils ont eu la possibilité de voter favorablement sur cette mesure comprise dans le projet de loi C-308, ils ont tourné le dos aux travailleuses et aux travailleurs.

Aujourd'hui, nous débattons du projet de loi C-280 qui comble certaines des lacunes auxquelles voulait remédier le projet de loi C-308. C'est pourquoi le Bloc québécois votera en faveur. Nous espérons que les conservateurs et les libéraux en feront autant et qu'ils ne prétexteront pas encore les coûts pour s'y soustraire, car ces coûts estimés à 2 milliards...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. L'honorable député de Westmount—Ville-Marie a la parole.

LES INFRASTRUCTURES

M. Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Lib.): Monsieur le Président, sur la question de la date butoir du 31 mars, les conservateurs font preuve d'un entêtement irresponsable.

Cette politique cause des problèmes majeurs. Elle fait artificiellement monter le prix de plusieurs projets et en menace une foule d'autres, par exemple le 2-22, édifice phare du quartier des spectacles à Montréal.

Prenons un comté comme Compton—Stanstead qui voit des projets PRECO importants menacés à East Angus, à Weedon et à Martinville, sans oublier l'aréna Pat Burns que le premier ministre lui-même a annoncé.

Selon la Fédération québécoise des municipalités, un tiers des projets sont menacés par cette politique malavisée. C'est pourquoi l'Assemblée nationale du Québec a demandé à l'unanimité au gouvernement fédéral de financer les projets annoncés, peu importe la date d'achèvement.

Les conservateurs doivent revenir sur cette décision et cesser leur entêtement franchement ridicule.

* * *

[Traduction]

L'IMMIGRATION

M. David Sweet (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, PCC): Monsieur le Président, notre gouvernement a une longue et fière tradition d'accueil d'immigrants. L'année dernière seulement, nous avons accueilli près d'un quart de million de nouveaux immigrants au Canada.

En vertu de la Loi sur des mesures de réforme équitables concernant les réfugiés qui a été présentée l'an dernier, nous nous sommes engagés à accueillir 2 500 réfugiés de plus et à augmenter de 20 p. 100 les fonds qui leur sont accordés. Il est évident que le Canada est un pays généreux et plein de compassion, mais les Canadiens ne sont pas des gens naïfs ou des imbéciles.

Hier, notre gouvernement a présenté le projet de loi visant à empêcher les passeurs d'utiliser abusivement le système d'immigration canadien. Ce projet de loi sévère, mais juste, donnerait aux responsables de l'application de la loi les outils requis pour s'attaquer aux passeurs et assurer la sécurité des Canadiens.

Le centre communautaire tamoul de Peel a publié un communiqué hier afin de féliciter notre gouvernement d'avoir présenté ce projet de loi. Il s'est dit heureux que le gouvernement prenne des mesures visant à décourager les passeurs.

Des groupes culturels de l'ensemble du pays félicitent et remercient notre gouvernement d'avoir présenté ce projet de loi important. Pourquoi les partis de l'opposition sont-ils si prompts à critiquer une politique qu'un si grand nombre de Canadiens jugent importante et nécessaire?

*Questions orales***QUESTIONS ORALES***[Traduction]***L'INDUSTRIE DE LA POTASSE**

L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.): Monsieur le Président, à l'idée de brader l'industrie canadienne de la potasse, qui est cruciale, en mettant la moitié des réserves mondiales de cette ressource entre les mains d'une seule entreprise étrangère, le premier ministre de la Saskatchewan a opposé un « non » catégorique.

Avant même que le gouvernement fédéral entende l'avis du premier ministre provincial, le premier ministre du Canada a faussé le processus. Il a diffamé Potash Corporation en prétendant que ce n'était pas une entreprise canadienne.

Comment peut-on maintenant croire que le processus de réglementation fédéral sera juste puisque le premier ministre, qui se targue de faire toutes les règles, est si manifestement partial?

L'hon. John Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, je dirai à mon collègue de Wascana que le premier ministre vient juste de souligner qu'environ 51 p. 100 des parts de l'entreprise sont détenues par des étrangers.

Le gouvernement entreprend un processus d'examen très rigoureux et je peux affirmer que le gouvernement n'approuvera l'acquisition que si elle est à l'avantage du Canada.

• (1120)

L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.): Monsieur le Président, 53 p. 100 des réserves de potasse les plus riches du monde se trouvent en Saskatchewan. Cette ressource stratégique est cruciale pour les agriculteurs, pour la production d'aliments et pour nourrir les affamés du monde. Sa valeur commence tout juste à augmenter.

Le premier ministre de la Saskatchewan soutient que ce n'est pas une transaction commerciale normale.

Jamais dans l'histoire, une tentative de prise de contrôle n'a porté sur une ressource aussi stratégique que la potasse. Pourquoi le gouvernement ne veut-il pas ouvrir les yeux sur une chose si importante pour la Saskatchewan?

L'hon. John Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement prend le dossier très au sérieux. Un examen rigoureux de la transaction est en cours. Je le répète, nous nous engageons à n'approuver la transaction que si elle a un avantage net pour le Canada.

Pour ce qui est de la population de la Saskatchewan, elle peut compter sur une équipe très forte de députés de leur province à Ottawa pour la défendre au sein du caucus ministériel.

L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.): Monsieur le Président, le ministre de l'Industrie affirme qu'il n'est pas le maître d'hôtel de la Saskatchewan ni le majordome de BHP, mais nous savons qu'il est le serviteur du premier ministre et qu'il fera ce que celui-ci lui dit de faire.

Le parti pris du premier ministre ne fait cependant aucun doute. Il imposera son propre avis à la Saskatchewan, peu importe les circonstances et le premier ministre de la province affirme que la transaction menace des emplois, des investissements et des recettes publiques d'une valeur de 5,7 milliards de dollars.

Lorsque la transaction sera faite, qui paiera la note pour une mauvaise décision que les conservateurs auront fait avaler de force à la Saskatchewan?

L'hon. John Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, la dernière fois que l'on a

demandé à la population de la Saskatchewan qui elle voulait comme premier ministre fédéral, je crois qu'elle s'est prononcée très clairement pour confier sa destinée au premier ministre actuel.

J'ajouterai à l'intention du député de Wascana que le gouvernement procède à un examen rigoureux de la demande d'acquisition et qu'il ne l'approuvera que si elle a un avantage net pour le Canada.

La Chambre des communes et la population de la Saskatchewan peuvent compter sur le gouvernement, qui fait toujours ce qui est le mieux pour le Canada.

* * *

*[Français]***LES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES**

Mme Martha Hall Findlay (Willowdale, Lib.): Monsieur le Président, c'est un choix: les méga-prisons, alors que les taux de criminalité chutent, et les avions de chasse sans appel d'offres avec, nous le savons maintenant, un prix sans plafond ou le choix des libéraux, aider les familles canadiennes.

Comment le ministre peut-il regarder les familles canadiennes dans les yeux et défendre ses choix?

[Traduction]

M. Ted Menzies (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): C'est avec fierté, monsieur le Président, que nous regardons les familles canadiennes dans les yeux parce que nous avons fait en sorte qu'elles aient des emplois. C'est ce qu'il y a de plus important pour les Canadiens. Sans travail, impossible de soutenir sa famille. C'est aussi clair et aussi simple que cela.

Quelque 420 000 Canadiens qui n'avaient pas d'emploi en juillet 2009 en ont un maintenant. Cela veut tout dire.

Mme Martha Hall Findlay (Willowdale, Lib.): Monsieur le Président, le gouverneur de la Banque du Canada a confirmé que la dette des ménages est l'une des plus grandes difficultés auxquelles l'économie canadienne se heurte.

La dette des ménages est imputable pour une très grande partie aux soins à domicile et aux soins à donner à nos personnes âgées et à nos malades.

Pourquoi le gouvernement choisit-il de dépenser de l'argent dans des mégaprisons et des réductions d'impôts que nous ne pouvons nous permettre au lieu d'aider les familles canadiennes à assurer des soins à domicile, notamment à nos personnes âgées et malades?

M. Ted Menzies (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Comme je l'ai dit, monsieur le Président, notre priorité est d'aider les Canadiens.

Tous les députés de la Chambre se souviennent de ce qui s'est passé dans les années 1990. Pour tenter d'équilibrer leur budget, les libéraux ont refilé cette dette aux provinces et aux municipalités par le biais des réductions dans les paiements de transfert, soit des réductions d'environ 25 milliards de dollars.

Nous continuons à augmenter les transferts aux provinces, de 3 p. 100 en ce qui concerne les programmes sociaux et de 6 p. 100 dans le domaine de la santé. Après, c'est aux provinces de décider comment dépenser l'argent.

Questions orales

[Français]

LES TRAVAUX PUBLICS ET LES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, l'entreprise au coeur de la réfection de l'édifice de l'Ouest, sur la Colline parlementaire, n'était pas qualifiée. Les observateurs ont été surpris de voir que cette petite entreprise, autrefois contrôlée par un Hells Angels, se retrouve sur la courte liste des entreprises éligibles. En fait, si l'on exclut les 140 000 \$ versés par LM Sauvé à un sympathisant conservateur, rien ne prédisposait l'entreprise à réaliser ces travaux.

Le gouvernement admettra-t-il que le processus d'attribution du contrat est vicié, et que la partisanerie et le favoritisme ont causé ce cafouillage?

• (1125)

[Traduction]

L'hon. Rona Ambrose (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, la compagnie dont parle la députée n'a aucune relation contractuelle avec le gouvernement du Canada. Il y a en fait un différend entre deux entités privées.

[Français]

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, la preuve que l'entreprise choisie n'était pas qualifiée, c'est qu'elle a fait faillite. N'eut été des liens avec un lobbyiste conservateur, elle n'aurait jamais été retenue pour effectuer le travail. Depuis, une entreprise de cautionnement ayant financé les conservateurs a repris le travail, mais les problèmes persistent. Au moins trois sous-traitants n'ont pas été payés.

Le gouvernement réalise-t-il qu'en attribuant les contrats selon la couleur politique des entrepreneurs plutôt que selon leurs qualifications, il est responsable du cafouillage de l'édifice de l'Ouest?

[Traduction]

L'hon. Rona Ambrose (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, comme je viens de le dire, cette compagnie n'a aucune relation contractuelle avec le gouvernement du Canada. Le différend dont parle la députée est un différend privé entre deux entités.

* * *

[Français]

LE PARTI CONSERVATEUR

Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ): Monsieur le Président, l'association conservatrice de Bourassa a été dissoute. Elle ne produisait plus de rapports financiers depuis un moment. En fait, elle ne semblait servir qu'à recueillir les dons des entrepreneurs ayant recueilli des contrats gouvernementaux. Les conservateurs ont ouvert une association bidon, ont encaissé 35 000 \$ recueillis dans quelques cocktails et activités de financement et fermé les livres. C'est un *fly by night*.

Est-ce cela, au fond, la petite histoire derrière la dissolution de l'association conservatrice de Bourassa?

L'hon. John Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, ce qui est clair, c'est que nous suivons toujours un processus avec beaucoup de transparence, beaucoup d'intégrité.

[Traduction]

J'aimerais citer Marcel Blanchet, nommé par le gouvernement du Parti québécois au poste de directeur général des élections du Québec, qui a dit: « Il est difficile de s'imaginer qu'on puisse exercer une influence importante sur un parti politique quand les contributions sont limitées à mille dollars par personne, par année. »

Je partage le point de vue de cette personne nommée par le Parti québécois.

[Français]

Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ): Monsieur le Président, dans Bourassa, le Parti conservateur n'existe pas. L'association conservatrice dissoute ne semblait servir qu'à recueillir, entre autres, les dons d'entrepreneurs impliqués dans la réfection des édifices de la Colline parlementaire. Comment expliquer autrement le fait qu'un homme d'affaires de Markham en Ontario finance une candidate obscure du Parti conservateur sur l'île de Montréal.

Le lieutenant du Québec va-t-il reconnaître que l'association conservatrice de Bourassa n'était qu'une coquille vide servant notamment à recueillir les dons des entrepreneurs impliqués dans la réfection de la Colline parlementaire?

[Traduction]

L'hon. John Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, au Québec, le parti conservateur a 74 associations de circonscription reconnues. Je crois comprendre que seulement 58 associations de circonscription autorisées à recueillir des fonds pour le Bloc québécois sont inscrites auprès d'Élections Canada. C'est intéressant.

* * *

LA FISCALITÉ

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement laisse les fraudeurs fiscaux fortunés se tirer d'affaire. Aujourd'hui, il se vante d'avoir conclu avec la Suisse un traité fiscal qui, en réalité, ne sera pas vraiment utile pour récupérer les milliards de dollars cachés à l'étranger par les particuliers et les sociétés qui veulent échapper à l'impôt. Nous devons à d'autres pays, notamment la France et les États-Unis, le peu d'information dont nous disposons relativement aux fraudeurs fiscaux canadiens.

Quand le gouvernement investira-t-il les ressources nécessaires pour mettre un terme à ce stratagème de fraude fiscale de grande ampleur?

L'hon. John Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, la très grande majorité des familles et des sociétés canadiennes travaillent dur et paient leur juste part d'impôt. Elles sont en droit d'attendre du gouvernement qu'il prenne tous les moyens raisonnables à sa disposition pour faire en sorte que ceux qui ne paient pas leur juste part doivent en subir les conséquences en vertu de la loi canadienne. C'est l'engagement que le premier ministre et le gouvernement ont pris.

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, en réalité, le gouvernement fait exactement le contraire de ce qu'il dit.

Questions orales

En 2007, le ministre des Finances a prétendu vouloir faire preuve de sévérité en matière d'équité fiscale. Pourtant, les conservateurs viennent d'imposer la TVH à l'Ontario et à la Colombie-Britannique. Ils ont annoncé l'imposition d'une nouvelle cotisation sociale aux travailleurs et aux employeurs. Ils ont réduit l'impôt des sociétés et ils ont laissé les coudées franches aux fraudeurs fiscaux. Après avoir promis de renforcer l'ARC, les conservateurs ont plutôt réduit de 16 p. 100 le budget de la Division de la conformité, permettant ainsi aux fraudeurs fiscaux de s'en tirer à bon compte.

Est-ce équitable?

L'hon. John Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, avec tout le respect que je dois à la députée du NPD, c'est un peu étrange d'entendre les néo-démocrates parler d'équité fiscale. Le gouvernement a en effet pris des mesures sans précédent pour alléger le fardeau fiscal des familles canadiennes. La preuve, c'est que la journée d'affranchissement de l'impôt arrive maintenant plus de deux semaines plus tôt que c'était le cas il y a cinq ans.

Chaque fois que nous avons proposé des mesures pour réduire la TPS, l'impôt sur le revenu ou l'impôt des entreprises créatrices d'emplois, le NPD n'a pas manqué de s'y opposer.

• (1130)

[Français]

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD): Monsieur le Président, les conservateurs, dans leur pure tradition de négociation avec des régimes douteux, ont signé une entente de libre-échange avec le Panama. Le Panama est parmi les paradis fiscaux les plus secrets au monde, et les conservateurs n'ont absolument rien fait pour changer les pratiques d'évasion fiscale. En fait, il n'y a pas un mot dans l'entente pour enrayer l'évasion fiscale, au contraire.

Pourquoi les conservateurs veulent-ils encourager l'évasion fiscale en signant des ententes qui encouragent cette pratique avec des régimes douteux?

[Traduction]

M. Gerald Keddy (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international, PCC): Monsieur le Président, nous avons répondu à cette question ce matin, dans le cadre du débat sur le Panama. Cependant, je vais y répondre encore une fois pour le député.

En fait, le ministre des Finances a écrit à son homologue du Panama pour demander que son pays s'acquitte de ses obligations. Le gouvernement du Panama s'est effectivement engagé à respecter ses obligations dans le cadre de l'OCDE.

Je note toutefois que le parti du député est prêt à utiliser n'importe quelle excuse pour faire obstacle à la création de débouchés commerciaux pour les travailleurs et les entreprises du Canada. De notre côté, nous sommes déterminés à assurer la prospérité de nos travailleurs et de nos entreprises.

* * *

[Français]

LE COMMERCE INTERNATIONAL

M. Pablo Rodriguez (Honoré-Mercier, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, l'indifférence des conservateurs menace nos industries culturelles.

Cette fois-ci, c'est au tour du ministre du Commerce international de le faire. En fait, il s'amuse à ridiculiser les inquiétudes de nos

artistes sur l'exemption culturelle dans le cadre de nos négociations avec l'Union européenne. On ne peut pas accepter cela.

Le ministre va-t-il finir par mettre ses culottes, réaliser l'importance de la culture et exiger l'exemption culturelle dans ce traité?

[Traduction]

M. Gerald Keddy (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international, PCC): Monsieur le Président, je répète que nous avons déjà répondu à cette question à la Chambre. Toutefois, je tiens à préciser que nous traversons une période d'incertitude économique et que le gouvernement est déterminé à ouvrir des marchés pour les entreprises et les travailleurs canadiens. Un accord commercial avec l'Union européenne permettrait d'injecter au minimum 12 milliards de dollars dans l'économie canadienne. Nous voulons intégrer la clause d'exemption culturelle que nous intégrons dans tous nos accords commerciaux et nous sommes convaincus que les 27 membres de l'Union européenne tenteront de négocier des exemptions culturelles similaires.

[Français]

M. Pablo Rodriguez (Honoré-Mercier, Lib.): Monsieur le Président, c'est clair que le gouvernement banalise le dossier. Il ne le comprend pas.

Le ministre nous dit, en essayant de ne pas rire, qu'il y a peu de risques que nos industries culturelles soient submergées par des produits culturels lettons.

D'une part, je ne suis pas certain qu'il soit très au fait de ce que produit la Lettonie. D'autre part, je me permets de lui rappeler qu'il y a de gros joueurs culturels en Europe, dont la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne.

Une clause d'exemption existe déjà dans l'ALENA. Pourquoi n'a-t-il pas le courage de défendre cette même position face aux États européens?

[Traduction]

M. Gerald Keddy (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international, PCC): Monsieur le Président, je suis surpris que le député prenne la parole à la Chambre pour essayer de monter une culture contre l'autre. C'est désolant et de mauvais goût.

Cela étant dit, il y a 27 États membres dans l'Union européenne. Chacun de ces États veut protéger sa propre culture et ils tenteront de négocier leurs propres exemptions culturelles. Je suis certain que le Canada n'aura pas de difficultés à négocier les siennes.

* * *

LE CABINET DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, le 8 novembre prochain, Nigel Wright, qui travaille actuellement pour une société de capital privé possédant toutes sortes d'entreprises, y compris des sociétés de défense, des entreprises de soins de santé privés et des casinos, se joindra au cabinet du premier ministre dans le cadre d'une affectation temporaire.

Moins de 10 jours ouvrables avant l'arrivée de M. Wright au CPM, les conservateurs accepteront-ils de faire connaître les dispositions de son contrat de travail ou continueront-ils de cacher au public les conflits d'intérêts qui pourraient naître de cette entente?

Questions orales

L'hon. John Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, les propos du député de Malpeque sont regrettables et certainement incendiaires à l'égard d'un éminent Canadien qui accepte de mettre de côté sa carrière au sein du secteur privé pour venir dans la capitale nationale et apporter sa contribution au pays. Ne serait-il pas extraordinaire de pouvoir compter sur un plus grand nombre de Canadiens prêts à en faire autant?

• (1135)

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Depuis cinq ans, monsieur le Président, grâce au programme d'échanges du gouvernement conservateur, des collaborateurs conservateurs de haut niveau ont pu tirer profit de leurs relations politiques pour faire avancer leur carrière dans le secteur privé. Nous en connaissons quelques-uns. Je pense par exemple à Kory Teneycke, qui fait du lobbying pour que soit bradée la Potash Corporation de Saskatchewan, ou à Robert Valcov et Brant Scott, qui sont payés pour utiliser les relations des conservateurs afin d'exercer des pressions contre le contrôle des armes à feu. Et maintenant, le CPM se permet de louer ses employés supérieurs à court terme dans des sociétés de capital privé.

Quand cette bonne vieille porte tournante sera-t-elle condamnée?

L'hon. John Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, j'ai entendu les propos très durs que le chef du Parti libéral a eus pour les politiciens de carrière la semaine dernière. Aujourd'hui, bien sûr, les libéraux refusent qu'aucune personne de l'extérieur du gouvernement vienne à Ottawa pour contribuer à la fonction publique.

M. Wright a demandé l'avis et les conseils de la commissaire à l'éthique et il en tiendra religieusement compte. Notre gouvernement est celui qui a adopté la Loi fédérale sur la responsabilité et il exigera toujours le respect des plus hautes normes d'éthique.

* * *

[Français]

L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE

M. Jean Dorion (Longueuil—Pierre-Boucher, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement du Québec tente de négocier une entente semblable à celles obtenues par Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse. Une telle entente permettrait au Québec de mieux protéger le Saint-Laurent le temps d'évaluer les risques environnementaux de l'exploitation pétrolière et gazière.

Le gouvernement s'engage-t-il à conclure une entente qui n'oblige pas le Québec à abandonner ses revendications quant à la propriété des fonds marins du Saint-Laurent?

L'hon. Christian Paradis (ministre des Ressources naturelles, PCC): Monsieur le Président, c'est encore intrigant de voir le Bloc avec un intérêt soudain pour les énergies fossiles, lui qui a pratiquement craché sur ces formes d'énergies depuis qu'il est ici.

On négocie de bonne foi avec le Québec. On ne négociera pas avec le Bloc, mais avec le Québec. Mme Normandeau, la ministre des Ressources naturelles et de la Faune du Québec l'a dit, des pourparlers se font. C'est de cette façon que nous allons procéder.

M. Jean Dorion (Longueuil—Pierre-Boucher, BQ): Monsieur le Président, cela fait des années que le Québec tente d'obtenir une entente semblable à celles obtenues par Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse. Le gouvernement du Québec souhaite que ce dossier se règle une fois pour toutes cet automne.

Le gouvernement s'engage-t-il à conclure, cet automne, une entente qui n'oblige pas le Québec à abandonner ses revendications quant à la propriété des fonds marins du Saint-Laurent?

L'hon. Christian Paradis (ministre des Ressources naturelles, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours amusant de voir un intérêt soudain pour les énergies fossiles. Le Bloc a pratiquement craché sur ces formes d'énergies pendant tant d'années. Maintenant, il mousses ce dossier pour créer de la division au sein de la fédération parce que c'est cela son programme idéologique: créer de la chicane avec Terre-Neuve-et-Labrador, créer de la chicane avec la Nouvelle-Écosse, créer de la chicane avec tout le monde. C'est cela l'idéologie du Bloc. On n'embarque pas dans cela. On ne négocie pas avec le Bloc. On négocie de bonne foi avec le gouvernement du Québec.

* * *

LES INFRASTRUCTURES

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Monsieur le Président, c'est le seul parti de la Chambre qui se lève tous les jours pour défendre les intérêts du Québec. C'est la réalité.

Les municipalités du Québec réclament que l'on repousse les dates butoir des projets d'infrastructure. Le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, a notamment rappelé: « les municipalités ont répondu présentes à l'occasion de la mise en oeuvre du Plan. Aujourd'hui, elles espèrent que le gouvernement [...] répondra présent en acceptant sa demande visant plus de flexibilité ».

Pourquoi le ministre ne repousse-t-il pas les dates butoir, tel que le réclament les municipalités du Québec et l'Assemblée nationale?

[Traduction]

M. Brian Jean (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC): Monsieur le Président, en juin dernier, la FCM a demandé au comité et au gouvernement d'être justes, raisonnables et flexibles, et le gouvernement a dit qu'il le serait.

Je tiens à préciser clairement les faits. S'il n'en tenait qu'au Bloc québécois, qui a voté contre le Plan d'action économique du Canada, il n'y aurait pas d'arénas et de centres de loisirs au Québec. On ne réparerait pas les routes ou les ponts au Québec. Il n'y aurait pas de pistes ou de nouveaux immeubles.

Le gouvernement conservateur défend les intérêts des Québécois alors que les députés bloquistes, eux, ne font rien.

[Français]

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Monsieur le Président, depuis des années, le Bloc québécois réclame un programme d'infrastructure équitable. Le président de la Fédération Québécoise des Municipalités, Bernard Généreux, a eu une excellente réflexion concernant les dates butoir. J'ai envie de poser sa question au ministre.

Qu'est-ce que ça changerait au gouvernement fédéral que les sommes engagées soient honorées au-delà du délai prescrit, de façon à ce qu'on puisse permettre la réalisation de ces projets-là?

M. Brian Jean (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC): Monsieur le Président, la déclaration du député est fautive. Le gouvernement conservateur travaille fort et fournit des résultats positifs aux Québécois.

Questions orales

• (1140)

[Traduction]

Permettez-moi de continuer. Le Québec n'aurait pas de systèmes d'approvisionnement en eau ou de systèmes de traitement des eaux usées. On n'apporterait pas d'améliorations aux universités ou aux collèges, et le Québec n'aurait pas d'infrastructures vertes.

S'il n'en tenait qu'aux députés bloquistes, il n'y aurait pas de plan d'action économique pour le Québec, pas d'argent pour les Québécois et pas de bonnes perspectives économiques pour la province.

Notre gouvernement conservateur agit dans l'intérêt des Québécois.

* * *

*[Français]***LES RESSOURCES NATURELLES**

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, le ministre de l'Environnement s'est prononcé en faveur des gaz de schiste et a annoncé qu'il allait réglementer cette industrie au Québec. Pourtant, un représentant du ministère des Ressources naturelles, participant à une conférence à Toronto sur les gaz de schiste, a dit que le gouvernement fédéral n'a aucun rôle à jouer dans le développement de cette industrie. L'émission des permis d'eau, par exemple, est l'affaire des provinces.

Le ministre peut-il clarifier cette contradiction? Qui dit vrai dans cette affaire, Environnement Canada ou Ressources naturelles Canada?

L'hon. Christian Paradis (ministre des Ressources naturelles, PCC): Monsieur le Président, les gaz de schiste sont un forme d'énergie potentielle qui peuvent venir rajouter au mix énergétique du pays. Une chose est certaine, nous sommes pour le développement responsable de nos ressources naturelles, mais contrairement au Parti libéral, nous ne dirons pas aux provinces comment exploiter leur territoire.

[Traduction]

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, le commissaire à l'environnement affirme que le gouvernement fédéral ne dispose pas des données nécessaires sur les poissons et sur leurs habitats pour établir les débits d'eau sains dans les cours d'eau poissonneux. Autrement dit, le MPO ne dispose pas des données de recensement aquatiques permettant de réglementer la prise d'eau.

Comment le ministre peut-il créer des règlements sur la prise d'eau par l'industrie du gaz de schiste sans disposer de ces données scientifiques de base?

Quand les conservateurs fixeront-ils un plafond à la prise d'eau par l'industrie des sables pétrolifères dans la rivière Athabasca, dont le débit diminue en raison des changements climatiques? Si le ministre attend que l'industrie s'entende sur un plafond, il va attendre longtemps si on se fie à l'obstructionnisme dont l'industrie a fait preuve dans le passé.

Quand prendra-t-il des mesures relatives aux problèmes liés à la quantité d'eau utilisée par l'industrie des sables pétrolifères?

M. Mark Warawa (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureux que cette question soit posée précisément par ce député. Il sait bien que c'est le gouvernement actuel qui a mis sur pied un groupe chargé

d'évaluer l'efficacité de la surveillance des sables pétrolifères, et non les libéraux lorsqu'ils étaient au pouvoir.

Le député a parlé de l'eau. Le gouvernement a pris des règlements sur les eaux usées. Les députés savent-ils d'où vient le plus grand affluent qui se jette dans le fleuve St-Laurent? Il vient de la circonscription de ce député. Nous nettoignons les dégâts causés par les libéraux.

* * *

*[Français]***LA COOPÉRATION INTERNATIONALE**

M. Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens sont encore très préoccupés alors que le premier ministre retourne sur la scène internationale. Cette semaine, il a le culot de se présenter au Sommet de la Francophonie et fera face aux pays franco-africains qu'il a laissés tomber au niveau de l'aide internationale.

En février 2009, il enlevait huit pays africains de sa liste d'aide prioritaire incluant les pays franco-africains suivants: le Bénin, le Cameroun, le Rwanda, le Burkina Faso et le Niger.

Comment le premier ministre pense-t-il rebâtir ces relations après qu'il ait tourné le dos à ces pays?

[Traduction]

L'hon. Jim Abbott (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, PCC): Monsieur le Président, formulée ainsi, la question du député est inexacte sur tous les plans.

Le fait est que notre gouvernement a doublé son aide à l'Afrique plus rapidement que tout autre pays du G7. De plus, en dépit des renseignements erronés véhiculés par des personnes telles que le député, nous sommes parvenus à un point où les pays africains commencent à réaliser la générosité et la coopération dont fait preuve le Canada à leur égard.

M. Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Lib.): Monsieur le Président, le Sommet de la Francophonie est une importante rencontre internationale qui devrait réunir des milliers de délégués, 600 journalistes, 53 pays membres, des pays observateurs et plus de 70 chefs d'État. Pourtant, le gouvernement suisse parvient à organiser ce sommet en ne dépensant que la modeste somme de 31 millions de dollars en frais de sécurité.

Comment la Suisse, qui se classe au cinquième rang des pays où le coût de la vie est le plus élevé, peut-elle organiser un plus vaste sommet, avec davantage de chefs d'État à protéger, en ne dépensant que 31 millions de dollars, alors que le gouvernement conservateur a dépensé 30 fois plus en frais de sécurité seulement pour un sommet?

M. Deepak Obhrai (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, nous sommes enchantés que le premier ministre participe au Sommet de la Francophonie en fin de semaine. Sa présence à ce sommet illustre notre engagement envers cette importante organisation internationale, que nous continuerons d'appuyer.

Questions orales

● (1145)

LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

M. Bruce Stanton (Simcoe-Nord, PCC): Monsieur le Président, personne ne juge acceptable que des criminels abusent du système d'immigration du Canada, surtout pour commettre un crime aussi odieux que le passage de clandestins. Notre gouvernement fait le nécessaire pour sévir contre ces criminels. Les députés de l'opposition qui pensent que le statu quo est acceptable ne tiennent pas compte du fait que le passage de clandestins est extrêmement payant pour les associations de malfaiteurs, ce qui est dangereux et constitue de l'exploitation.

Le secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration aurait-il l'amabilité d'expliquer à la Chambre ce que fait notre gouvernement pour réprimer le passage de clandestins?

M. Rick Dykstra (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de Simcoe-Nord de souscrire à cette mesure législative, de l'appuyer à la Chambre et de travailler dur dans le dossier de l'immigration et dans l'intérêt de toutes les personnes qui viennent s'établir au Canada.

Le gouvernement a respecté l'engagement qu'il avait pris de sévir contre les passeurs clandestins qui cherchent à abuser du système d'immigration du Canada. Si elle est adoptée, la Loi visant à empêcher les passeurs d'utiliser abusivement le système d'immigration canadien imposera des règles rigoureuses mais équitables qui contribueront à dissuader les passeurs clandestins de venir chez nous.

Des organisations d'un peu partout au pays se sont ouvertement déclarées en faveur de ce projet de loi. Le Comité national arménien disait justement hier que l'on veillera ainsi à ce que le passage de clandestins...

Le Président: À l'ordre. Le député de Colombie-Britannique-Southern Interior a la parole.

* * *

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD): Monsieur le Président, une étude indépendante menée par l'association des producteurs agricoles de la Saskatchewan, la Fédération canadienne de l'agriculture, la Commission canadienne du blé, le groupe Keystone Agricultural Producers, le Syndicat national des cultivateurs et le groupe Wild Rose Agricultural Producers indique que les agriculteurs paient le prix fort pour les services ferroviaires; ils se font flouer de quelque 200 millions de dollars par année. On réclame un examen des coûts des services ferroviaires depuis des années sans jamais obtenir de réponse et les conservateurs s'entêtent à ne rien faire dans ce dossier.

Quand le ministre va-t-il faire en sorte que les compagnies ferroviaires cessent de voler les agriculteurs? Il faut rendre le trop-perçu aux agriculteurs.

Le ministre va-t-il enfin faire son travail et s'engager à ordonner un examen complet des coûts fixés par les compagnies ferroviaires?

M. Brian Jean (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens savent qu'ils ne peuvent pas se fier au NPD pour les questions qui touchent les agriculteurs. Comme toujours, c'est le gouvernement conservateur actuel qui obtient des résultats pour les agriculteurs et qui agit dans leur intérêt.

Les députés néo-démocrates veulent fermer nos frontières et nos marchés d'exportation; ils n'ont pas de leçon à nous donner. Nous écouterons les agriculteurs et les autres Canadiens et nous agirons dans l'intérêt du Canada.

Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD): Monsieur le Président, il n'y a rien d'étonnant à ce que les appels pour un examen complet des coûts restent sans réponse.

La compagnie Top Shelf Feeds, à Cowichan, a vu ses frais de transport ferroviaire bondir de 20 p. 100 en une année seulement; elle est acculée à la faillite. C'est la seule provenderie de l'île de Vancouver. Ces coûts prohibitifs ne touchent pas que les provenderies, ils touchent aussi les producteurs de lait et de poulets.

Quand le ministre va-t-il reconnaître que les coûts croissants du transport ferroviaire touchent les agriculteurs d'un bout à l'autre du Canada et qu'il est temps de prendre des mesures?

M. Brian Jean (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement répond aux préoccupations relatives au transport ferroviaire des marchandises. Nous examinons ces préoccupations dans le cadre de l'examen du service du transport ferroviaire des marchandises. Le groupe de travail indépendant qui effectue l'examen a présenté son rapport provisoire le 8 octobre et il présentera son rapport final et ses recommandations plus tard en 2010.

Nous savons bien où les députés néo-démocrates veulent en venir. Ils veulent fermer nos frontières et l'industrie. S'il n'en tenait qu'à eux, c'est ce qu'ils feraient.

Le gouvernement conservateur fera le contraire. Nous ouvrirons les marchés de manière à ce que l'économie du Canada demeure solide et que les Canadiens aient des emplois.

* * *

[Français]

L'UTILISATION DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION D'ÉDIFICES FÉDÉRAUX

M. Gérard Asselin (Manicouagan, BQ): Monsieur le Président, le Bloc québécois présente une alternative novatrice et écologique, avec son projet de loi C-429 prônant l'utilisation du bois dans la construction d'édifices fédéraux. Or, le ministre d'État pour l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec) arrive tout juste d'une tournée en Italie et en France, où il a pris connaissance de l'expertise européenne dans ce domaine.

Est-ce que cette visite du député de Roberval—Lac-Saint-Jean lui a permis de constater que le projet de loi C-429 est une bonne mesure, et qu'il va finalement l'appuyer?

L'hon. Christian Paradis (ministre des Ressources naturelles, PCC): Monsieur le Président, notre Plan d'action économique venait aider les communautés forestières. Une somme de 170 millions de dollars a été investie dans FPIInnovations. On a ensuite investi 1 milliard de dollars dans la liqueur noire, des initiatives de transformation de l'énergie. En outre, on a investi 100 millions de dollars sur quatre ans dans une autre initiative de transformation de l'énergie.

Le secteur forestier demande d'ailleurs de trouver de nouveaux débouchés et de nouveaux marchés. C'est ce qu'on s'active à faire, et cela donne des résultats. Cependant, le Bloc a encore voté contre toutes ces initiatives.

Questions orales

•(1150)

M. Gérard Asselin (Manicouagan, BQ): Monsieur le Président, le président-directeur général du Conseil de l'industrie forestière du Québec, Guy Chevette, a rappelé que si le gouvernement se donnait la peine d'évaluer l'impact environnemental des matériaux utilisés pour la construction d'édifices fédéraux, il verrait que le bois est considéré comme le matériau le plus écologique, en plus d'être résistant et facile d'entretien. Qu'attend le gouvernement pour favoriser l'utilisation du bois dans la construction d'édifices fédéraux?

L'hon. Christian Paradis (ministre des Ressources naturelles, PCC): Monsieur le Président, qu'attend le Bloc pour appuyer des initiatives qui sont porteuses? On trouve de nouveaux marchés et de nouveaux débouchés. Dernièrement, à Windsor, on a encore fait une annonce concernant la nanocellulose cristalline, une matière très, très prometteuse pour l'avenir. Mais où est le Bloc québécois pendant ce temps? Il vote contre les initiatives.

Je mets au défi les députés du Bloc d'aller dans leurs comtés, de parler aux producteurs forestiers et de dire qu'ils ont voté contre toutes les belles initiatives qu'on a adoptées dernièrement.

* * *

[Traduction]

LES PENSIONS

L'hon. Judy Sgro (York-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, c'est officiel: les sénateurs conservateurs ont abandonné les Canadiens malades et invalides. En refusant d'adopter rapidement le projet de loi S-216, les sénateurs conservateurs ont dit qu'ils se souciaient davantage des détenteurs d'obligations de pacotille que des centaines de Canadiens invalides qui cesseront de toucher leurs prestations d'ici la fin de l'année.

Pourquoi le premier ministre, qui réussit à trouver des centaines de millions de dollars pour racheter les actifs immobiliers de Nortel, est-il incapable de prendre quelques heures pour adopter une mesure législative qui viendrait en aide aux anciens employés de Nortel?

M. Mike Lake (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, il s'agit d'une question complexe, que le gouvernement prend très au sérieux et qu'il étudie attentivement. Nous savons que plusieurs projets de loi, pas seulement celui dont parlait la députée, portent sur le sujet, à la Chambre comme au Sénat. Comme d'habitude, nous entendons étudier soigneusement tous les projets de loi avant de nous prononcer. Il va sans dire que les idées de tous les députés, peu importe le parti auquel ils appartiennent, sont les bienvenues.

L'hon. Judy Sgro (York-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, tout ce que les conservateurs ont à faire pour régler le problème, c'est adopter le projet de loi afin qu'il soit renvoyé à la Chambre et que nous puissions l'adopter nous aussi.

Hier, Josée Marin et Peter Burns se sont adressés à la population devant les caméras de télévision pour supplier le Sénat, à majorité conservatrice, d'adopter le projet de loi S-216. Pour Josée, l'adoption du projet de loi lui permettrait de continuer à vivre chez elle au lieu d'aller mourir dans sa voiture.

Tandis que les conservateurs continuent de préférer les détenteurs d'obligations de pacotille aux travailleurs malades, je me demande si le premier ministre peut expliquer à Peter et à Josée pourquoi il ne craint pas de les jeter à la rue.

M. Mike Lake (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, comme je viens de le

dire, il s'agit d'une question complexe, que le gouvernement prend très au sérieux et qu'il étudie attentivement. La Chambre et le Sénat sont saisis d'un grand nombre de projets de loi. Le bureau de la députée est situé deux étages en dessous du mien, alors si elle souhaite venir me rencontrer pour en discuter, elle est toujours la bienvenue.

M. Wayne Marston (Hamilton-Est—Stoney Creek, NPD): Monsieur le Président, hier, le ministre des Finances a reçu l'appui de son homologue de l'Ontario, qui souscrit lui aussi à la demande des néo-démocrates d'élargir le Régime de pensions du Canada. Ce faisant, le ministre ontarien n'a fait que renforcer un consensus qui ne cesse de croître. Compte tenu de l'importance d'une telle mesure pour les travailleurs canadiens, le ministre informera-t-il la Chambre de l'avancement des discussions avec les provinces concernant leur appui à l'élargissement du RPC?

M. Ted Menzies (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, ce dossier relève à la fois de la compétence des provinces et de celle du gouvernement fédéral et je me réjouis de constater que le député le reconnaît, contrairement à bien des gens.

Nous avons mené de vastes consultations auprès des Canadiens au sujet des régimes de pension sous réglementation fédérale. Nous poursuivons actuellement de sérieuses discussions avec nos homologues provinciaux. Les ministres des Finances se réuniront en décembre pour connaître les conclusions des autorités en la matière. À la lumière de ces conclusions, nous pourrions mieux aider nos aînés.

M. Wayne Marston (Hamilton-Est—Stoney Creek, NPD): Monsieur le Président, aussi importante que soit cette augmentation, elle n'aide en rien nos presque 300 000 concitoyens aînés vivant actuellement dans la pauvreté. Il est faisable et approprié d'aider ces aînés. Cet appui représenterait pour le gouvernement à peu près la même chose en termes de coûts que les allègements fiscaux consentis cette année aux banques.

Les aînés ont bâti le Canada et ils méritent mieux. Quand le gouvernement fera-t-il ce qui s'impose et bonifiera-t-il le Supplément de revenu garanti pour sortir les aînés de la pauvreté?

•(1155)

L'hon. Diane Ablonczy (ministre d'État (Aînés), PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question et de l'intérêt qu'il manifeste à l'égard des aînés. J'espère néanmoins qu'il sait que depuis que le gouvernement est arrivé au pouvoir, les aînés disposent de plus de 2 milliards de dollars de plus grâce à de nombreuses mesures, notamment le fractionnement du revenu de pension et l'augmentation du crédit d'impôt en raison de l'âge. Qui plus est, en 2006-2007, nous avons bonifié les prestations au titre de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti. Nous avons également investi près d'un demi-milliard de dollars dans le logement pour les aînés à faible revenu. Nous avons pris un grand nombre de mesures. Le gouvernement continue néanmoins de chercher de nouvelles formules pour soutenir les aînés.

* * *

LA FISCALITÉ

M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement conservateur répond sans cesse aux besoins des Canadiens. Que ce soit en faisant preuve d'un leadership solide sur le plan économique grâce au Plan d'action économique du Canada ou à notre politique étrangère fondée sur des principes, notre gouvernement fait ce qu'il faut et il le fait bien.

Questions orales

Aujourd'hui, l'annonce que deux nouveaux accords bilatéraux ont été conclus avec la Suisse montre une fois de plus que nous agissons dans l'intérêt des Canadiens.

Le secrétaire parlementaire pourrait-il informer la Chambre des deux accords spéciaux et très importants que nous avons conclus avec la Suisse aujourd'hui?

M. Pierre Poilievre (secrétaire parlementaire du premier ministre et de la ministre des Affaires intergouvernementales, PCC): Monsieur le Président, notre gouvernement travaille très fort pour prévenir l'évasion fiscale internationale.

L'année dernière, le gouvernement a récupéré 138 millions de dollars d'impôts impayés grâce à des divulgations volontaires. Cette année, après à peine cinq mois, nous avons récupéré plus d'impôts qu'au cours de toute l'année dernière.

Cette semaine, le gouvernement a annoncé qu'il avait conclu avec le gouvernement de la Suisse un accord modifiant la Convention relative à la double imposition, qui facilitera l'échange de renseignements fiscaux et aidera les autorités fiscales canadiennes à sévir contre l'évasion fiscale internationale.

* * *

L'ACCÈS À L'INFORMATION

Mme Bonnie Crombie (Mississauga—Streetsville, Lib.): Monsieur le Président, hier, un sous-traitant du gouvernement fédéral a envoyé une lettre à notre parti pour le féliciter de s'être engagé à publier en ligne les détails des subventions, des contrats et des contributions octroyés par le gouvernement. Ce sous-traitant a déclaré que notre nouvelle politique permettrait aux contribuables d'en avoir pour leur argent, car les situations où des clients et des sous-traitants se font arnaquer seraient dénoncées.

Ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Quand les conservateurs abandonneront-ils leur culture du secret et du gaspillage qui entoure l'octroi de subventions et de contrats?

M. Andrew Saxton (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor, PCC): Monsieur le Président, c'est merveilleux de constater que les libéraux s'intéressent enfin à ce dossier.

Nous nous penchons là-dessus depuis un certain temps déjà. Le gouvernement a étendu l'accès à l'information à 70 organisations de plus. Nous avons mis à jour les politiques pour que les fonctionnaires disposent de tout le soutien nécessaire pour répondre aux demandes en la matière.

De nombreux ministères affichent déjà en ligne les détails des demandes d'accès à l'information, et de nouvelles initiatives fort intéressantes seront bientôt mises en oeuvre.

* * *

[Français]

LE SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI

Mme Meili Faille (Vaudreuil-Soulanges, BQ): Monsieur le Président, selon un sondage Environics, les Québécois estiment que le gouvernement fédéral n'en fait pas assez pour assurer un revenu de retraite adéquat aux plus démunis. Quatre-vingt pour cent des répondants appuient la hausse du Supplément de revenu garanti. Les résultats de ce sondage démontrent clairement l'inquiétude des gens. Si le gouvernement ne réagit pas promptement, de plus en plus de personnes âgées vivront dans la pauvreté.

Pourquoi le gouvernement refuse-t-il d'augmenter les prestations mensuelles du Supplément de revenu garanti de 110 \$, comme le demandent le Bloc québécois et la FADOQ?

[Traduction]

L'hon. Diane Ablonczy (ministre d'État (Aînés), PCC): Monsieur le Président, le gouvernement n'a pas refusé de faire cela. En fait, il a augmenté le Supplément de revenu garanti en 2006 et en 2007.

Comme je viens de le dire dans ma réponse à une autre question, depuis 2006, grâce aux mesures que nous avons prises, les aînés disposent de plus de 2 milliards de dollars de plus par année.

Nous continuons d'examiner ces mesures. Nous sommes fiers du fait que seulement 6 p. 100 des aînés canadiens se situent sous le seuil de la pauvreté. Il s'agit d'une amélioration considérable comparativement aux années antérieures. Nous allons continuer de nous assurer que...

Le Président: À l'ordre. La députée d'Edmonton—Strathcona a la parole.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

Mme Linda Duncan (Edmonton—Strathcona, NPD): Monsieur le Président, les petites et moyennes entreprises ont longtemps été le moteur de l'économie canadienne.

La circonscription d'Edmonton—Strathcona compte de nombreuses petites entreprises, dont plusieurs entrepreneurs du domaine de l'efficacité énergétique. Ces entreprises ont subi deux coups durs. Elles ont d'abord été frappées par la récession, puis par la décision du gouvernement conservateur d'annuler le programme d'amélioration du rendement énergétique des maisons.

Afin de souligner cette année la Semaine de la PME, le gouvernement prévoit-il rétablir le programme d'amélioration du rendement énergétique des maisons et aider les petites entreprises d'Edmonton et du Canada?

● (1200)

L'hon. Christian Paradis (ministre des Ressources naturelles, PCC): Monsieur le Président, nous avons clairement dit dans le discours du Trône que nous allons passer la totalité des programmes en revue.

Quant au programme d'amélioration du rendement énergétique des maisons, je dois dire que 300 millions de dollars seront versés d'ici la fin de l'exercice. Or, selon le NPD, aucune somme ne sera versée.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Guy Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Monsieur le Président, la stratégie de défense Le Canada d'abord prévoit que le gouvernement investit dans du matériel et des infrastructures de défense pour nos vaillants et courageux hommes et femmes en uniforme.

La base des Forces canadiennes de Petawawa abrite deux excellents régiments, les premier et troisième bataillons du Royal Canadian Regiment, qui contribuent grandement à nos efforts en Afghanistan.

J'aimerais inviter le ministre de la Défense nationale à parler à la Chambre et à tous les Canadiens des principaux investissements que compte faire notre gouvernement à la base de Petawawa.

L'hon. Peter MacKay (ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, ce genre d'investissements dans la défense profite grandement aux économies locales et sont utiles pour les Forces canadiennes.

En décembre dernier, nous avons annoncé que notre nouveau parc d'hélicoptères Chinook serait basé à Petawawa. Aujourd'hui, je suis heureux d'annoncer qu'un contrat de près de 135 millions de dollars a été octroyé pour la construction de nouveaux hangars pour ces nouveaux Chinook. Ces hangars seront dotés de postes d'entretien, d'écoles de formation, d'un entrepôt et d'un bureau de commandement. Ces travaux donneront un coup de fouet à l'économie locale et créeront des emplois.

Cet investissement est bon pour les Forces canadiennes et pour les collectivités où elles se trouvent. Je remercie la députée de Renfrew—Nipissing—Pembroke pour le travail qu'elle a accompli.

Le Président: La députée de Mississauga—Streetsville a la parole.

* * *

L'ACCÈS À L'INFORMATION

Mme Bonnie Crombie (Mississauga—Streetsville, Lib.): Monsieur le Président, des pays concurrents distancent le Canada en ce qui concerne l'utilisation des technologies numériques pour avoir accès aux renseignements nécessaires à l'innovation économique.

De petites entreprises tirent parti du potentiel économique de l'information au moyen de technologies ingénieuses dont le gouvernement ne dispose même pas.

Comment se fait-il que le gouvernement puisse localiser par GPS 10 000 panneaux d'affichage qui ne servent que ses intérêts, mais qu'il ne puisse communiquer aux PME les données du gouvernement nécessaires pour stimuler l'activité économique, comme les libéraux le proposent dans leur initiative pour un gouvernement ouvert?

M. Andrew Saxton (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement a élargi l'accès à l'information à plus de 70 nouvelles organisations. Nous avons mis à jour les politiques à cet égard afin que les fonctionnaires disposent du soutien nécessaire pour répondre aux demandes. Beaucoup de ministères affichent déjà en ligne des renseignements concernant les demandes électroniques d'accès à l'information, et nous envisageons de nouvelles initiatives intéressantes qui devraient être mises en œuvre prochainement.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Bruce Hyer (Thunder Bay—Superior-Nord, NPD): Monsieur le Président, l'hiver est à nos portes et les familles canadiennes sont préoccupées par les frais de chauffage, puisque leur facture augmentera cet hiver en raison de la TVH.

Les Canadiens savent que le chauffage n'est pas un luxe, mais apparemment pas le gouvernement. Le pire c'est que les conservateurs ont sabré le programme écoÉNERGIE Rénovation qui aidait les familles à économiser de l'argent et permettait aux nouvelles entreprises de prendre de l'essor.

Quand le gouvernement se rendra-t-il à l'évidence et rétablira-t-il le programme écoÉNERGIE Rénovation?

L'hon. Christian Paradis (ministre des Ressources naturelles, PCC): Monsieur le Président, nous avons clairement dit dans le discours du Trône que nous allons passer la totalité des programmes en revue et que, d'ici la fin de l'exercice, 300 millions de dollars seront versés au titre de l'amélioration du rendement énergétique.

Toutefois, par la faute du NPD, cet argent ne sera pas versé. Je demande aux députés néo-démocrates s'ils vont dire à leurs électeurs

Recours au Règlement

qu'ils ont voté contre toutes ces mesures. Ils ont voté contre, c'est une honte.

* * *

[Français]

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Mme Monique Guay (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre a reçu une rebuffade de taille en perdant le siège au Conseil de sécurité de l'ONU. Cette rebuffade n'est pas sans lien avec le fait que ce gouvernement a sabré le financement des pays d'Afrique, dont une bonne partie est francophone. C'est notamment ce choix, purement idéologique, de ne plus prioriser l'Afrique au chapitre de l'aide bilatérale au développement de l'ACDI qui l'a conduit à ce rejet par la communauté internationale.

Le premier ministre entend-il rétablir le financement des pays d'Afrique et plus particulièrement celui des pays d'Afrique francophone durement pénalisés par ses choix idéologiques.

[Traduction]

L'hon. Jim Abbott (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, PCC): Monsieur le Président, j'ai répondu à cette question en répondant à une question d'un député libéral.

Le Bloc, le NPD et le Parti libéral continuent à propager ce mythe, ce bobard.

Le fait est que le gouvernement du Canada a doublé l'aide à l'Afrique plus rapidement que l'échéance fixée par les pays du G7. Nous sommes le seul pays à l'avoir fait.

Je tiens à rétablir les faits, car cette information est totalement fausse.

* * *

●(1205)

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de Mme Catalina Parot, ministre de la Propriété nationale de la République du Chili.

Des voix: Bravo!

Le Président: Je voudrais également signaler aux députés la présence à notre tribune de l'honorable June Draude, ministre des Services sociaux, ministre responsable de la Condition féminine et ministre responsable de la Commission de la fonction publique et de la Société de logement de la Saskatchewan.

Des voix: Bravo!

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LE DÉPUTÉ DE PRINCE GEORGE—PEACE RIVER

L'hon. John Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, j'ai le privilège de transmettre les meilleurs vœux de tous les députés et de tous les Canadiens au député de Prince George—Peace River. C'est sa dernière journée à la Chambre. J'espère que tous les députés se joindront à moi.

Des voix: Bravo!

Affaires courantes

QUESTIONS ORALES

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, en réponse à ma question, le député de Langley, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, a laissé entendre que je représente la circonscription la plus polluante du pays. Je ne pense pas qu'il ait dit cela par méchanceté, mais il a tout de même fait erreur. Peut-être parlait-il d'autre chose, d'une autre circonscription ou d'une autre région du pays.

Mes électeurs et moi lui serions très reconnaissants de bien vouloir se rétracter.

Le Président: Je suis sûr que le député et le secrétaire parlementaire auront l'occasion de discuter de cette question; si une autre déclaration à la Chambre s'impose, qu'ils la fassent en temps et lieux.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA FONDATION AUTOCHTONE DE GUÉRISON

L'hon. John Duncan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits et ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord, PCC): Monsieur le Président, conformément aux dispositions du paragraphe 32(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, des exemplaires du rapport annuel de la Fondation autochtone de guérison pour 2010.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

L'hon. John Duncan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits et ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord, PCC): Monsieur le Président, conformément aux mêmes dispositions, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, des exemplaires du rapport annuel 2007-2008 de la Convention de la Baie James et du Nord québécois et de la Convention du Nord-Est québécois.

* * *

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à quatre pétitions.

* * *

PÉTITIONS**LES FRAIS D'OBTENTION D'UN PASSEPORT**

M. Jim Maloway (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, les signataires de la pétition que je présente demandent au gouvernement canadien de négocier avec le gouvernement américain pour réduire les frais d'obtention des passeports américains et canadiens.

Le nombre de touristes américains qui séjournent au Canada est à son plus bas niveau depuis 1972. Ce nombre a diminué de 5 millions au cours des sept dernières années, passant de 16 millions en 2002 à

seulement 11 millions en 2009. Les frais d'obtention d'un passeport pour une famille américaine de quatre personnes peuvent dépasser 500 \$US. À l'heure actuelle, la moitié des Canadiens détiennent un passeport, mais seulement le quart des Américains en ont un.

Lors de la récente conférence législative du Midwest du Conseil des gouvernements des États, à laquelle j'ai participé avec plus de 500 autres représentants élus de 11 États frontaliers et de trois provinces, une résolution a été adoptée à l'unanimité. Voici ce qu'elle disait:

IL EST RÉSOLU que les participants à la conférence exhortent le président Barack Obama et le premier ministre [canadien] [...] à examiner immédiatement la possibilité de réduire les frais d'obtention d'un passeport afin de favoriser le tourisme transfrontalier.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que les participants à la conférence encouragent les gouvernements à examiner l'idée de renouveler ou de délivrer deux passeports pour le prix d'un seul, et ce, durant une période limitée.

Afin d'assurer un processus équitable, les frais d'obtention d'un passeport doivent être réduits des deux côtés de la frontière. Par conséquent, les pétitionnaires demandent au gouvernement d'examiner, en collaboration avec le gouvernement américain, la possibilité de réduire, des deux côtés de la frontière, les frais d'obtention d'un passeport afin de faciliter le tourisme et de promouvoir le renouvellement ou l'émission de deux passeports pour le prix d'un seul, durant une période limitée et des deux côtés de la frontière.

• (1210)

LA SCLÉROSE EN PLAQUES

M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui une pétition au nom de centaines de Canadiens.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement fédéral et au Parlement d'appuyer le droit des personnes atteintes de sclérose en plaques de se prévaloir de services de diagnostic et des traitements recommandés.

LE RÈGLEMENT SUR LES SEMENCES

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, aujourd'hui, je présente une pétition qui a été signée par de nombreuses personnes de ma circonscription et d'autres Canadiens qui demandent au Parlement d'appuyer le projet de loi C-474, qui vise à modifier le Règlement sur les semences afin d'exiger, avant de permettre la vente de toute nouvelle semence transgénique, que soit menée une analyse du risque potentiel pour les marchés d'exportation.

Les pétitionnaires demandent que cela soit fait immédiatement.

L'IRAN

M. Stephen Woodworth (Kitchener-Centre, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais présenter une pétition qui a été signée par un grand nombre de personnes de ma circonscription et d'autres qui s'inquiètent de la détérioration atroce des droits de la personne en Iran.

Des hommes et des femmes innocents, notamment des journalistes et des universitaires, dont le seul crime a été de participer à une manifestation pacifique ou d'avoir des croyances religieuses, ont été tués dans la rue ou condamnés à mort après avoir été arrêtés sur de vagues allégations, et certains ont été torturés en prison.

Les Canadiens ont des êtres chers et des amis qui souffrent en Iran. Les gens de ma circonscription veulent que notre gouvernement exerce des pressions sur l'Iran pour qu'il respecte les droits de la personne. La justice l'exige. Les pétitionnaires veulent que le Canada offre plus de soutien d'urgence aux réfugiés provenant d'Iran. La compassion humaine l'exige. Ils veulent que le Canada appuie les efforts de l'ONU visant à faire enquête sur les violations des droits de la personne en Iran. L'espoir l'exige.

Il est temps d'agir.

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

M. Borys Wrzesnewskij (Etobicoke-Centre, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition à l'appui de mon projet de loi d'initiative parlementaire, le C-380.

Ceux qui incitent à la violence fondée sur la race, l'ethnicité, la religion ou l'orientation sexuelle peuvent être accusés aux termes de la disposition sur les crimes haineux du Code criminel. Toutefois, ceux qui affichent des messages haineux et menaçants à l'endroit des femmes sur des blogues et des sites Web ou qui glorifient le responsable de la tuerie de l'École Polytechnique ne peuvent être accusés aux termes des dispositions législatives canadiennes concernant la haine.

Si un groupe religieux ou ethnique avait été la victime de la tuerie de l'École Polytechnique, la glorification de cette tuerie constituerait une infraction criminelle. Du fait que le groupe ciblé était des femmes, il ne s'agit pas d'une infraction criminelle.

Par conséquent, les pétitionnaires appuient le projet de loi C-380 parce qu'il règle ce problème en élargissant la définition de groupe identifiable afin d'y inclure toute section du public qui se différencie des autres par son sexe, le terme juridique désignant le genre.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LE PROJET DE LOI C-442 — LA RECEVABILITÉ DES AMENDEMENTS APPORTÉS PAR LE COMITÉ

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, le 20 octobre, le député d'Eglinton—Lawrence a invoqué le Règlement concernant trois amendements que le comité a apportés au projet de loi C-442, Loi visant à ériger le Monument national de l'Holocauste.

À cette occasion, je me suis engagé à fournir au député une explication détaillée, dans les meilleurs délais.

Le Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités a adopté de nombreux amendements au projet de loi C-442 et a fait rapport du projet de loi le 9 juin. Les amendements adoptés par le comité ne changent en rien le principe du projet de loi qui est exposé dans le sommaire de celui-ci. Les amendements précisent certaines mesures prévues dans le projet de loi et, de ce fait, s'inscrivent dans le droit fil de son objet.

Recours au Règlement

Le 26 février 2007, en réponse à une question concernant la portée d'un projet de loi d'initiative parlementaire, le Président a indiqué que le sommaire permet d'établir si un amendement dépasse la portée d'un projet de loi.

Voici le sommaire du projet de loi C-442:

Le texte exige que le ministre responsable de l'application de la Loi sur la capitale nationale constitue le Conseil d'édification du Monument national de l'Holocauste et collabore avec celui-ci afin de concevoir et d'ériger le Monument national de l'Holocauste dans la région de la capitale nationale.

Le sommaire s'applique aussi bien au projet de loi tel que présenté qu'à celui dont le comité a fait rapport.

Je vais maintenant expliquer comment les amendements mentionnés par le député d'Eglinton—Lawrence cadrent avec le projet de loi C-442 tel qu'il a été présenté.

L'article 2 du projet de loi C-442 inclut une série de définitions, y compris celle d'un Conseil d'édification du Monument national de l'Holocauste qui serait constitué par le ministre responsable en vertu de l'article 4 du projet de loi. L'amendement à l'article 2 précise que le conseil institué par le ministre pourrait être enjoint par le ministre « de se constituer en personne morale afin d'administrer adéquatement ses fonctions, d'exercer sa propre gestion et d'assurer sa propre reddition de comptes ».

L'amendement ne change en rien la définition du Conseil d'édification du Monument national de l'Holocauste. Il ne fait que la rendre plus claire.

Il est stipulé à la page 769 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes* que: « La disposition interprétative d'un projet de loi n'est pas l'endroit pour proposer une modification de fond au projet de loi. »

L'amendement apporté à la définition du conseil n'est pas une modification de fond au projet de loi, mais permet simplement de préciser et de clarifier la façon dont le ministre devrait constituer le conseil, un pouvoir qui lui est conféré en vertu de l'article 4 du projet de loi.

Compte tenu du fait que le projet de loi tel que présenté obligeait le conseil à se charger d'un certain nombre de responsabilités, y compris de la supervision de la planification et de la conception du monument, du choix d'un terrain public où sera érigé le monument, et de l'adoption des règlements administratifs pour l'exercice des fonctions du conseil, il est important que le statut juridique du conseil soit éclairci. Tel que mentionné dans l'amendement, cette modification a pour but de faire en sorte que le conseil rende des comptes aux Canadiens.

Je signale que le député d'Eglinton—Lawrence n'a pas laissé entendre que cet amendement allait au-delà de la portée du projet de loi. Comme je l'ai expliqué, l'amendement ne fait que préciser une intention déjà présente dans l'article 2.

Le deuxième amendement mentionné par le député d'Eglinton—Lawrence concerne l'article 7 du projet de loi.

Dans le projet de loi C-442 tel que présenté, l'article 7 stipulait ceci:

(1) Le ministre est chargé de désigner le terrain public où sera érigé le Monument et de veiller à l'entretien de celui-ci.

(2) Le Conseil mène une campagne de financement afin de payer les frais de construction du Monument.

Recours au Règlement

L'amendement à l'article 7, tel qu'adopté par le comité, précise la source des fonds utilisés pour payer le coût de la planification, de la conception, de l'édification et de l'entretien du monument. L'amendement reflète simplement le fait qu'avant d'entreprendre la construction du monument, d'autres étapes comme la planification et la conception seront nécessaires et qu'il faudra en payer le coût. En effet, la planification, la conception et l'édification sont des éléments implicites de la construction du monument.

Je signale que le député d'Eglinton—Lawrence a proposé au comité que l'on modifie l'article 7, de manière à élargir la responsabilité du ministre, à savoir qu'il sera chargé de veiller à la construction et à l'entretien du monument plutôt qu'à son entretien seulement. Cet amendement n'a pas été jugé recevable.

L'amendement que le comité a approuvé est semblable à l'amendement proposé par le député, à savoir qu'il clarifie les responsabilités du conseil en matière de campagne de financement pour le monument.

L'amendement proposé par le député en vue de modifier l'article 7 ressemble à l'amendement que le comité a adopté.

À l'étape de l'étude de la mesure au sein du comité, le député a jugé que l'amendement qu'il proposait s'inscrivait dans la portée de l'article 7. L'amendement adopté par le comité s'apparente à celui proposé par le député et il s'inscrit également dans la portée de l'article 7.

• (1215)

Le troisième amendement apporté au projet de loi C-442 modifie l'article 8. Il autorise le ministre à déléguer au conseil les obligations qui lui incombent aux termes des alinéas 6a) et c) et du paragraphe 7(1). Cet amendement n'introduit pas une nouvelle notion dans le projet de loi; il élargit une notion déjà présente dans le projet de loi C-442.

Comme le député d'Eglinton—Lawrence l'a signalé, on a soulevé des préoccupations quant à la recevabilité des amendements au cours de l'étude du projet de loi C-442 au sein du comité. Toutefois, le comité a reconnu, après réflexion, que les amendements étaient importants pour clarifier des dispositions du projet de loi. La motion à l'étude s'inscrit dans la portée du projet de loi. En effet, son intégration au projet de loi ferait en sorte que le ministre demeure responsable de la construction du monument. Par ailleurs, elle reflète la disposition prévoyant que le ministre, dans l'exercice de ses responsabilités, collabore avec le conseil.

La deuxième préoccupation soulevée relativement à l'article 8, c'est que la présidence a conclu que l'amendement proposé n'était pas à la bonne place dans le projet de loi. Les articles 6 et 7 établissent les responsabilités du ministre à l'égard de la construction du monument. L'article 8 autorise le ministre à déléguer certaines de ces obligations. Il est raisonnable de supposer que le projet de loi devrait d'abord définir les pouvoirs du ministre avant de l'autoriser à déléguer ces pouvoirs.

J'attire également l'attention de la Chambre sur le fait que le député d'Eglinton—Lawrence a proposé trois amendements visant à clarifier ces dispositions du projet de loi. Selon moi, ces amendements s'inscrivent dans la portée du projet de loi. Ils n'introduisent pas de nouvelles notions dans le projet de loi. Ils ne font que clarifier et élargir des dispositions du projet de loi et sont compatibles avec les décisions de la présidence quant à la recevabilité des amendements.

• (1220)

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, j'ai relu l'intervention du 20 octobre du député d'Eglinton—Lawrence et j'ai écouté attentivement l'argumentation du secrétaire parlementaire. À mon avis, la question dont vous êtes maintenant saisi, monsieur le Président, est très sérieuse et déterminante du fait qu'elle créera un précédent qui pourrait ne pas être dans l'intérêt de la Chambre.

À mon avis, si ces amendements étaient déclarés recevables, le projet de loi, tel qu'il a été amendé et présenté à la Chambre le 10 juin à l'étape du rapport établirait un principe selon lequel un projet de loi d'initiative parlementaire soumis à l'étude d'un comité pourrait en théorie être repris et réécrit d'une manière qui en modifie l'objet et en fasse quelque chose de complètement différent. Si c'était là l'intention, d'autres changements de fond auraient dû être débattus au comité et à la Chambre et ce débat aurait permis de préciser que ce n'était pas un projet financé par l'État, mais plutôt un projet qui serait administré par le gouvernement, mais payé par des fonds recueillis auprès de la population. Ce sont deux conceptions différentes.

La question d'un financement public au moyen d'activités de financement n'a jamais été soulevée durant le débat à l'étape de la deuxième lecture. En fait, monsieur le Président, si vous vérifiez l'historique, les amendements proposés par le gouvernement l'ont été à la dernière minute, tard le soir. Ils ont été imposés au comité et la décision de la présidence a été renversée pour trois d'entre eux.

C'est assez grave. C'est un cas où l'ancien leader à la Chambre ferait un discours sur la tyrannie de la minorité ou de la majorité, selon le point de vue qu'on adopte.

Monsieur le Président, il est important de revoir les règles de pratique et de procédure, parce que je crois que, si le gouvernement voulait que ce projet soit financé par l'État, il pourrait le faire très facilement. Il n'aurait qu'à empêcher l'adoption du projet de loi d'initiative parlementaire et à déposer son propre projet de loi plutôt que d'essayer de récupérer d'une manière ou d'une autre un document qui n'avait jamais été élaboré dans le but pour lequel le gouvernement a avancé ses arguments.

Si vous le permettez, j'aimerais exprimer mon appui à l'égard de certains des principaux arguments.

Monsieur le Président, vous avez statué le 11 mai 2010 que la présidence n'intervient pas dans les travaux des comités, sauf dans les cas où un comité outrepassa sa compétence, par exemple lorsqu'un amendement dépasse la portée d'un projet de loi. Le cas échéant, le Président est responsable de rendre une décision sur la recevabilité des amendements une fois que le projet de loi est revenu à la Chambre. Il en va ainsi parce que la motion visant le renvoi du projet de loi au comité après la deuxième lecture définit le principe et la portée du projet de loi. Par conséquent, si le rapport d'un comité n'est pas conforme à la motion, il doit être corrigé.

Voilà où nous en sommes. Le projet de loi nous est revenu, et des amendements y ont été faits.

Monsieur le Président, l'intervention du député d'Eglinton—Lawrence vous a appris que les députés ont renversé la décision du président du comité.

Recours au Règlement

Le député voudrait que vous statuiez, monsieur le Président, que le comité a outrepassé sa compétence en adoptant ces amendements. En ce qui concerne les règles de recevabilité, on peut lire le passage suivant à la page 765 du O'Brien-Bosc:

Les amendements et les sous-amendements qui sont proposés par des députés en comité doivent être conformes à certaines règles de recevabilité. Une fois que les amendements et sous-amendements ont été présentés, le président du comité décide de leur recevabilité; il n'a pas à se prononcer sur une proposition hypothétique. Le président s'appuie sur les règles de procédure établies comme précédents au fil des ans et sur les ouvrages faisant autorité en matière de procédure et de pratique parlementaires.

Nous nous trouvons devant des situations différentes. Les décisions du président de comité peuvent faire l'objet d'un appel; elles peuvent être contestées. Voilà exactement ce qui s'est produit. À la Chambre, ce n'est pas le cas.

• (1225)

L'amendement touchant l'article 7 vise à mettre sur pied une campagne de financement pour payer les frais. J'ai mentionné plus tôt qu'il s'agissait d'une différence par rapport à l'intention du projet de loi, car cela met en cause la Commission de la capitale nationale. Le député soutient que le projet de loi C-442 demande simplement au gouvernement de faire ce qu'il pourrait facilement faire sur le plan administratif.

Or, la Commission de la capitale nationale est déjà habilitée à ériger un monument sans avoir à obtenir l'approbation du Parlement. En effet, la Commission de la capitale nationale est responsable actuellement de 16 monuments, dont le Monument commémoratif hongrois, le Monument canadien pour les droits de la personne et le Monument commémoratif de l'aide humanitaire canadienne. Des travaux sont en cours en vue d'ériger le monument national de la Marine. De plus, la Commission de la capitale nationale est en train de planifier l'érection d'un monument national pour les victimes du communisme. Aucun de ces monuments n'a nécessité le recours à des dispositions législatives.

Ce précédent, ce processus et cette structure nécessitant qu'une décision soit prise en vue d'ériger un monument sous l'égide de la Commission de la capitale nationale ne nécessitent pas de fonds du public. Ils sont financés par les contribuables, au moyen de leurs impôts versés au gouvernement. C'est le modèle qui a été suivi dans le cas du projet de loi C-442. On n'a jamais dit qu'il fallait mettre en place une structure en vue de recueillir l'argent nécessaire pour cela.

C'est un monument important pour les Canadiens. Ce n'est pas un monument pour lequel nous chargerons les contribuables qui en ont fait la demande de défrayer les coûts et de faire le travail que la Commission de la capitale nationale était chargée de faire.

Je pourrais vous citer tout ce que l'O'Brien-Bosc prévoit en matière d'admissibilité. Je pourrais parler du principe et de la portée du projet, ce que le député d'Eglinton—Lawrence a déjà fait très clairement. Ces commentaires ont déjà été consignés et je ne les répéterai pas. Je ne tiens pas à allonger indûment le discours.

Le secrétaire parlementaire a pris la parole et balayé du revers de la main les arguments qui avaient été présentés en lisant tout simplement le sommaire du projet de loi. J'aimerais en faire autant. On retrouve un sommaire au début de tous les projets de loi. Dans le cas présent, voici ce qu'on peut y lire:

Le texte exige que le ministre responsable de l'application de la Loi sur la capitale nationale constitue le Conseil d'édification du Monument de l'Holocauste et collabore avec celui-ci afin de concevoir et d'ériger un monument de l'Holocauste dans la région de la capitale nationale.

C'est un projet qui vise la Commission de la capitale nationale. Tous les autres projets dont j'ai parlé en rapport avec les autres

monuments prévoyaient l'établissement d'un groupe de travail chargé de la réalisation du projet. Cela exige beaucoup de planification. Il y a un grand nombre de choses qu'il faut faire. Le seul fait que l'on parle d'un conseil d'édification du Monument de l'Holocauste ne signifie pas qu'il soit nécessaire de tenir une campagne de financement. D'ailleurs, avant que ces amendements ne soient apportés, il n'y avait rien de tel dans le projet de loi.

Monsieur le Président, avant que vous ne preniez une décision sur l'admissibilité de ces amendements, je voudrais tout d'abord souligner qu'ils vont au-delà de la portée et de l'objet du projet de loi. On peut s'en rendre compte dans les débats tenus à cet égard tant au comité qu'à la Chambre, à l'étape de la deuxième lecture, où aucun commentaire n'a jamais été fait sur la tenue d'une campagne de financement à cet égard. C'était bien compris. En fait, le vote tenu à la Chambre des communes à l'étape de la deuxième lecture visait à renvoyer au comité un projet de loi en vue de mandater la Commission de la capitale nationale d'ériger un Monument de l'Holocauste au nom de tous les Canadiens.

• (1230)

Je soutiens qu'il s'agit d'un cas évident où les amendements proposés par le gouvernement, jugés irrecevables par la présidence, laquelle a vu sa décision être renversée par le gouvernement, constituent simplement une tentative d'utiliser ce moyen, soit ce projet de loi d'initiative parlementaire proposant la création d'un monument, pour faire en sorte que le projet soit géré et financé à part par le public sans apport financier du gouvernement.

Il est impossible de considérer que cela fait partie de l'objet du projet de loi. Il n'en a jamais été question. La Chambre n'a jamais voté pour renvoyer le projet de loi au comité dans cette optique. Il s'agissait d'un projet pour la Commission de la capitale nationale, comme dans le cas d'autres monuments. Je suis absolument dégoûté que le secrétaire parlementaire prenne la parole et rejette, sans autre forme de procès, les principes fondamentaux des usages et de la procédure alors que le gouvernement tente en fait de changer le projet de loi.

Il est extrêmement important, monsieur le Président, que vous jugiez ces amendements irrecevables, que vous ordonniez au comité d'examiner de nouveau le projet de loi sans les amendements, puis que vous laissiez le gouvernement le rejeter ou l'approuver au comité. Lorsqu'il reviendra à la Chambre, le gouvernement peut le rejeter à l'étape du rapport ou à l'étape de la troisième lecture, et ainsi être responsable du fait qu'il n'y ait pas de monument de l'Holocauste.

Le problème, c'est qu'il s'agit d'un projet de loi différent et que les députés voteraient différemment si ces amendements s'y trouvaient.

Par conséquent, je soutiens, monsieur le Président, que les arguments du gouvernement vont à l'encontre de nos usages et de la procédure et je vous demande de prendre une décision favorable relativement au rappel au Règlement soulevé par le député d'Eglinton—Lawrence.

Le Président: Je remercie le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre et le député de Mississauga-Sud de leurs contributions à ce sujet.

Je vais les prendre en délibéré et je ferai rapidement part de ma décision concernant cet important sujet à la Chambre.

*Initiatives ministérielles***INITIATIVES MINISTÉRIELLES**

[Français]

LOI SUR LE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LE PANAMA

La Chambre reprend l'étude du projet de loi C-46, Loi portant mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et la République du Panama, de l'Accord sur l'environnement entre le Canada et la République du Panama et de l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la République du Panama, et de la motion voulant que cette question soit maintenant mise aux voix.

Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ): Monsieur le Président, nous sommes appelés à prendre la parole aujourd'hui sur le projet de loi C-46, Loi portant mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et la République du Panama, de l'Accord sur l'environnement entre le Canada et la République du Panama et de l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la République du Panama.

D'entrée de jeu, je dirai que le Bloc québécois est défavorable à ce projet de loi. C'est sensiblement pour les mêmes raisons qu'il a été défavorable à maints projets de loi sur des mises en oeuvre d'accords de libre-échange bilatéraux entre le Canada et certains pays. Dans ce cas-ci, nous rencontrons une difficulté supplémentaire puisque le Panama est un paradis fiscal. Ce paradis fiscal figure sur la liste noire de la France et sur la liste grise de l'OCDE. Il s'agit de pays qui doivent en principe prendre des engagements pour échanger des renseignements fiscaux, sans toutefois les avoir substantiellement mis en oeuvre.

On sait que des pays sont des paradis fiscaux. L'OCDE a mis de l'avant quatre critères pour déterminer si un pays est un paradis fiscal. Ainsi, les pays qui veulent faire du commerce ou des échanges avec les pays qui sont des paradis fiscaux doivent s'assurer que ces derniers ne correspondent pas à ces quatre critères.

Il y a des paradis fiscaux où les taux d'imposition sont insignifiants, voire inexistant, qui ont des absences de transparence au niveau de leurs lois, de leur lois fiscales, qui ont des entraves judiciaires ou administratives à l'échange de renseignements et qui attirent des investissements simplement par considération fiscale et non pas pour l'activité économique comme telle. Le Panama est un de ces pays.

Le Bloc québécois demande que le Canada s'assure qu'il puisse faire des affaires de façon transparente, qu'on puisse aller chercher toutes les informations disponibles, par exemple, sur les entreprises canadiennes ou panaméennes qui viendraient faire des affaires ici, de sorte qu'on voit où va l'argent, qui paient les impôts et combien d'impôt est payé.

On demande au gouvernement conservateur de signer avec le Panama un accord d'échange de renseignements. Actuellement, on n'a aucune garantie que ces accords d'échange de renseignements avec le Panama sont signés et que ces accords de renseignements prévoient l'exonération d'impôt des revenus des filiales situées dans les juridictions visées. Cela veut dire quoi? Cela veut dire que le Canada fait beaucoup d'accords bilatéraux de libre-échange et les filiales d'entreprises canadiennes qui vont s'établir dans des îles ou des pays qui font ces types d'accord devraient, en principe, rapatrier au Canada les profits qu'ils font de façon à pouvoir payer des impôts.

Le Canada ne les oblige pas à faire cela. En fait, la définition de pays désigné du Règlement de l'impôt sur le revenu a été élargi en 2007 par le gouvernement conservateur de manière à englober un

pays avec lequel le Canada a conclu un accord d'échange de renseignements fiscaux. Ainsi, le revenu tiré d'une entreprise exploitée par une filiale étrangère dans un pays ayant conclu un accord d'échange de renseignements est inclus dans les revenus exonérés d'impôt.

● (1235)

En 2007, le gouvernement conservateur a effectué des modifications ayant dénaturé les accords d'échange de renseignements. Ceux-ci ne prévoient pas seulement l'échange de renseignements, mais bien l'exonération d'impôts des revenus des filiales situées dans les juridictions visées. C'est pour cette raison que le Bloc québécois demande que le Canada mette en place une véritable convention fiscale pour améliorer la transparence des institutions financières du Panama et combattre efficacement l'évasion fiscale avant d'accepter la ratification d'un accord de libre-échange. Le Panama étant un paradis fiscal, nous croyons qu'il sera facile pour les entreprises et les particuliers d'y placer ou d'y investir de l'argent. Il n'y aura aucune transparence, et nous ne saurons pas combien d'argent ces gens feront, combien ils devraient payer d'impôts et si ces impôts seront rapatriés au Canada. C'est une des raisons pour lesquelles nous n'acceptons pas cet accord de libre-échange.

Une autre raison explique notre position. Le Bloc québécois est ouvert au commerce, mais pas n'importe comment. Il est ouvert au commerce dans la perspective où les droits humains sont respectés. Le Panama a un gouvernement de droite ayant voté une loi jugée antisyndicale le 30 juin 2010. Cette loi comprendrait une réforme du code du travail perçue comme étant répressive puisqu'elle criminaliserait les travailleurs qui manifestent pour défendre leurs droits. En août dernier, le gouvernement panaméen a accepté de revoir la loi. Il reste tout de même justifié de s'inquiéter de la réelle volonté du gouvernement du Panama de respecter les conventions de la loi de l'Organisation internationale du travail. Il me semble important de retarder la signature de l'accord de libre-échange et de s'assurer que le gouvernement panaméen peut reculer sur sa façon de percevoir à la fois les syndicats et les travailleurs de son pays.

Le Bloc québécois est ouvert au commerce, mais vise une mondialisation équitable. Nous croyons que, pour que les échanges commerciaux soient mutuellement profitables, ils doivent d'abord être équitables. Un système commercial engendrant l'exploitation dans les pays pauvres et le dumping dans les pays riches n'est pas viable. On ne peut pas accepter une libre-échange qui aurait pour conséquence un nivellement vers le bas. L'absence de standards en matière d'environnement ou de droits du travail dans les accords commerciaux exerce une pression énorme sur nos industries, particulièrement nos industries traditionnelles. Nous voyons qu'il leur est très difficile de concurrencer des produits fabriqués au mépris des règles les plus élémentaires des droits sociaux.

Le Bloc Québécois estime que le travail des enfants, le travail forcé et le déni des droits fondamentaux des travailleurs constituent une forme de concurrence déloyale, au même titre, voire davantage, que les subventions à l'exportation ou le dumping. L'interdiction de ces pratiques est largement acceptée à l'échelle internationale, comme en témoigne l'important niveau d'adhésion aux huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail. Il faut avoir les moyens de se protéger contre ces pratiques.

Or les accords commerciaux et les lois commerciales ne permettent pas de protéger nos entreprises et nos travailleurs contre ce dumping social. Si un pays veut profiter des avantages du libre-échange, il doit, en contrepartie, accepter un certain nombre de règles de base, notamment dans le domaine des droits sociaux. Cette question préoccupe énormément les organisations de défense de l'environnement et des droits de la personne depuis longtemps. Ce qui est plus récent, c'est qu'elle soit devenue un enjeu économique de premier plan. Les industries québécoises menacées par la concurrence asiatique sont proportionnellement beaucoup plus présentes au Canada. Le Québec est en avance dans le débat de protection des droits.

• (1240)

C'est pourquoi le Bloc québécois presse le gouvernement fédéral de réviser ses positions dans les négociations commerciales, afin d'inclure dans les accords commerciaux des clauses qui prévoient le respect des standards internationaux en termes de droit du travail, de respect des droits de la personne et de respect de l'environnement.

Est-ce déjà terminé, monsieur le Président?

Le vice-président: Malheureusement, vous n'avez plus de temps.

L'honorable député d'Elmwood—Transcona a maintenant la parole.

[Traduction]

M. Jim Maloway (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, le fait est que la France a récemment signé une convention éliminant la double imposition avec le Panama parce que, en février dernier, la France est devenue proactive en imposant une taxe de 50 p. 100 sur les dividendes, les frais de service, les redevances et les intérêts payés par les entreprises françaises à un bénéficiaire dans n'importe lequel des pays figurant sur la liste noire. Bien entendu, le Panama faisait partie des 18 pays figurant sur cette liste.

Il est évident que des mesures proactives semblables à celles prises par la France, qui a imposé des pénalités aux 350 000 sociétés ayant des activités au Panama, donneront des résultats. Le Panama s'est assis à la table très rapidement, et après sa rencontre avec le président de la Confédération suisse, le premier ministre devrait se rendre directement au Panama afin de s'assurer que nous signions une entente semblable.

En fait, le Panama a signé une entente avec huit pays ces derniers mois. Or, le Canada n'était pas du nombre. Ces six derniers mois, le Panama a signé des ententes avec l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, le Qatar et l'Espagne. Le Canada, qui négocie pourtant un accord de libre-échange avec le Panama, ne fait pas partie de ces huit pays.

• (1245)

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Monsieur le Président, le député a raison. Je trouve dommage que le gouvernement soit prêt à privilégier le commerce à tout prix, sans égard à ce qui peut se passer, aux résultats, aux conséquences.

Ce gouvernement a toujours été frileux quand vient le temps d'exiger quelque chose. C'est comme si on avait peur de perdre en exigeant de travailler pour les droits humains, un commerce équitable et l'établissement de balises et de normes.

Si j'étais membre de ce gouvernement, j'aurais honte d'être incapable de mettre mon pied à terre davantage. J'aurais honte de ne privilégier que le côté mercantile des choses, sans considérer la justice et l'équité d'un tel projet de loi, d'un tel accord.

Initiatives ministérielles

[Traduction]

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, le Canada a conclu beaucoup d'accords commerciaux bilatéraux dernièrement et je pense que ce qui préoccupe beaucoup de gens, c'est que le gouvernement prenne l'habitude de conclure des accords bilatéraux au détriment des accords multilatéraux.

Je ne demande pas à la députée de commenter l'accord commercial dont nous sommes saisis, mais plutôt la méthode ou l'approche adoptée à l'égard des échanges commerciaux. Cette tendance à conclure des accords bilatéraux la préoccupe-t-elle? On pourrait dire qu'en raison de cette tendance, nous n'avons pas le temps de nous consacrer à ce que la plupart des gens considèrent essentiel, à savoir les accords multilatéraux, lesquels permettent d'établir des règles commerciales équitables pour tous, alors que les accords commerciaux bilatéraux complexes compliquent parfois les choses pour tout le monde.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Monsieur le Président, c'est effectivement très inquiétant. Le Canada a signé plus d'une vingtaine d'accords bilatéraux. En signant des accords de façon bilatérale, le gouvernement canadien se soustrait à certaines lois mondiales concernant des protections en matière de travail ou syndicale, de droits de la personne, d'environnement et d'autres protections.

On a beau dire que ce genre d'accords bilatéraux est assorti de lois pour protéger l'environnement et les travailleurs, il reste que ce sont des oui-dire. Rien ne colle aux réalités, aux ententes mondiales, et on doit s'en inquiéter. Non seulement ce n'est pas correct, mais cela ne ressemble pas à la nature du Canada et à l'image habituelle qu'il projette.

[Traduction]

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour parler du projet de loi C-46, qui mettrait en oeuvre un accord de libre-échange bilatéral avec le Panama.

Je veux examiner aujourd'hui le bilan du Canada sur le plan commercial, plus particulièrement l'orientation prise par le gouvernement en ce qui concerne les accords commerciaux. L'accord de libre-échange avec le Panama est un exemple de l'approche uniforme utilisée par le gouvernement en matière de libre-échange en vertu de laquelle il signe des accords bilatéraux avec différents pays au lieu de tenter de conclure des accords multilatéraux, ce qui serait préférable selon moi.

Beaucoup de gens qui participent aux accord de libre-échange et aux efforts diplomatiques sont très préoccupés par l'échec des négociations du cycle de Doha. Le gouvernement affirmera que, comme ces négociations ont échoué, ainsi que les pourparlers de l'OMC sur le multilatéralisme, nous devrions nous concentrer exclusivement sur les accords commerciaux bilatéraux.

Cela semble raisonnable puisqu'il ne semble pas y avoir d'initiatives qui permettraient la conclusion d'accords commerciaux multilatéraux ou la reprise des négociations du cycle de Doha. Cependant, si nous examinons le rôle du Canada sur le plan commercial depuis le début de la Confédération, nous devons nous assurer que nos échanges commerciaux se fassent de manière équitable et que les plus grandes économies ne tirent pas avantage de nos biens, de nos services et de nos ressources. Par ailleurs, nous devons également avoir accès aux marchés.

C'est essentiellement cela l'objectif. Nous devons nous assurer d'avoir accès aux marchés tout en protégeant notre économie.

Initiatives ministérielles

Quand nous signons tous ces accords commerciaux bilatéraux, nous devons vraiment nous demander si, mis ensemble, ils répondent aux intérêts du Canada. On a entendu des suppositions intéressantes sur ces petits accords commerciaux bilatéraux. Soyons honnêtes. La plupart des Canadiens ne se réveillent pas le matin en se disant que le Canada doit absolument avoir accès aux marchés du Liechtenstein, de la Jordanie ou du Panama.

Nous voulons veiller à ce qu'on ne liquide pas nos ressources naturelles, sans qu'il n'y ait de retombées en échange, et à ce qu'on n'ouvre pas nos marchés aux vicissitudes de très grandes multinationales qui font l'acquisition de nos entreprises et qui, après avoir supprimé des activités qu'elles ne jugent pas rentables, empochent les bénéficiaires, comme cela s'est produit dernièrement. Voilà ce qui inquiète les Canadiens. Ce n'est pas un quelconque accord de libre-échange avec le Panama, le Liechtenstein ou la Jordanie.

Les Canadiens sont très inquiets des conséquences de la conclusion d'accords bilatéraux et se demandent quelles en sont les retombées pour le Canada. Au cours des dernières semaines, il y a eu une discussion intéressante au sujet de Potash. Cette société a été un véritable pilier de l'économie en Saskatchewan. Comme nous le savons, toute la population saskatchewanaise en tirait parti puisqu'il s'agissait d'une société d'État.

Malheureusement, elle a été vendue, malgré tout le respect que nous devons au parti en Saskatchewan ou ce qui était auparavant le Parti conservateur et qui n'existe plus. Ils ont vendu cette société. M. Wall se trouve maintenant à parler comme un néo-démocrate, affirmant que, compte tenu des inquiétudes des investisseurs étrangers, il défendra les intérêts de la Saskatchewan et ne permettra pas qu'on porte davantage atteinte à Potash Corporation. Nous nous en réjouissons.

M. Wall écoute maintenant ce que les néo-démocrates lui ont dit, c'est-à-dire de ne pas liquider la société et de ne pas laisser le premier ministre agir comme il l'entend. Le commerce international ne peut se faire sans la protection des industries canadiennes. Je sais que certains conservateurs semblent se livrer à toutes sortes d'acrobaties, mais c'est un peu comme cela qu'ils agissent dans le dossier de la potasse. Je suppose que cela reflète parfaitement leur position en matière de commerce, qui consiste à protéger les industries canadiennes, d'un côté, et à assurer l'accès à des marchés étrangers, de l'autre.

• (1250)

Ne vous y trompez pas, si la Potash Corporation est vendue à un autre pays, ce qui est en train d'arriver dans le fond, l'effet de cette vente ne se fera pas sentir uniquement en Saskatchewan. Elle aura des répercussions partout au Canada. C'est à cela qu'il faut penser lorsqu'on songe à conclure des accords commerciaux. Quel avantage le Canada en tirera-t-il? Les dispositions de ce projet de loi, cette offre du gouvernement canadien, ont trait à la protection des investissements et au libre accès au marché des biens et services, y compris les marchés publics. Dans des accords commerciaux précédents, il y avait un accord sur la protection des travailleurs et un accord sur la protection de l'environnement.

Nos accords commerciaux ne valent rien si l'on n'y inscrit pas en toutes lettres ce qui est convenu au chapitre des normes du travail et des normes environnementales. Autrement, on risque d'en faire fi. Si les normes du travail de l'autre pays ne sont pas aussi rigoureuses que les nôtres, comme c'est le cas au Panama, le Canada se trouve essentiellement à placer ses travailleurs dans une situation concurrentielle désavantageuse par rapport aux travailleurs pana-

méens. À cela s'ajoute le fait que, lorsqu'on parle à des habitants du Panama, comme notre parti l'a fait, on apprend qu'ils craignent que la conclusion d'un tel accord ne vienne en fait avaliser et approuver sans discussion les pratiques de travail qui ont cours au Panama.

J'ai entendu les ministériels répéter à maintes reprises que c'est justement une occasion de mise à niveau de ces dernières et que, si un accord de libre-échange est conclu avec le Panama, celui-ci aura tout à coup des normes du travail et des normes environnementales équitables. Nous savons pourtant que nous ne sommes même pas en mesure d'exercer une surveillance sur la vente de la Potash Corporation dans ce pays. Aurons-nous suffisamment d'observateurs pour exercer une surveillance sur les normes environnementales et du travail au Panama? J'en doute. Cela n'est même pas prévu dans l'accord. Il en est question dans un accord auxiliaire qui n'est en fin de compte qu'un à-côté.

Quand on regarde cet accord commercial bilatéral dans son ensemble, on s'aperçoit qu'il est exactement comme les autres auparavant. Rien ne garantit que l'accès aux marchés sera équitable, et rien ne garantit non plus que les normes en matière d'environnement et de travail seront protégées par nos partenaires commerciaux. Rien — aucun chiffre, en tout cas — ne nous prouve que cet accord sera à l'avantage des Canadiens, travailleurs ou investisseurs. Nous ne savons rien non plus sur le suivi qui devra être fait ultérieurement, car chacun sait que tous les accords commerciaux doivent faire l'objet d'un suivi. À partir du moment où nous aurons signé et que nous aurons ainsi ouvert nos marchés, il s'en trouvera pour profiter des failles et pour, qui sait, embaucher de la main-d'oeuvre bon marché ou adopter des normes environnementales moins strictes que les nôtres. Chose certaine, il faudra s'assurer que le Canada en retire un avantage quelconque. Mais qui le fera?

Pour le moment, comme je le disais, nous n'avons même pas assez de monde pour faire un suivi adéquat dans le dossier de la possible vente de PotashCorp. Or, il nous faudra des gens pour faire le suivi de chacun de ces accords commerciaux bilatéraux. Voilà pourquoi il est si important de favoriser les accords multilatéraux.

Si l'ancien système multilatéral appelé Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce était encore en vigueur, nous aurions organisé des discussions et des débats à Bruxelles, où nous aurions régulièrement envoyé nos fonctionnaires s'assurer que les règles de l'accord étaient bien suivies. C'est ce qu'il nous faudrait pour chacun de ces accords bilatéraux.

Nous devrions conclure des accords multilatéraux, car ils sont plus sensés et plus équitables. Il ne fait aucun doute que nous faisons encore une fois fausse route, car le gouvernement ne voudra rien savoir des accords multilatéraux et va plutôt favoriser les accords bilatéraux, et tant pis pour les intérêts des Canadiens.

• (1255)

Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD): Monsieur le Président, je félicite le député d'avoir si bien expliqué certains problèmes soulevés par l'accord commercial avec le Panama. Mis à part les questions d'environnement, de main-d'oeuvre et de paradis fiscaux que soulève cet accord, nous savons que beaucoup de nos circonscriptions ont mal digéré certains effets négatifs des accords négociés par le gouvernement.

Initiatives ministérielles

L'accord sur le bois d'oeuvre n'a pas été si merveilleux que cela pour les travailleurs de ma circonscription, Nanaimo—Cowichan. Nous avons vu des scieries fermer leurs portes et certaines usines de pâte à papier ont maintenant de la difficulté à trouver de la fibre. Il m'est donc très difficile de retourner dans ma circonscription et d'y parler d'un nouvel accord qui ne semble pas offrir aux travailleurs canadiens le genre de protection que l'on souhaite voir mis en place par nos législateurs.

Je me demande si le député peut nous expliquer que les accords comme l'accord sur le bois d'oeuvre n'ont tout simplement pas bénéficié aux travailleurs canadiens et ont entraîné des pertes d'emplois. Lorsque nous parlons de commerce loyal, c'est que nous voulons un commerce vraiment loyal, pas le libre-échange. Nous voulons qu'il n'y ait pas de pertes nettes d'emplois pour les Canadiens. Le député peut-il nous dire ce qu'il en pense?

M. Paul Dewar: Monsieur le Président, ma collègue de la Colombie-Britannique met en fait le doigt sur le problème que représentent ces accords. Comme dans le cas de la capitulation dans le dossier du bois d'oeuvre, ainsi que certains de mes collègues l'appellent, l'accord semble bon en théorie aux yeux des négociateurs, mais en fait, les collectivités et les industries n'y trouvent pas d'avantages ou de bénéfices. C'est le contraire.

Rappelons-nous ce qui s'est passé. On s'est retrouvé avec 1 milliard de dollars de l'autre côté de la frontière et tout ça, afin d'avoir la certitude que nous étions partie d'un accord équitable qui nous donnerait l'accès à des marchés. Aujourd'hui, on constate la disparition d'une industrie dans des circonscriptions d'un bout à l'autre du pays. C'est ironique, plutôt tragique en fait, mais nous avons investi cet argent dans le but d'accéder à des marchés et c'est l'inverse qui s'est produit.

Ce ne sont pas seulement de beaux petits accords auxiliaires sur l'environnement et le travail — qui ne sont franchement pas très efficaces — que nous avons besoin de trouver dans ces traités. Comme dans le cas de la potasse, nous avons besoin de savoir quels avantages le Canada retire vraiment de ces accords de libre-échange, et je parle d'avantages réels et non théoriques.

Je suis certain que, en comité, nous voudrions voir des statistiques fiables sur le Panama, que nous pourrions présenter en toute confiance à nos collectivités, et ce, afin d'éviter, en ouvrant la frontière, que des gens viennent chez nous, prennent ce qui les intéresse et laissent le reste. Nous avons déjà eu des cas où nous avons permis à certaines personnes de venir dans notre pays, de prendre ce qu'elles voulaient, sans laisser à nos travailleurs leur part du gâteau.

• (1300)

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, il est toujours intéressant d'écouter les débats sur les accords commerciaux, car les mêmes arguments reviennent sans cesse.

Quelques points ont retenu mon attention, cependant, et j'aimerais avoir l'avis du député.

Il y a trois ans, les États-Unis ont conclu un accord avec le Panama, accord qui fut approuvé par le Congrès panaméen 13 jours plus tard. Cependant, trois ans plus tard, le Congrès américain n'a toujours pas ratifié l'accord. Il y a lieu de se poser des questions sur la nature du problème. Nous savons que l'accord entre les États-Unis et le Panama n'aura pas grande incidence étant donné que 96 p. 100 des exportations panaméennes sont exemptes de droits et ne font donc pas concurrence aux principaux produits d'exportation des États-Unis.

Ce doit donc être ailleurs que le bât blesse pour les États-Unis; j'estime qu'il serait pertinent, dans le cadre du présent débat, de savoir ce que font les autres pays qui négocient un accord de libre-échange, notamment avec le Panama.

M. Paul Dewar: Monsieur le Président, je signale que c'est le Congrès américain qui a stoppé l'accord avec la Colombie, et comme le sait le député, c'était sous le précédent gouvernement et non sous le gouvernement actuel. Les motifs du Congrès étaient clairs: il ne voulait conclure d'accord de libre-échange ni avec le Panama, comme le député l'a fait remarquer, ni avec la Colombie, en l'occurrence, à cause de ce qui se passait dans ce pays.

Il faut se demander si le pays avec lequel nous négocions un accord respecte les règles, et il faut le faire avant la conclusion de l'accord, pas après. Le Congrès américain a adopté une position ferme à cet égard. Il a été déterminé que la Colombie ne respectait pas les règles du jeu en ce qui concerne le droit du travail, les droits de la personne et l'environnement. Je pense que c'est pour cette même raison que les États-Unis ont stoppé les négociations avec le Panama.

[Français]

M. Luc Malo (Verchères—Les Patriotes, BQ): Monsieur le Président, j'entendais le précédent orateur, député néo-démocrate de la région d'Ottawa, parler de l'importance du multilatéralisme dans les échanges commerciaux pour s'assurer qu'il y ait une certaine équité dans les ententes et pour que celles-ci soient au bénéfice de tous les signataires, et cela, dans un esprit bien différent des accords bilatéraux dont le gouvernement veut précipiter l'adoption.

Au Bloc québécois, nous avons toujours été clairs. Pour nous, le protectionnisme n'est pas à l'avantage de l'économie québécoise parce que cette dernière est basée sur l'industrie manufacturière. Dans ses différents budgets, le gouvernement tente de limiter le déploiement et le rayonnement des entreprises manufacturières par des politiques visant à favoriser des secteurs comme celui du pétrole de l'Ouest. On s'objecte à ce genre de manoeuvres parce que l'on sait que l'économie québécoise est essentiellement basée sur l'industrie manufacturière, donc, sur les exportations. Au Québec, c'est le tiers du PIB qui découle des exportations de biens. Si on inclut toutes les exportations interprovinciales, c'est plus de la moitié du PIB qui dépend de l'essor de nos entreprises manufacturières.

On ne peut donc pas être favorables à toute tentative visant le protectionnisme. C'est la raison pour laquelle, lorsqu'on a su que l'administration américaine avait décidé d'inclure des mesures protectionnistes dans son plan de relance, les députés du Bloc québécois se sont précipités dans la capitale américaine, à Washington. Ils y ont exhorté le gouvernement américain et l'ensemble des partenaires à ne pas appliquer de mesures protectionnistes, car elles nuisent pas seulement à notre économie, mais également à celle de l'autre côté. Les échanges entre le Québec et les États-Unis et entre le Canada et les États-Unis sont très grands. Bien souvent, des biens manufacturés commencent à être construits d'un côté de la frontière et sont ensuite acheminés à nouveau de l'autre côté. La valeur ajoutée des biens s'accroît de l'autre côté de la frontière, puis ces biens reviennent et repartent. C'est une industrie manufacturière intégrée. Le Bloc québécois est donc farouchement opposé à toutes ces mesures protectionnistes.

Initiatives ministérielles

Cependant, le bien commun et la capacité des États à redistribuer la richesse, à protéger l'environnement et la culture et à assurer à leurs citoyens des services publics fondamentaux, comme la santé et l'éducation, doivent toujours être au cœur des décisions prises en matière de règles commerciales. Si le cycle de Doha à l'OMC est compromis et si la Zone de libre-échange des Amériques stagne présentement, est-ce en raison des mauvaises bases des négociations? Bien sûr que c'est à cause de cela. Ce n'est pas parce que le système multilatéral est inefficace. C'est simplement que des partenaires autour de la table ont l'impression que la « couverte », comme on dit au Québec, n'est pas de leur côté. Des partenaires veulent tirer plus d'avantages de leur côté et, par conséquent, ces États risqueraient d'y perdre au change.

• (1305)

Lorsqu'il est question de négociations, il est important que l'on garde toujours en tête qu'il faille que les accords soient justes pour l'ensemble des partenaires et que chacun puisse tirer les avantages qu'il espère de ces accords qui sont signés.

En ce qui a trait aux ententes multilatérales, si le gouvernement mettait davantage d'efforts autour de la table pour arriver à des compromis justes et équitables, on n'en serait pas là aujourd'hui à le voir se précipiter pour signer des ententes bilatérales avec tout un chacun pour essayer d'en court-circuiter d'autres qui voudraient signer des ententes. Je ne crois pas que ce soit la chose à faire. D'ailleurs, c'est la position du Bloc québécois, à savoir qu'il est important que l'ensemble des efforts consentis lors de la négociation d'ententes se fasse autour d'ententes multilatérales.

C'est la raison pour laquelle le Bloc québécois a été le premier parti en cette Chambre à demander qu'on signe une entente avec l'Union européenne. On questionne encore aujourd'hui cette entente, car on n'est pas certains que le gouvernement soit sérieux lorsqu'il défend autour de la table ce qui nous est cher, soit l'exemption culturelle et la gestion de l'offre. Des exigences fondamentales doivent toujours être au cœur des débats, des échanges et des négociations, parce qu'il y a des éléments fondamentaux qui sont au cœur de l'économie ou de l'identité d'une société. Par exemple, la gestion de l'offre l'est pour l'agriculture québécoise. Il y a aussi l'exemption culturelle. J'aime bien le répéter en cette Chambre. Le Québec est une nation où la culture, les arts, la littérature et au fond, tout ce qui est à la base de notre identité collective québécoise, nous sont chers. Nous souhaitons la préserver pour les générations à venir parce que c'est ce qui nous définit comme nation. Voilà sur cet aparté.

Comme mon collègue du Nouveau Parti démocratique le disait dans son discours, lorsque des accords sont négociés, il faut qu'ils soient bénéfiques pour l'économie du pays ou de la nation, comme c'est le cas pour la nation québécoise. Lorsque le Bloc québécois évalue les projets d'accords qui lui sont présentés, l'une des questions à laquelle il doit obtenir réponse est de savoir si ces accords peuvent être bénéfiques pour l'économie québécoise.

Cela dit, avec le Panama, il y a un autre problème qui s'inscrit dans le débat, soit le fait que ce pays est sur la liste grise des paradis fiscaux. Aucun de nos concitoyens aime entendre dans les actualités que des entreprises ne paient pas leur juste part d'impôts parce qu'elles envoient des capitaux à l'abri du fisc dans différents pays qui les protègent d'assumer leur responsabilité sociale. Il est clair qu'un simple citoyen n'a pas ces privilèges que le gouvernement continue malheureusement d'accorder aux riches entreprises pour se sauver du paiement d'une partie des impôts sur les profits qu'elles réalisent.

En ce qui concerne le Panama, j'ai ici un article du journal *Le Devoir*, qui est paru le 29 septembre 2010 et dont le titre est: « Lutte internationale contre l'évasion fiscale — Les mauvais élèves sont montrés du doigt », et en sous-titre: « Un forum mondial publie aujourd'hui ses premières évaluations ».

• (1310)

Ce texte venant de l'Agence France-Presse nous disait que, suivant un premier examen qui avait été fait par l'OMC, le Panama figurait probablement sur la liste de l'OMC des délinquants en cette matière. Je crois donc que c'est un élément à prendre en compte.

[Traduction]

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Monsieur le Président, à l'instar de ses partenaires de la coalition, le député s'oppose aux échanges commerciaux et aux débouchés pour les entreprises comme Bombardier et d'autres entreprises québécoises dans le monde. Ces députés sont contre toute forme d'accord de libre-échange qui leur procure un avantage sur le marché.

Dans le secteur de l'agriculture en Saskatchewan, les échanges commerciaux jouent un rôle important. Les échanges commerciaux sont essentiels. Le NPd ne représente pas les agriculteurs de la Saskatchewan, ce n'est jamais arrivé et cela n'arrivera jamais.

Pourquoi le député s'oppose-t-il aux échanges commerciaux? Pourtant, ils sont si bénéfiques pour l'économie canadienne, surtout au Québec. Pourquoi ne saisit-il pas cette occasion, pourquoi n'appuie-t-il pas ce projet de loi afin qu'il franchisse toutes les étapes permettant son adoption?

• (1315)

[Français]

M. Luc Malo: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Il parle de coalition. Pour ma part, je vois bien davantage une coalition entre les libéraux et les conservateurs pour permettre encore à de grandes entreprises de se sauver des impôts qu'elles devraient payer. Ces impôts nous permettraient de redistribuer davantage de richesse et permettraient à nos concitoyens de vivre encore mieux.

Pour répondre à sa question, comme je l'ai dit dans mon allocution, le Bloc québécois est un fervent partisan d'ententes multilatérales. Le Bloc québécois a été en faveur de la signature de l'Accord de libre-échange nord-américain, et il est tout autant en faveur d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne. Ces ententes se signent à plusieurs partenaires autour de la table. Ces derniers y trouvent tous des avantages et des bénéfices.

[Traduction]

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, les États-Unis ont conclu un accord avec le Panama il y a trois ans. Pourtant, ce dernier n'a pas encore été ratifié par le Congrès américain.

C'est curieux, car l'intervenant précédent a demandé pourquoi le député s'oppose aux échanges commerciaux, alors qu'ils sont si bénéfiques. L'accord États-Unis-Panama abolirait 88 p. 100 des droits de douane sur les exportations américaines et garantirait aux Américains de nouveaux accès et avantages liés aux services d'investissement, aux services financiers et à d'autres services au Panama. Plus particulièrement, l'accord créerait des débouchés intéressants pour les entreprises et les travailleurs américains dans le cadre des travaux actuels d'élargissement du canal de Panama.

Il semble que cet accord présente de nombreux avantages pour les États-Unis. Pourtant, même si le Panama a ratifié l'accord conclu avec les États-Unis 13 jours après la signature de l'entente, trois ans plus tard le Congrès américain ne l'a toujours pas approuvé.

Le député sait-il pourquoi les États-Unis ont refusé de ratifier un accord qui servirait pourtant leurs intérêts?

[Français]

M. Luc Malo: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Je ne voudrais pas présumer des raisons pour lesquelles le Congrès américain n'a pas décidé de mettre en avant cet accord de libre-échange, mais il est clair qu'il ne faut pas, lorsqu'il est question d'accords de libre-échange, que ce soit une course. Malheureusement, j'ai l'impression que c'est ce que le gouvernement conservateur est en train de faire. Il se précipite pour signer des accords bilatéraux avec plusieurs pays dans le but de court-circuiter d'autres pays qui sont en train de faire de même.

Comme je le disais dans mon allocution, il serait important que le gouvernement, au lieu de concentrer ses efforts sur ce genre de manoeuvres, s'assoie véritablement autour de tables internationales, où des accords importants doivent être signés entre plusieurs partenaires, et mette véritablement les efforts nécessaires afin de s'assurer que ces accords voient le jour, et ce, pour le bénéfice de nos concitoyens.

[Traduction]

M. Jim Maloway (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre la parole au sujet de ce projet de loi.

D'entrée de jeu, j'aimerais prendre un instant pour remercier le secrétaire parlementaire du premier ministre. Il y a environ une heure, il a mentionné que le premier ministre venait de signer aujourd'hui, en Suisse, un accord en vue d'éliminer la double imposition avec ce pays. Il nous a donné des renseignements, que nous tentions d'obtenir depuis un certain temps déjà, sur le montant d'argent qui a été récupéré par Revenu Canada.

Le secrétaire parlementaire du premier ministre a dit que, en vertu du programme d'amnistie, 138 millions de dollars ont été perçus l'an dernier au nom des contribuables canadiens. Il a ajouté que plus de 138 millions de dollars ont été perçus jusqu'à maintenant cette année, mais il n'a pas dit combien exactement. Je sais que le secrétaire parlementaire du ministre des Finances est présent et peut-être qu'il peut prendre cette question en note et nous communiquer plus tard combien d'argent a été perçu jusqu'à maintenant cette année. Je pense que c'est un bon signe.

Depuis de nombreuses années, les systèmes bancaires de la Suisse, du Liechtenstein et d'autres pays servent de paradis fiscaux pour les trafiquants d'armes et les trafiquants de drogue. Par ailleurs, des sociétés et des contribuables canadiens ordinaires ont profité de ces abris fiscaux, avant tout parce qu'ils peuvent le faire impunément.

La Suisse a gardé le secret bancaire pendant des centaines d'années, mais après les événements du 11 septembre, le voile a commencé à se lever un peu. Au cours des dernières années, le président Obama a confronté les grandes banques suisses et a exigé qu'elles fournissent de l'information. Sous prétexte de chercher de l'information concernant le financement du terrorisme, il a réussi à rompre le voile du secret. Toutefois, jusqu'à la tragédie de septembre 2001, jusqu'à ce que le monde entier commence à craindre le terrorisme, on ne se préoccupait apparemment pas trop des narcotrafiquants, des

marchands d'armes et des autres personnes qui font de l'évasion fiscale. Les choses ont évolué pour le mieux.

Voici encore un peu d'information qui est maintenant de notoriété publique. Il y a deux ou trois ans, un employé de banque au Liechtenstein a vendu des disquettes de la banque sur lesquelles figuraient le nom de milliers de contribuables allemands. Plus récemment, un employé d'une banque suisse a fait la même chose. Il a apporté des disquettes en France et les a remises au gouvernement français. Maintenant que le gouvernement du Canada fait face à la publication de cette information, les contribuables canadiens exigent de connaître les mesures qu'il prend à cet égard.

Le gouvernement du Canada offre essentiellement une amnistie aux contribuables qui n'ont pas payé leurs impôts. Il souhaite que ces mauvais contribuables déclarent à Revenu Canada qu'ils n'ont pas respecté leurs obligations fiscales. Il ne leur impose ni sanction, ni peine d'emprisonnement; il leur demande uniquement de payer leurs impôts. Voilà l'approche retenue jusqu'ici. Maintenant, le premier ministre est parti pour la Suisse où il a conclu un accord avec le gouvernement de ce pays.

Je demande au secrétaire parlementaire du ministre des Finances de prendre bonne note des mesures assez musclées que la France a prises. En février, la France a dressé une liste. On connaît la liste grise de l'OCDE, mais il y a maintenant la liste noire de la France où figurent 18 pays, dont le Panama.

• (1320)

La France a été proactive et le Canada devrait suivre son exemple. La France a assujéti à un impôt automatique de 50 p. 100 les dividendes, frais de service, redevances et intérêts payés par des entités françaises à tout bénéficiaire situé dans les pays de la liste noire, dont le Panama. Les gains tirés des transactions immobilières et des opérations sur titres sont aussi assujéti à cet impôt. De plus, l'exemption d'impôt de 95 p. 100 sur les dividendes versés par une filiale à sa société mère basée en France sera éliminée si la filiale se trouve dans un pays de la liste noire. La France a appliqué ces règles tout juste en février dernier.

Que s'est-il produit ensuite? Le résultat a été phénoménal. La France a maintenant avec le Panama une convention pour prévenir la double imposition. Lorsque le Panama s'est rendu compte que les carottes étaient cuites, qu'il devrait se conformer, il a signé des conventions avec la France, bien sûr, mais aussi avec le Mexique, la Barbade, la Belgique, les Pays-Bas, le Qatar et l'Espagne. Tout cela depuis février. Le Panama a donc signé ces conventions qu'il refusait de signer depuis des années.

Et vous savez quoi? Le Canada ne fait pas partie de ces pays, il veut plutôt signer un accord de libre-échange.

Le Parlement et le gouvernement auraient l'occasion idéale de prendre des mesures proactives et de faire ce que la France a fait. Il devrait dresser une liste noire, en adoptant celle de l'OCDE s'il le veut, et appliquer un impôt de 50 p. 100 sur les dividendes, intérêts, redevances et frais de service, comme l'a fait la France, et on verrait le Panama se précipiter à la table des négociations. Je peux affirmer que, si le Canada prenait une telle mesure, le gouvernement panaméen n'attendrait pas plus de quelques semaines avant de frapper à la porte du gouvernement du Canada afin de conclure une convention sur la double imposition. Ce serait une façon logique d'agir parce que, en ce moment, le gouvernement n'agit pas de manière à obtenir des résultats.

Initiatives parlementaires

Le député de Mississauga-Sud a tenté bien en vain toute la matinée d'obtenir des réponses des différents orateurs sur les raisons pour lesquelles les États-Unis ne ratifient pas leur accord avec le Panama. Il veut savoir pourquoi 43 ou 44 représentants élus ont demandé au président Obama de ne pas le ratifier. Le député a fait remarquer que le Panama a signé et ratifié l'accord en 13 jours tandis que les États-Unis ne l'ont pas encore ratifié après 3 ans et ne sont pas sur le point de le faire.

Le fait est que 45 législateurs américains ont refusé de signer, en partie parce que 350 000 entreprises ont des bureaux au Panama pour mettre leurs revenus à l'abri, et les Américains le savent. En d'autres mots, elles profitent du statut de paradis fiscal du pays. Une de ces entreprises n'est nulle autre qu'AIG. Il y a juste deux ans, AIG a reçu des milliards de dollars pour se renflouer et elle a accordé des primes substantielles à ses cadres six mois plus tard. Et maintenant, AIG poursuit le gouvernement américain pour réclamer le remboursement de 306 millions de dollars d'impôts qu'elle n'aurait pas dû verser — dit-elle — parce qu'elle a fait affaire par l'intermédiaire d'une de ses entités juridiques établies au Panama. Elle veut faire affaire dans des paradis fiscaux comme le Panama...

• (1325)

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je pense qu'en interrompant maintenant le député, on aura le temps de prendre connaissance d'une question ou d'une observation. Le député d'Etobicoke—Centre a la parole.

M. Borys Wrzesnewskyj (Etobicoke-Centre, Lib.): Monsieur le Président, les problèmes touchant le statut de paradis fiscal et de refuge pour les trafiquants de drogue sont graves, mais j'aimerais les mettre de côté pour un instant. En fait, le Canada n'a de leçons à donner à personne en matière de lutte contre les trafiquants de drogue. Certains pourraient prétendre qu'en Colombie-Britannique, le cannabis est le produit agricole le plus répandu.

J'aimerais parler de la question des droits de la personne, qui est plus importante encore. Depuis une vingtaine d'années, les partisans du libre-échange au pays suggèrent que nous mettions en place une zone de libre-échange centraméricaine. Dieu merci, cela n'a pas été fait, car certains des régimes dans cette région foulent aux pieds les droits de la personne et les droits démocratiques.

Au cours des dix dernières années, le Panama a fait des progrès remarquables dans ce domaine. Dans le contexte de notre approche visant à encourager les pays qui améliorent le respect de ces droits, le Panama pourrait servir d'exemple à d'autres régimes situés dans cette région. Ces dernières années, il est évident que le Guatemala a...

• (1330)

Le vice-président: Je dois interrompre le député, car il ne nous reste plus beaucoup de temps. Je vais redonner la parole au député d'Elmwood—Transcona le temps d'une très brève réponse.

M. Jim Maloway: Monsieur le Président, je terminais ma réponse à la question posée par le député de Mississauga-Sud lorsque j'ai manqué de temps. Il voulait savoir pourquoi les Américains ne ratifiaient pas l'accord.

Les membres du Congrès américain donnent l'exemple d'AIG pour justifier leur refus de ratifier l'accord. Il y a deux ans seulement, ils ont voté pour que les dirigeants d'AIG puissent recevoir des sommes astronomiques afin d'éviter la faillite à l'entreprise. Or, ces personnes se sont versé de généreuses primes et, maintenant, ils découvrent qu'AIG poursuit le gouvernement...

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Comme il est 13 h 30, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

LA LOI SUR L'ASSURANCE-EMPLOI

(Projet de loi C-280. L'ordre du jour appelle: Projets de loi d'initiative parlementaire.)

Troisième lecture du projet de loi C-280, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi (droit aux prestations et conditions requises)—Mme Carol Hughes.

Le vice-président: La députée d'Algoma—Manitoulin—Kapus-kasing n'est pas à la Chambre pour présenter l'article inscrit au *Feuilleton* d'aujourd'hui. Le projet de loi retombe donc au bas de la liste de priorité du *Feuilleton*.

Je crois que le député de Prince Albert veut faire une proposition à la Chambre.

M. Randy Hoback: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je crois que, si vous le demandez, vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que vous déclariez qu'il est 14 h 30.

Le vice-président: Y a-t-il consentement unanime pour que je déclare qu'il est 14 h 30?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Par conséquent, la Chambre s'ajourne à lundi prochain, à 11 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 13 h 32.)

ANNEXE

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION
ET L'AFFILIATION POLITIQUE;
COMITÉS DE LA CHAMBRE,
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

OCCUPANTS DU FAUTEUIL

Le Président

L'HON. PETER MILLIKEN

Le Vice-président et président des comités pléniers

M. ANDREW SCHEER

La vice-présidente des comités pléniers

MME DENISE SAVOIE

Le vice-président adjoint des comités pléniers

M. BARRY DEVOLIN

BUREAU DE RÉGIE INTERNE

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. JOHN BAIRD

MME LIBBY DAVIES

MME CLAUDE DEBELLEFEUILLE

M. JACQUES GOURDE

M. DAVID MCGUINITY

L'HON. GORDON O'CONNOR

M. JOE PRESTON

M. MARCEL PROULX

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Troisième session, Quarantième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	PCC
Ablonczy, L'hon. Diane, ministre d'État (Aînés)	Calgary—Nose Hill	Alberta	PCC
Aglukkaq, L'hon. Leona, ministre de la Santé	Nunavut	Nunavut	PCC
Albrecht, Harold	Kitchener—Conestoga	Ontario	PCC
Allen, Malcolm	Welland	Ontario	NPD
Allen, Mike	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	PCC
Allison, Dean	Niagara-Ouest—Glanbrook	Ontario	PCC
Ambrose, L'hon. Rona, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la Condition féminine	Edmonton—Spruce Grove	Alberta	PCC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	PCC
Anderson, David, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et pour la Commission canadienne du blé	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	PCC
André, Guy	Berthier—Maskinongé	Québec	BQ
Andrews, Scott	Avalon	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Angus, Charlie	Timmins—Baie James	Ontario	NPD
Armstrong, Scott	Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley	Nouvelle-Écosse	PCC
Arthur, André	Portneuf—Jacques-Cartier	Québec	Ind.
Ashfield, L'hon. Keith, ministre du Revenu national, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et ministre de la porte d'entrée de l'Atlantique	Fredericton	Nouveau-Brunswick	PCC
Ashton, Niki	Churchill	Manitoba	NPD
Asselin, Gérard	Manicouagan	Québec	BQ
Atamanenko, Alex	Colombie-Britannique-Southern Interior	Colombie-Britannique	NPD
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, L'hon. Larry	Yukon	Yukon	Lib.
Bains, L'hon. Navdeep	Mississauga—Brampton-Sud	Ontario	Lib.
Baird, L'hon. John, leader du gouvernement à la Chambre des communes	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	PCC
Beaudin, Josée	Saint-Lambert	Québec	BQ
Bélanger, L'hon. Mauril	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bellavance, André	Richmond—Arthabaska	Québec	BQ
Bennett, L'hon. Carolyn	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Vegreville—Wainwright	Alberta	PCC
Bernier, L'hon. Maxime	Beauce	Québec	PCC
Bevington, Dennis	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	NPD
Bezan, James	Selkirk—Interlake	Manitoba	PCC
Bigras, Bernard	Rosemont—La Petite-Patrie	Québec	BQ
Blackburn, L'hon. Jean-Pierre, ministre des Anciens Combattants et ministre d'État (Agriculture)	Jonquière—Alma	Québec	PCC
Blais, Raynald	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	Québec	BQ
Blaney, Steven	Lévis—Bellechasse	Québec	PCC
Block, Kelly	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	PCC
Bonsant, France	Compton—Stanstead	Québec	BQ
Bouchard, Robert	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	BQ
Boucher, Sylvie, secrétaire parlementaire pour la Condition féminine	Beauport—Limoilou	Québec	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Boughen, Ray	Palliser	Saskatchewan	PCC
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Braid, Peter	Kitchener—Waterloo	Ontario	PCC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	PCC
Brisson, L'hon. Scott	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	Lib.
Brown, Gordon	Leeds—Grenville	Ontario	PCC
Brown, Lois	Newmarket—Aurora	Ontario	PCC
Brown, Patrick	Barrie	Ontario	PCC
Bruinooge, Rod	Winnipeg-Sud	Manitoba	PCC
Brunelle, Paule	Trois-Rivières	Québec	BQ
Byrne, L'hon. Gerry	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Cadman, Dona	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	PCC
Calandra, Paul	Oak Ridges—Markham	Ontario	PCC
Calkins, Blaine	Wetaskiwin	Alberta	PCC
Cannan, Ron	Kelowna—Lake Country	Colombie-Britannique	PCC
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Cannon, L'hon. Lawrence, ministre des Affaires étrangères	Pontiac	Québec	PCC
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carrie, Colin, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé	Oshawa	Ontario	PCC
Carrier, Robert	Alfred-Pellan	Québec	BQ
Casson, L'hon. Rick	Lethbridge	Alberta	PCC
Charlton, Chris	Hamilton Mountain	Ontario	NPD
Chong, L'hon. Michael	Wellington—Halton Hills	Ontario	PCC
Chow, Olivia	Trinity—Spadina	Ontario	NPD
Christopherson, David	Hamilton-Centre	Ontario	NPD
Clarke, Rob	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	Saskatchewan	PCC
Clement, L'hon. Tony, ministre de l'Industrie	Parry Sound—Muskoka	Ontario	PCC
Coady, Siobhan	St. John's-Sud—Mount Pearl	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Coderre, L'hon. Denis	Bourassa	Québec	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—Tecumseh	Ontario	NPD
Cotler, L'hon. Irwin	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crombie, Bonnie	Mississauga—Streetsville	Ontario	Lib.
Crowder, Jean	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	NPD
Cullen, Nathan	Skeena—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	NPD
Cummins, John	Delta—Richmond-Est	Colombie-Britannique	PCC
Cuzner, Rodger	Cape Breton—Canso	Nouvelle-Écosse	Lib.
D'Amours, Jean-Claude	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Davidson, Patricia	Sarnia—Lambton	Ontario	PCC
Davies, Don	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	NPD
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, L'hon. Stockwell, président du Conseil du Trésor et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	PCC
DeBellefeuille, Claude	Beauharnois—Salaberry	Québec	BQ
Dechert, Bob, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice	Mississauga—Erindale	Ontario	PCC
Del Mastro, Dean, secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine canadien	Peterborough	Ontario	PCC
Demers, Nicole	Laval	Québec	BQ
Deschamps, Johanne	Laurentides—Labelle	Québec	BQ
Desnoyers, Luc	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Devolin, Barry, Le président suppléant	Haliburton—Kawartha Lakes—Brock	Ontario	PCC
Dewar, Paul	Ottawa-Centre	Ontario	NPD
Dhaliwal, Sukh	Newton—Delta-Nord	Colombie-Britannique	Lib.
Dhalla, Ruby	Brampton—Springdale	Ontario	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Donnelly, Fin	New Westminster—Coquitlam	Colombie-Britannique	NPD
Dorion, Jean	Longueuil—Pierre-Boucher	Québec	BQ
Dosanjh, L'hon. Ujjal	Vancouver-Sud	Colombie-Britannique	Lib.
Dreeshen, Earl	Red Deer	Alberta	PCC
Dryden, L'hon. Ken	York-Centre	Ontario	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Dufour, Nicolas	Repentigny	Québec	BQ
Duncan, L'hon. John, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits et ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	PCC
Duncan, Kirsty	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Duncan, Linda	Edmonton—Strathcona	Alberta	NPD
Dykstra, Rick, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	St. Catharines	Ontario	PCC
Easter, L'hon. Wayne	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Eyking, L'hon. Mark	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Faille, Meili	Vaudreuil-Soulanges	Québec	BQ
Fast, Ed	Abbotsford	Colombie-Britannique	PCC
Finley, L'hon. Diane, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Haldimand—Norfolk	Ontario	PCC
Flaherty, L'hon. Jim, ministre des Finances	Whitby—Oshawa	Ontario	PCC
Fletcher, L'hon. Steven, ministre d'État (Réforme démocratique)	Charleswood—St. James—Assiniboia	Manitoba	PCC
Folco, Raymonde	Laval—Les Îles	Québec	Lib.
Foote, Judy	Random—Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Freeman, Carole	Châteauguay—Saint-Constant	Québec	BQ
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Galipeau, Royal	Ottawa—Orléans	Ontario	PCC
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	Ontario	PCC
Garneau, Marc	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Gaudet, Roger	Montcalm	Québec	BQ
Généreux, Bernard	Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup	Québec	PCC
Glover, Shelly, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Saint-Boniface	Manitoba	PCC
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Est	Alberta	PCC
Goodale, L'hon. Ralph, Wascana	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Goodyear, L'hon. Gary, ministre d'État (Sciences et Technologie) (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario)	Cambridge	Ontario	PCC
Gourde, Jacques, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et du ministre du Revenu national	Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière	Québec	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Gravelle, Claude	Nickel Belt	Ontario	NPD
Grewal, Nina	Fleetwood—Port Kells	Colombie-Britannique	PCC
Guarnieri, L'hon. Albina	Mississauga-Est—Cooksville	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Rivière-du-Nord	Québec	BQ
Guergis, L'hon. Helena, Simcoe—Grey	Simcoe—Grey	Ontario	Cons. ind.
Guimond, Claude	Rimouski-Neigette— Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Guimond, Michel	Montmorency—Charlevoix— Haute-Côte-Nord	Québec	BQ
Hall Findlay, Martha	Willowdale	Ontario	Lib.
Harper, Le très hon. Stephen, premier ministre	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	PCC
Harris, Jack	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	NPD
Harris, Richard	Cariboo—Prince George	Colombie-Britannique	PCC
Hawn, L'hon. Laurie, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Edmonton-Centre	Alberta	PCC
Hiebert, Russ	Surrey-Sud—White Rock— Cloverdale	Colombie-Britannique	PCC
Hill, L'hon. Jay, Prince George—Peace River	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	PCC
Hoback, Randy	Prince Albert	Saskatchewan	PCC
Hoepfner, Candice	Portage—Lisgar	Manitoba	PCC
Holder, Ed	London-Ouest	Ontario	PCC
Holland, Mark	Ajax—Pickering	Ontario	Lib.
Hughes, Carol	Algoma—Manitoulin— Kapuskasing	Ontario	NPD
Hyer, Bruce	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	NPD
Ignatieff, L'hon. Michael, chef de l'opposition	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Jean, Brian, secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités	Fort McMurray—Athabasca	Alberta	PCC
Jennings, L'hon. Marlene	Notre-Dame-de-Grâce— Lachine	Québec	Lib.
Julian, Peter	Burnaby—New Westminster	Colombie-Britannique	NPD
Kamp, Randy, secrétaire parlementaire de la ministre des Pêches et des Océans	Pitt Meadows—Maple Ridge— Mission	Colombie-Britannique	PCC
Kania, Andrew	Brampton-Ouest	Ontario	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	South Shore—St. Margaret's	Nouvelle-Écosse	PCC
Kennedy, Gerard	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Kenney, L'hon. Jason, ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme	Calgary-Sud-Est	Alberta	PCC
Kent, L'hon. Peter, ministre d'État des Affaires étrangères (Améri- ques)	Thornhill	Ontario	PCC
Kerr, Greg, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants	Nova-Ouest	Nouvelle-Écosse	PCC
Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et de la ministre du Travail	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	PCC
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	Ontario	PCC
Laforest, Jean-Yves	Saint-Maurice—Champlain	Québec	BQ
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau— Mirabel	Québec	BQ
Lake, Mike, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Edmonton—Mill Woods— Beaumont	Alberta	PCC
Lalonde, Francine	La Pointe-de-l'Île	Québec	BQ

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Lauzon, Guy	Stormont—Dundas—South Glengary	Ontario	PCC
Lavallée, Carole	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ
Layton, L'hon. Jack	Toronto—Danforth	Ontario	NPD
Lebel, L'hon. Denis, ministre d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Roberval—Lac-Saint-Jean	Québec	PCC
LeBlanc, L'hon. Dominic	Beauséjour	Nouveau-Brunswick	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.
Lemay, Marc	Abitibi—Témiscamingue	Québec	BQ
Lemieux, Pierre, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture	Glengary—Prescott—Russell	Ontario	PCC
Leslie, Megan	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
Lessard, Yves	Chambly—Borduas	Québec	BQ
Lévesque, Yvon	Abitibi—Baie-James—Nunavik —Eeyou	Québec	BQ
Lobb, Ben	Huron—Bruce	Ontario	PCC
Lukiwski, Tom, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	PCC
Lunn, L'hon. Gary, ministre d'État (Sports)	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	PCC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	PCC
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, L'hon. Peter, ministre de la Défense nationale	Nova-Centre	Nouvelle-Écosse	PCC
MacKenzie, Dave, secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique	Oxford	Ontario	PCC
Malhi, L'hon. Gurbax	Bramalea—Gore—Malton	Ontario	Lib.
Malo, Luc	Verchères—Les Patriotes	Québec	BQ
Maloway, Jim	Elmwood—Transcona	Manitoba	NPD
Marston, Wayne	Hamilton-Est—Stoney Creek	Ontario	NPD
Martin, L'hon. Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique	Lib.
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, Tony	Sault Ste. Marie	Ontario	NPD
Masse, Brian	Windsor-Ouest	Ontario	NPD
Mathysen, Irene	London—Fanshawe	Ontario	NPD
Mayes, Colin	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	PCC
McCallum, L'hon. John	Markham—Unionville	Ontario	Lib.
McColeman, Phil	Brant	Ontario	PCC
McGuinty, David	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
McKay, L'hon. John	Scarborough—Guildwood	Ontario	Lib.
McLeod, Cathy	Kamloops—Thompson— Cariboo	Colombie-Britannique	PCC
McTeague, L'hon. Dan	Pickering—Scarborough-Est	Ontario	Lib.
Ménard, Serge	Marc-Aurèle-Fortin	Québec	BQ
Mendes, Alexandra	Brossard—La Prairie	Québec	Lib.
Menzies, Ted, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Macleod	Alberta	PCC
Merrifield, L'hon. Rob, ministre d'État (Transports)	Yellowhead	Alberta	PCC
Miller, Larry	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	PCC
Milliken, L'hon. Peter, Président de la Chambre des communes	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Minna, L'hon. Maria	Beaches—East York	Ontario	Lib.
Moore, L'hon. James, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam	Colombie-Britannique	PCC
Moore, L'hon. Rob, ministre d'État (Petite Entreprise et Tourisme)	Fundy Royal	Nouveau-Brunswick	PCC
Mourani, Maria	Ahuntsic	Québec	BQ
Mulcair, Thomas	Outremont	Québec	NPD

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Murphy, Brian	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Murphy, L'hon. Shawn	Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Murray, Joyce	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.
Nadeau, Richard	Gatineau	Québec	BQ
Neville, L'hon. Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.
Nicholson, L'hon. Rob, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Niagara Falls	Ontario	PCC
Norlock, Rick	Northumberland—Quinte West	Ontario	PCC
O'Connor, L'hon. Gordon, ministre d'État et whip en chef du gouvernement	Carleton—Mississippi Mills	Ontario	PCC
O'Neill-Gordon, Tilly	Miramichi	Nouveau-Brunswick	PCC
Obhrai, Deepak, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Calgary-Est	Alberta	PCC
Oda, L'hon. Bev, ministre de la Coopération internationale	Durham	Ontario	PCC
Oliphant, Robert	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Ouellet, Christian	Brome—Missisquoi	Québec	BQ
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Québec	Lib.
Paillé, Daniel	Hochelaga	Québec	BQ
Paillé, Pascal-Pierre	Louis-Hébert	Québec	BQ
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, L'hon. Christian, ministre des Ressources naturelles	Mégantic—L'Érable	Québec	PCC
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Payne, LaVar	Medicine Hat	Alberta	PCC
Pearson, Glen	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Petit, Daniel, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	Québec	PCC
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	Québec	BQ
Poilievre, Pierre, secrétaire parlementaire du premier ministre et de la ministre des Affaires intergouvernementales	Nepean—Carleton	Ontario	PCC
Pomerleau, Roger	Drummond	Québec	BQ
Prentice, L'hon. Jim, ministre de l'Environnement	Calgary-Centre-Nord	Alberta	PCC
Preston, Joe	Elgin—Middlesex—London	Ontario	PCC
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Rae, L'hon. Bob	Toronto-Centre	Ontario	Lib.
Rafferty, John	Thunder Bay—Rainy River	Ontario	NPD
Raitt, L'hon. Lisa, ministre du Travail	Halton	Ontario	PCC
Rajotte, James	Edmonton—Leduc	Alberta	PCC
Ratansi, Yasmin	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Rathgeber, Brent	Edmonton—St. Albert	Alberta	PCC
Regan, L'hon. Geoff	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	PCC
Richards, Blake	Wild Rose	Alberta	PCC
Richardson, Lee	Calgary-Centre	Alberta	PCC
Rickford, Greg, secrétaire parlementaire pour les Langues officielles	Kenora	Ontario	PCC
Ritz, L'hon. Gerry, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	PCC
Rodriguez, Pablo	Honoré-Mercier	Québec	Lib.
Rota, Anthony	Nipissing—Timiskaming	Ontario	Lib.
Roy, Jean-Yves	Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia	Québec	BQ

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Russell, Todd	Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Savage, Michael	Dartmouth—Cole Harbour	Nouvelle-Écosse	Lib.
Savoie, Denise, La présidente suppléante	Victoria	Colombie-Britannique	NPD
Saxton, Andrew, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor	North Vancouver	Colombie-Britannique	PCC
Scarpaleggia, Francis	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Scheer, Andrew, Le Vice-président	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	PCC
Schellenberger, Gary	Perth—Wellington	Ontario	PCC
Sgro, L'hon. Judy	York-Ouest	Ontario	Lib.
Shea, L'hon. Gail, ministre des Pêches et des Océans	Egmont	Île-du-Prince-Édouard	PCC
Shiple, Bev	Lambton—Kent—Middlesex	Ontario	PCC
Shory, Devinder	Calgary-Nord-Est	Alberta	PCC
Siksay, Bill	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Silva, Mario	Davenport	Ontario	Lib.
Simms, Scott	Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Simson, Michelle	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Smith, Joy	Kildonan—St. Paul	Manitoba	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	PCC
St-Cyr, Thierry	Jeanne-Le Ber	Québec	BQ
Stanton, Bruce	Simcoe-Nord	Ontario	PCC
Stoffer, Peter	Sackville—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Storseth, Brian	Westlock—St. Paul	Alberta	PCC
Strahl, L'hon. Chuck, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités	Chilliwack—Fraser Canyon	Colombie-Britannique	PCC
Sweet, David	Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale	Ontario	PCC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Thi Lac, Ève-Mary Thai	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Thibeault, Glenn	Sudbury	Ontario	NPD
Thompson, L'hon. Greg, Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PCC
Tilson, David	Dufferin—Caledon	Ontario	PCC
Toews, L'hon. Vic, ministre de la Sécurité publique	Provencher	Manitoba	PCC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Trost, Brad	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	PCC
Trudeau, Justin	Papineau	Québec	Lib.
Tweed, Merv	Brandon—Souris	Manitoba	PCC
Uppal, Tim	Edmonton—Sherwood Park	Alberta	PCC
Valeriote, Francis	Guelph	Ontario	Lib.
Van Kesteren, Dave	Chatham-Kent—Essex	Ontario	PCC
Van Loan, L'hon. Peter, ministre du Commerce international	York—Simcoe	Ontario	PCC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	PCC
Verner, L'hon. Josée, ministre des Affaires intergouvernementales, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Francophonie	Louis-Saint-Laurent	Québec	PCC
Vincent, Robert	Shefford	Québec	BQ
Volpe, L'hon. Joseph	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wallace, Mike	Burlington	Ontario	PCC
Warawa, Mark, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Langley	Colombie-Britannique	PCC
Warkentin, Chris	Peace River	Alberta	PCC
Watson, Jeff	Essex	Ontario	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Weston, John	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country	Colombie-Britannique	PCC
Weston, Rodney	Saint John	Nouveau-Brunswick	PCC
Wilfert, L'hon. Bryon	Richmond Hill	Ontario	Lib.
Wong, Alice, secrétaire parlementaire pour le Multiculturalisme	Richmond	Colombie-Britannique	PCC
Woodworth, Stephen	Kitchener-Centre	Ontario	PCC
Wrzesnewskyj, Borys	Etobicoke-Centre	Ontario	Lib.
Yelich, L'hon. Lynne, ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest)	Blackstrap	Saskatchewan	PCC
Young, Terence	Oakville	Ontario	PCC
Zarac, Lise	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
VACANCE	Dauphin—Swan River—Marquette	Manitoba	
VACANCE	Winnipeg-Nord	Manitoba	
VACANCE	Vaughan	Ontario	

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Troisième session, Quarantième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
ALBERTA (28)		
Ablonczy, L'hon. Diane, ministre d'État (Aînés)	Calgary—Nose Hill	PCC
Ambrose, L'hon. Rona, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la Condition féminine	Edmonton—Spruce Grove	PCC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	PCC
Benoit, Leon	Vegreville—Wainwright	PCC
Calkins, Blaine	Wetaskiwin	PCC
Casson, L'hon. Rick	Lethbridge	PCC
Dreeshen, Earl	Red Deer	PCC
Duncan, Linda	Edmonton—Strathcona	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Est	PCC
Harper, Le très hon. Stephen, premier ministre	Calgary-Sud-Ouest	PCC
Hawn, L'hon. Laurie, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale ..	Edmonton-Centre	PCC
Jean, Brian, secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités	Fort McMurray—Athabasca	PCC
Kenney, L'hon. Jason, ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme	Calgary-Sud-Est	PCC
Lake, Mike, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Edmonton—Mill Woods—Beaumont	PCC
Menzies, Ted, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Macleod	PCC
Merrifield, L'hon. Rob, ministre d'État (Transports)	Yellowhead	PCC
Obhrai, Deepak, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Calgary-Est	PCC
Payne, LaVar	Medicine Hat	PCC
Prentice, L'hon. Jim, ministre de l'Environnement	Calgary-Centre-Nord	PCC
Rajotte, James	Edmonton—Leduc	PCC
Rathgeber, Brent	Edmonton—St. Albert	PCC
Richards, Blake	Wild Rose	PCC
Richardson, Lee	Calgary-Centre	PCC
Shory, Devinder	Calgary-Nord-Est	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	PCC
Storseth, Brian	Westlock—St. Paul	PCC
Uppal, Tim	Edmonton—Sherwood Park	PCC
Warkentin, Chris	Peace River	PCC
COLOMBIE-BRITANNIQUE (36)		
Abbott, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Kootenay—Columbia	PCC
Atamanenko, Alex	Colombie-Britannique-Southern Interior ..	NPD
Cadman, Dona	Surrey-Nord	PCC
Cannan, Ron	Kelowna—Lake Country	PCC
Crowder, Jean	Nanaimo—Cowichan	NPD
Cullen, Nathan	Skeena—Bulkley Valley	NPD
Cummins, John	Delta—Richmond-Est	PCC
Davies, Don	Vancouver Kingsway	NPD
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, L'hon. Stockwell, président du Conseil du Trésor et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique	Okanagan—Coquihalla	PCC
Dhaliwal, Sukh	Newton—Delta-Nord	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Donnelly, Fin	New Westminster—Coquitlam	NPD
Dosanjh, L'hon. Ujjal	Vancouver-Sud	Lib.
Duncan, L'hon. John, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits et ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord	Île de Vancouver-Nord	PCC
Fast, Ed.	Abbotsford	PCC
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Lib.
Grewal, Nina	Fleetwood—Port Kells	PCC
Harris, Richard	Cariboo—Prince George	PCC
Hiebert, Russ	Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale	PCC
Hill, L'hon. Jay, Prince George—Peace River	Prince George—Peace River	PCC
Julian, Peter	Burnaby—New Westminster	NPD
Kamp, Randy, secrétaire parlementaire de la ministre des Pêches et des Océans	Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission	PCC
Lunn, L'hon. Gary, ministre d'État (Sports)	Saanich—Gulf Islands	PCC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	PCC
Martin, L'hon. Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Lib.
Mayes, Colin	Okanagan—Shuswap	PCC
McLeod, Cathy	Kamloops—Thompson—Cariboo	PCC
Moore, L'hon. James, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam	PCC
Murray, Joyce	Vancouver Quadra	Lib.
Savoie, Denise, La présidente suppléante	Victoria	NPD
Saxton, Andrew, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor	North Vancouver	PCC
Siksay, Bill	Burnaby—Douglas	NPD
Strahl, L'hon. Chuck, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités	Chilliwack—Fraser Canyon	PCC
Warawa, Mark, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Langley	PCC
Weston, John	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country	PCC
Wong, Alice, secrétaire parlementaire pour le Multiculturalisme	Richmond	PCC
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)		
Easter, L'hon. Wayne	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Lib.
Murphy, L'hon. Shawn	Charlottetown	Lib.
Shea, L'hon. Gail, ministre des Pêches et des Océans	Egmont	PCC
MANITOBA (12)		
Ashton, Niki	Churchill	NPD
Bezan, James	Selkirk—Interlake	PCC
Bruinooge, Rod	Winnipeg-Sud	PCC
Fletcher, L'hon. Steven, ministre d'État (Réforme démocratique)	Charleswood—St. James—Assiniboia	PCC
Glover, Shelly, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Saint-Boniface	PCC
Hoepfner, Candice	Portage—Lisgar	PCC
Maloway, Jim	Elmwood—Transcona	NPD
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Neville, L'hon. Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Smith, Joy	Kildonan—St. Paul	PCC
Toews, L'hon. Vic, ministre de la Sécurité publique	Provencher	PCC
Tweed, Merv	Brandon—Souris	PCC
VACANCE	Dauphin—Swan River—Marquette	

Nom	Circonscription	Affiliation politique
VACANCE.....	Winnipeg-Nord.....	
NOUVEAU-BRUNSWICK (10)		
Allen, Mike	Tobique—Mactaquac	PCC
Ashfield, L'hon. Keith, ministre du Revenu national, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et ministre de la porte d'entrée de l'Atlantique	Fredericton	PCC
D'Amours, Jean-Claude	Madawaska—Restigouche.....	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
LeBlanc, L'hon. Dominic	Beauséjour	Lib.
Moore, L'hon. Rob, ministre d'État (Petite Entreprise et Tourisme)	Fundy Royal	PCC
Murphy, Brian	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
O'Neill-Gordon, Tilly.....	Miramichi.....	PCC
Thompson, L'hon. Greg, Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest.....	PCC
Weston, Rodney	Saint John	PCC
NOUVELLE-ÉCOSSE (11)		
Armstrong, Scott.....	Cumberland—Colchester— Musquodoboit Valley	PCC
Brison, L'hon. Scott	Kings—Hants	Lib.
Cuzner, Rodger	Cape Breton—Canso	Lib.
Eyking, L'hon. Mark	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international.....	South Shore—St. Margaret's	PCC
Kerr, Greg, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants	Nova-Ouest	PCC
Leslie, Megan.....	Halifax	NPD
MacKay, L'hon. Peter, ministre de la Défense nationale.....	Nova-Centre	PCC
Regan, L'hon. Geoff.....	Halifax-Ouest.....	Lib.
Savage, Michael	Dartmouth—Cole Harbour	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Eastern Shore.....	NPD
NUNAVUT (1)		
Aglukkaq, L'hon. Leona, ministre de la Santé	Nunavut.....	PCC
ONTARIO (105)		
Albrecht, Harold	Kitchener—Conestoga	PCC
Allen, Malcolm	Welland	NPD
Allison, Dean	Niagara-Ouest—Glanbrook.....	PCC
Angus, Charlie	Timmins—Baie James	NPD
Bains, L'hon. Navdeep	Mississauga—Brampton-Sud.....	Lib.
Baird, L'hon. John, leader du gouvernement à la Chambre des communes	Ottawa-Ouest—Nepean.....	PCC
Bélanger, L'hon. Mauril	Ottawa—Vanier	Lib.
Bennett, L'hon. Carolyn.....	St. Paul's.....	Lib.
Braid, Peter	Kitchener—Waterloo.....	PCC
Brown, Gordon	Leeds—Grenville	PCC
Brown, Lois.....	Newmarket—Aurora	PCC
Brown, Patrick	Barrie	PCC
Calandra, Paul	Oak Ridges—Markham	PCC
Cannis, John	Scarborough-Centre.....	Lib.
Carrie, Colin, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé.....	Oshawa	PCC
Charlton, Chris.....	Hamilton Mountain	NPD

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Chong, L'hon. Michael	Wellington—Halton Hills	PCC
Chow, Olivia	Trinity—Spadina	NPD
Christopherson, David	Hamilton—Centre	NPD
Clement, L'hon. Tony, ministre de l'Industrie	Parry Sound—Muskoka	PCC
Comartin, Joe	Windsor—Tecumseh	NPD
Crombie, Bonnie	Mississauga—Streetsville	Lib.
Davidson, Patricia	Sarnia—Lambton	PCC
Dechert, Bob, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice	Mississauga—Erindale	PCC
Del Mastro, Dean, secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine canadien	Peterborough	PCC
Devolin, Barry, Le président suppléant	Haliburton—Kawartha Lakes—Brock	PCC
Dewar, Paul	Ottawa—Centre	NPD
Dhalla, Ruby	Brampton—Springdale	Lib.
Dryden, L'hon. Ken	York—Centre	Lib.
Duncan, Kirsty	Etobicoke-Nord	Lib.
Dykstra, Rick, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	St. Catharines	PCC
Finley, L'hon. Diane, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Haldimand—Norfolk	PCC
Flaherty, L'hon. Jim, ministre des Finances	Whitby—Oshawa	PCC
Galipeau, Royal	Ottawa—Orléans	PCC
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	PCC
Goodyear, L'hon. Gary, ministre d'État (Sciences et Technologie) (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario)	Cambridge	PCC
Gravelle, Claude	Nickel Belt	NPD
Guarnieri, L'hon. Albina	Mississauga—Est—Cooksville	Lib.
Guergis, L'hon. Helena, Simcoe—Grey	Simcoe—Grey	Cons. ind.
Hall Findlay, Martha	Willowdale	Lib.
Holder, Ed	London-Ouest	PCC
Holland, Mark	Ajax—Pickering	Lib.
Hughes, Carol	Algoma—Manitoulin—Kapusking	NPD
Hyer, Bruce	Thunder Bay—Superior-Nord	NPD
Ignatieff, L'hon. Michael, chef de l'opposition	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Kania, Andrew	Brampton-Ouest	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim	Scarborough—Agincourt	Lib.
Kennedy, Gerard	Parkdale—High Park	Lib.
Kent, L'hon. Peter, ministre d'État des Affaires étrangères (Amériques)	Thornhill	PCC
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	PCC
Lauzon, Guy	Stormont—Dundas—South Glengarry	PCC
Layton, L'hon. Jack	Toronto—Danforth	NPD
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Lemieux, Pierre, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture	Glengarry—Prescott—Russell	PCC
Lobb, Ben	Huron—Bruce	PCC
MacKenzie, Dave, secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique	Oxford	PCC
Malhi, L'hon. Gurbax	Bramalea—Gore—Malton	Lib.
Marston, Wayne	Hamilton—Est—Stoney Creek	NPD
Martin, Tony	Sault Ste. Marie	NPD
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD
Mathysen, Irene	London—Fanshawe	NPD
McCallum, L'hon. John	Markham—Unionville	Lib.
McColeman, Phil	Brant	PCC
McGuinty, David	Ottawa-Sud	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
McKay, L'hon. John	Scarborough—Guildwood	Lib.
McTeague, L'hon. Dan	Pickering—Scarborough-Est	Lib.
Miller, Larry	Bruce—Grey—Owen Sound	PCC
Milliken, L'hon. Peter, Président de la Chambre des communes	Kingston et les Îles	Lib.
Minna, L'hon. Maria	Beaches—East York	Lib.
Nicholson, L'hon. Rob, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Niagara Falls	PCC
Norlock, Rick	Northumberland—Quinte West	PCC
O'Connor, L'hon. Gordon, ministre d'État et whip en chef du gouvernement	Carleton—Mississippi Mills	PCC
Oda, L'hon. Bev, ministre de la Coopération internationale	Durham	PCC
Oliphant, Robert	Don Valley-Ouest	Lib.
Pearson, Glen	London-Centre-Nord	Lib.
Poillievre, Pierre, secrétaire parlementaire du premier ministre et de la ministre des Affaires intergouvernementales	Nepean—Carleton	PCC
Preston, Joe	Elgin—Middlesex—London	PCC
Rae, L'hon. Bob	Toronto-Centre	Lib.
Rafferty, John	Thunder Bay—Rainy River	NPD
Raïtt, L'hon. Lisa, ministre du Travail	Halton	PCC
Ratansi, Yasmin	Don Valley-Est	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington	PCC
Rickford, Greg, secrétaire parlementaire pour les Langues officielles	Kenora	PCC
Rota, Anthony	Nipissing—Timiskaming	Lib.
Schellenberger, Gary	Perth—Wellington	PCC
Sgro, L'hon. Judy	York-Ouest	Lib.
Shiple, Bev	Lambton—Kent—Middlesex	PCC
Silva, Mario	Davenport	Lib.
Simson, Michelle	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Stanton, Bruce	Simcoe-Nord	PCC
Sweet, David	Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale	PCC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Lib.
Thibeault, Glenn	Sudbury	NPD
Tilson, David	Dufferin—Caledon	PCC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Lib.
Valeriote, Francis	Guelph	Lib.
Van Kesteren, Dave	Chatham-Kent—Essex	PCC
Van Loan, L'hon. Peter, ministre du Commerce international	York—Simcoe	PCC
Volpe, L'hon. Joseph	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wallace, Mike	Burlington	PCC
Watson, Jeff	Essex	PCC
Wilfert, L'hon. Bryon	Richmond Hill	Lib.
Woodworth, Stephen	Kitchener-Centre	PCC
Wrzesnewskyj, Borys	Etobicoke-Centre	Lib.
Young, Terence	Oakville	PCC
VACANCE	Vaughan	
QUÉBEC (75)		
André, Guy	Berthier—Maskinongé	BQ
Arthur, André	Portneuf—Jacques-Cartier	Ind.
Asselin, Gérard	Manicouagan	BQ
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Beaudin, Josée	Saint-Lambert	BQ
Bellavance, André	Richmond—Arthabaska	BQ
Bernier, L'hon. Maxime	Beauce	PCC
Bigras, Bernard	Rosemont—La Petite-Patrie	BQ
Blackburn, L'hon. Jean-Pierre, ministre des Anciens Combattants et ministre d'État (Agriculture)	Jonquière—Alma	PCC
Blais, Raynald	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	BQ
Blaney, Steven	Lévis—Bellechasse	PCC
Bonsant, France	Compton—Stanstead	BQ
Bouchard, Robert	Chicoutimi—Le Fjord	BQ
Boucher, Sylvie, secrétaire parlementaire pour la Condition féminine	Beauport—Limoilou	PCC
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ
Brunelle, Paule	Trois-Rivières	BQ
Cannon, L'hon. Lawrence, ministre des Affaires étrangères	Pontiac	PCC
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Carrier, Robert	Alfred-Pellan	BQ
Coderre, L'hon. Denis	Bourassa	Lib.
Cotler, L'hon. Irwin	Mont-Royal	Lib.
DeBellefeuille, Claude	Beauharnois—Salaberry	BQ
Demers, Nicole	Laval	BQ
Deschamps, Johanne	Laurentides—Labelle	BQ
Desnoyers, Luc	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Dion, L'hon. Stéphane	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Dorion, Jean	Longueuil—Pierre-Boucher	BQ
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	BQ
Dufour, Nicolas	Repentigny	BQ
Faille, Meili	Vaudreuil-Soulanges	BQ
Folco, Raymonde	Laval—Les Îles	Lib.
Freeman, Carole	Châteauguay—Saint-Constant	BQ
Gagnon, Christiane	Québec	BQ
Garneau, Marc	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Gaudet, Roger	Montcalm	BQ
Généreux, Bernard	Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup	PCC
Gourde, Jacques, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et du ministre du Revenu national	Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière	PCC
Guay, Monique	Rivière-du-Nord	BQ
Guimond, Claude	Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques	BQ
Guimond, Michel	Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord	BQ
Jennings, L'hon. Marlene	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Lib.
Laforest, Jean-Yves	Saint-Maurice—Champlain	BQ
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	BQ
Lalonde, Francine	La Pointe-de-l'Île	BQ
Lavallée, Carole	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ
Lebel, L'hon. Denis, ministre d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Roberval—Lac-Saint-Jean	PCC
Lemay, Marc	Abitibi—Témiscamingue	BQ
Lessard, Yves	Chambly—Borduas	BQ
Lévesque, Yvon	Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	BQ
Malo, Luc	Verchères—Les Patriotes	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Ménard, Serge	Marc-Aurèle-Fortin	BQ
Mendes, Alexandra	Brossard—La Prairie	Lib.
Mourani, Maria	Ahunnsic	BQ
Mulcair, Thomas	Outremont	NPD
Nadeau, Richard	Gatineau	BQ
Ouellet, Christian	Brome—Missisquoi	BQ
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Paillé, Daniel	Hochelaga	BQ
Paillé, Pascal-Pierre	Louis-Hébert	BQ
Paquette, Pierre	Joliette	BQ
Paradis, L'hon. Christian, ministre des Ressources naturelles	Mégantic—L'Érable	PCC
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Petit, Daniel, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	PCC
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Pomerleau, Roger	Drummond	BQ
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Lib.
Rodriguez, Pablo	Honoré-Mercier	Lib.
Roy, Jean-Yves	Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane— Matapédia	BQ
Scarpaleggia, Francis	Lac-Saint-Louis	Lib.
St-Cyr, Thierry	Jeanne-Le Ber	BQ
Thi Lac, Ève-Mary Thai	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Trudeau, Justin	Papineau	Lib.
Verner, L'hon. Josée, ministre des Affaires intergouvernementales, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Francophonie	Louis-Saint-Laurent	PCC
Vincent, Robert	Shefford	BQ
Zarac, Lise	LaSalle—Émard	Lib.

SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et pour la Commission canadienne du blé	Cypress Hills—Grasslands	PCC
Block, Kelly	Saskatoon—Rosetown—Biggar	PCC
Boughen, Ray	Palliser	PCC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	PCC
Clarke, Rob	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	PCC
Goodale, L'hon. Ralph, Wascana	Wascana	Lib.
Hoback, Randy	Prince Albert	PCC
Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et de la ministre du Travail	Souris—Moose Mountain	PCC
Lukiwski, Tom, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Regina—Lumsden—Lake Centre	PCC
Ritz, L'hon. Gerry, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé	Battlefords—Lloydminster	PCC
Scheer, Andrew, Le Vice-président	Regina—Qu'Appelle	PCC
Trost, Brad	Saskatoon—Humboldt	PCC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	PCC
Yelich, L'hon. Lynne, ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest)	Blackstrap	PCC

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (7)

Andrews, Scott	Avalon	Lib.
Byrne, L'hon. Gerry	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Coady, Siobhan	St. John's-Sud—Mount Pearl.....	Lib.
Foote, Judy.....	Random—Burin—St. George's	Lib.
Harris, Jack	St. John's-Est	NPD
Russell, Todd	Labrador	Lib.
Simms, Scott	Bonavista—Gander—Grand Falls— Windsor.....	Lib.
TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)		
Bevington, Dennis.....	Western Arctic	NPD
YUKON (1)		
Bagnell, L'hon. Larry.....	Yukon.....	Lib.

LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 22 octobre 2010 — 3^e Session, 40^e Législature)

ACCÈS À L'INFORMATION, PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET ÉTHIQUE

Président: Shawn Murphy

Vice-présidents: Patricia Davidson
Bill Siksay

Harold Albrecht
Carolyn Bennett

Kelly Block
Paul Calandra

Wayne Easter
Carole Freeman

Pierre Poilievre
Ève-Mary Thai Thi Lac

(11)

Membres associés

Jim Abbott
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Charlie Angus
Scott Armstrong
Leon Benoit
Maxime Bernier
James Bezan
Steven Blaney
Sylvie Boucher
Ray Boughen
Peter Braid
Garry Breitkreuz
Gordon Brown
Lois Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Dona Cadman
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Rick Casson
Michael Chong
David Christopherson
Rob Clarke
Joe Comartin
John Cummins
Claude DeBellefeuille

Bob Dechert
Dean Del Mastro
Earl Dreshen
John Duncan
Rick Dykstra
Ed Fast
Judy Foote
Christiane Gagnon
Royal Galipeau
Cheryl Gallant
Bernard Généreux
Shelly Glover
Yvon Godin
Peter Goldring
Jacques Gourde
Nina Grewal
Martha Hall Findlay
Jack Harris
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Randy Hoback
Candice Hoepfner
Ed Holder
Brian Jean
Marlene Jennings
Randy Kamp
Gerald Keddy
Greg Kerr
Ed Komarnicki

Daryl Kramp
Mario Laframboise
Mike Lake
Guy Lauzon
Jack Layton
Pierre Lemieux
Ben Lobb
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Jim Maloway
Pat Martin
Colin Mayes
Phil McColeman
Cathy McLeod
Serge Ménard
Ted Menzies
Larry Miller
Anita Neville
Rick Norlock
Tilly O'Neill-Gordon
Deepak Obhrai
Robert Oliphant
Pierre Paquette
LaVar Payne
Daniel Petit
Joe Preston
James Rajotte
Brent Rathgeber
Scott Reid

Blake Richards
Lee Richardson
Greg Rickford
Andrew Saxton
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Devinder Shory
Michelle Simson
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Greg Thompson
David Tilson
Brad Trost
Merv Tweed
Tim Uppal
Dave Van Kesteren
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Weston
Rodney Weston
Alice Wong
Stephen Woodworth
Borys Wrzesnewskyj
Terence Young

AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD

Président: Bruce Stanton

Vice-présidents: Jean Crowder
Todd Russell

Larry Bagnell
Rob Clarke
Earl Dreeshen

Shelly Glover
Marc Lemay

Yvon Lévesque
Anita Neville

LaVar Payne
John Weston

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Charlie Angus
Scott Armstrong
Niki Ashton
Gérard Asselin
Carolyn Bennett
Leon Benoit
Maxime Bernier
Dennis Bevington
James Bezan
Steven Blaney
Kelly Block
Sylvie Boucher
Ray Boughen
Peter Braid
Garry Breitkreuz
Gordon Brown
Lois Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Dona Cadman
Paul Calandra
Blaine Calkins
Ron Cannan

Colin Carrie
Rick Casson
Michael Chong
Nathan Cullen
John Cummins
Patricia Davidson
Bob Dechert
Dean Del Mastro
Jean Dorion
Ken Dryden
John Duncan
Kirsty Duncan
Rick Dykstra
Ed Fast
Carole Freeman
Royal Galipeau
Cheryl Gallant
Bernard Généreux
Peter Goldring
Jacques Gourde
Nina Grewal
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Randy Hoback
Candice Hoepfner
Ed Holder
Carol Hughes
Bruce Hyer

Brian Jean
Randy Kamp
Gerald Keddy
Greg Kerr
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake
Guy Lauzon
Pierre Lemieux
Megan Leslie
Ben Lobb
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Pat Martin
Tony Martin
Colin Mayes
Phil McColeman
Cathy McLeod
Ted Menzies
Larry Miller
Rick Norlock
Tilly O'Neill-Gordon
Deepak Obhrai
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
John Rafferty
James Rajotte

Brent Rathgeber
Scott Reid
Blake Richards
Lee Richardson
Greg Rickford
Andrew Saxton
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Devinder Shory
Joy Smith
Kevin Sorenson
Brian Storseth
David Sweet
Greg Thompson
David Tilson
Brad Trost
Justin Trudeau
Merv Tweed
Tim Uppal
Dave Van Kesteren
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
Rodney Weston
Alice Wong
Stephen Woodworth
Terence Young

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Président: Dean Allison

Vice-présidents: Jean Dorion
Bernard Patry

Jim Abbott
Johanne Deschamps
Paul Dewar

Peter Goldring
James Lunney

Deepak Ohrai
Glen Pearson

Bob Rae
Dave Van Kesteren

(12)

Membres associés

Harold Albrecht
Mike Allen
Rob Anders
David Anderson
Scott Armstrong
Claude Bachand
Larry Bagnell
Leon Benoit
Maxime Bernier
James Bezan
Steven Blaney
Kelly Block
Sylvie Boucher
Ray Boughen
Peter Braid
Garry Breitkreuz
Gordon Brown
Lois Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Dona Cadman
Paul Calandra
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Rick Casson
Michael Chong
Rob Clarke
Joe Comartin
Irwin Cotler
Nathan Cullen
John Cummins
Patricia Davidson
Don Davies
Bob Dechert

Dean Del Mastro
Ujjal Dosanjh
Earl Dreshen
Ken Dryden
John Duncan
Rick Dykstra
Mark Eyking
Ed Fast
Raymonde Folco
Judy Foote
Hedy Fry
Royal Galipeau
Cheryl Gallant
Marc Garneau
Bernard Généreux
Shelly Glover
Jacques Gourde
Nina Grewal
Monique Guay
Claude Guimond
Jack Harris
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Randy Hoback
Candice Hoepfner
Ed Holder
Bruce Hyer
Brian Jean
Peter Julian
Randy Kamp
Jim Karygiannis
Gerald Keddy
Greg Kerr
Ed Komarnicki

Daryl Kramp
Jean-Yves Laforest
Mike Lake
Francine Lalonde
Guy Lauzon
Jack Layton
Pierre Lemieux
Ben Lobb
Tom Lukiwski
Dave MacKenzie
Wayne Marston
Keith Martin
Pat Martin
Brian Masse
Colin Mayes
Phil McColeman
John McKay
Cathy McLeod
Dan McTeague
Ted Menzies
Larry Miller
Brian Murphy
Richard Nadeau
Rick Norlock
Tilly O'Neill-Gordon
Massimo Pacetti
LaVar Payne
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
John Rafferty
James Rajotte
Yasmin Ratansi
Brent Rathgeber
Scott Reid

Blake Richards
Lee Richardson
Greg Rickford
Michael Savage
Andrew Saxton
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Devinder Shory
Bill Siksay
Mario Silva
Joy Smith
Kevin Sorenson
Thierry St-Cyr
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Paul Szabo
Greg Thompson
David Tilson
Alan Tonks
Brad Trost
Merv Tweed
Tim Uppal
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Weston
Rodney Weston
Alice Wong
Stephen Woodworth
Borys Wrzesnewskyj
Terence Young

SOUS-COMITÉ DES DROITS INTERNATIONAUX DE LA PERSONNE

Président: Scott Reid

Vice-présidents: Johanne Deschamps
Mario Silva

Irwin Cotler

Russ Hiebert

Wayne Marston

David Sweet

(7)

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Président: Larry Miller

Vice-présidents: André Bellavance
Mark Eyking

Alex Atamanenko
France Bonsant
Wayne Easter

Randy Hoback
Pierre Lemieux

Blake Richards
Bev Shipley

Brian Storseth
Francis Valeriote

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Harold Albrecht
Malcolm Allen
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Charlie Angus
Scott Armstrong
Niki Ashton
Carolyn Bennett
Leon Benoit
Maxime Bernier
James Bezan
Bernard Bigras
Steven Blaney
Kelly Block
Sylvie Boucher
Ray Boughen
Peter Braid
Garry Breitzkreuz
Gordon Brown
Lois Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Paule Brunelle
Dona Cadman
Paul Calandra
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie

Rick Casson
Michael Chong
Rob Clarke
Joe Comartin
Nathan Cullen
John Cummins
Patricia Davidson
Bob Dechert
Dean Del Mastro
Jean Dorion
Ujjal Dosanjh
Earl Dreeshen
John Duncan
Kirsty Duncan
Rick Dykstra
Ed Fast
Royal Galipeau
Cheryl Gallant
Bernard Généreux
Shelly Glover
Yvon Godin
Peter Goldring
Jacques Gourde
Claude Gravelle
Nina Grewal
Claude Guimond
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Candice Hoepfner
Ed Holder

Carol Hughes
Bruce Hyer
Brian Jean
Randy Kamp
Gerald Keddy
Greg Kerr
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Jean-Yves Laforest
Mike Lake
Guy Lauzon
Ben Lobb
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Pat Martin
Tony Martin
Colin Mayes
Phil McColeman
Cathy McLeod
Ted Menzies
Joyce Murray
Anita Neville
Rick Norlock
Tilly O'Neill-Gordon
Deepak Obhrai
Christian Ouellet
LaVar Payne
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston

James Rajotte
Brent Rathgeber
Scott Reid
Lee Richardson
Greg Rickford
Andrew Saxton
Francis Scarpaleggia
Gary Schellenberger
Devinder Shory
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Peter Stoffer
David Sweet
Greg Thompson
David Tilson
Brad Trost
Merv Tweed
Tim Uppal
Dave Van Kesteren
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Weston
Rodney Weston
Alice Wong
Stephen Woodworth
Terence Young

ANCIENS COMBATTANTS

Président: Gary Schellenberger

Vice-présidents: Judy Sgro
Peter Stoffer

Guy André
Kirsty Duncan
Greg Kerr

Ben Lobb
Colin Mayes

Phil McColeman
Brian Storseth

Robert Vincent
Lise Zarac

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Scott Andrews
Scott Armstrong
Claude Bachand
Leon Benoit
Maxime Bernier
James Bezan
Steven Blaney
Kelly Block
Sylvie Boucher
Ray Boughen
Peter Braid
Garry Breitzkreuz
Gordon Brown
Lois Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Dona Cadman
Paul Calandra
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Rick Casson
Michael Chong

Rob Clarke
John Cummins
Patricia Davidson
Bob Dechert
Dean Del Mastro
Earl Dreeshen
John Duncan
Rick Dykstra
Meili Faille
Ed Fast
Judy Foote
Carole Freeman
Royal Galipeau
Cheryl Gallant
Bernard Généreux
Shelly Glover
Yvon Godin
Peter Goldring
Jacques Gourde
Nina Grewal
Jack Harris
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Randy Hoback
Candice Hoepfner
Ed Holder
Brian Jean

Randy Kamp
Gerald Keddy
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake
Guy Lauzon
Pierre Lemieux
Megan Leslie
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Luc Malo
Wayne Marston
Pat Martin
Tony Martin
Cathy McLeod
Ted Menzies
Larry Miller
Rick Norlock
Tilly O'Neill-Gordon
Deepak Obhrai
LaVar Payne
Glen Pearson
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
James Rajotte
Brent Rathgeber

Scott Reid
Blake Richards
Lee Richardson
Greg Rickford
Michael Savage
Andrew Saxton
Bev Shipley
Devinder Shory
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
David Sweet
Greg Thompson
David Tilson
Brad Trost
Merv Tweed
Tim Uppal
Dave Van Kesteren
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Weston
Rodney Weston
Alice Wong
Stephen Woodworth
Terence Young

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Président: David Tilson

Vice-présidents: Thierry St-Cyr
Borys Wrzesnewskyj

Josée Beaudin
Olivia Chow
Rick Dykstra

Nina Grewal
Robert Oliphant

Justin Trudeau
Tim Uppal

Alice Wong
Terence Young

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Scott Armstrong
Leon Benoit
Maxime Bernier
James Bezan
Steven Blaney
Kelly Block
Sylvie Boucher
Ray Boughen
Peter Braid
Garry Breitkreuz
Gordon Brown
Lois Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Dona Cadman
Paul Calandra
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Rick Casson
Michael Chong
David Christopherson
Rob Clarke
Joe Comartin
Bonnie Crombie

John Cummins
Patricia Davidson
Don Davies
Libby Davies
Bob Dechert
Dean Del Mastro
Johanne Deschamps
Sukh Dhaliwal
Fin Donnelly
Jean Dorion
Earl Dreeshen
John Duncan
Meili Faille
Ed Fast
Royal Galipeau
Cheryl Gallant
Bernard Généreux
Shelly Glover
Peter Goldring
Jacques Gourde
Monique Guay
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Randy Hoback
Candice Hoepfner
Ed Holder
Brian Jean
Peter Julian
Randy Kamp

Andrew Kania
Gerald Keddy
Greg Kerr
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake
Francine Lalonde
Guy Lauzon
Jack Layton
Pierre Lemieux
Ben Lobb
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Pat Martin
Brian Masse
Colin Mayes
Phil McColeman
Cathy McLeod
Alexandra Mendes
Ted Menzies
Larry Miller
Richard Nadeau
Rick Norlock
Tilly O'Neill-Gordon
Deepak Obhrai
LaVar Payne
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston

James Rajotte
Brent Rathgeber
Scott Reid
Blake Richards
Lee Richardson
Greg Rickford
Andrew Saxton
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Devinder Shory
Bill Siksay
Michelle Simson
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Greg Thompson
Brad Trost
Merv Tweed
Dave Van Kesteren
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Weston
Rodney Weston
Stephen Woodworth
Lise Zarac

COMMERCE INTERNATIONAL

Président: Lee Richardson

Vice-présidents: John Cannis
Jean-Yves Laforest

Dean Allison
Ron Cannan
Claude Guimond

Martha Hall Findlay
Ed Holder

Peter Julian
Gerald Keddy

Mario Silva
Brad Trost

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Harold Albrecht
Malcolm Allen
Mike Allen
Rob Anders
David Anderson
Scott Armstrong
Navdeep Bains
Leon Benoit
Maxime Bernier
James Bezan
Steven Blaney
Kelly Block
Robert Bouchard
Sylvie Boucher
Ray Boughen
Peter Braid
Garry Breitzkreuz
Gordon Brown
Lois Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Dona Cadman
Paul Calandra
Blaine Calkins
Serge Cardin
Colin Carrie
Rick Casson
Chris Charlton
Michael Chong
Rob Clarke
Siobhan Coady

Bonnie Crombie
Nathan Cullen
John Cummins
Patricia Davidson
Bob Dechert
Dean Del Mastro
Johanne Deschamps
Paul Dewar
Sukh Dhaliwal
Ruby Dhalla
Jean Dorion
Earl Dreeshen
John Duncan
Rick Dykstra
Wayne Easter
Ed Fast
Judy Foote
Royal Galipeau
Cheryl Gallant
Bernard Généreux
Shelly Glover
Peter Goldring
Jacques Gourde
Nina Grewal
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Randy Hoback
Candice Hoepfner
Bruce Hyer
Brian Jean
Randy Kamp

Greg Kerr
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake
Francine Lalonde
Guy Lauzon
Pierre Lemieux
Ben Lobb
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Wayne Marston
Pat Martin
Colin Mayes
Phil McColeman
Cathy McLeod
Ted Menzies
Larry Miller
Thomas Mulcair
Rick Norlock
Tilly O'Neill-Gordon
Deepak Obhrai
Robert Oliphant
LaVar Payne
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
John Rafferty
James Rajotte
Yasmin Ratansi
Brent Rathgeber
Geoff Regan

Scott Reid
Blake Richards
Greg Rickford
Anthony Rota
Michael Savage
Denise Savoie
Andrew Saxton
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Devinder Shory
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Greg Thompson
David Tilson
Merv Tweed
Tim Uppal
Dave Van Kesteren
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Weston
Rodney Weston
Bryon Wilfert
Alice Wong
Stephen Woodworth
Terence Young

COMPTES PUBLICS**Président:** Joseph Volpe**Vice-présidents:** David Christopherson
Daryl KrampNavdeep Bains
Jean-Claude D'AmoursEarl Dreeshen
Meili FailleRichard Nadeau
Andrew SaxtonBev Shipley
Terence Young

(11)

Membres associésJim Abbott
Harold Albrecht
Malcolm Allen
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Scott Armstrong
Leon Benoit
Maxime Bernier
James Bezan
Steven Blaney
Kelly Block
Sylvie Boucher
Ray Boughen
Diane Bourgeois
Peter Braid
Garry Breitkreuz
Gordon Brown
Lois Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Dona Cadman
Paul Calandra
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Robert Carrier
Rick Casson
Michael ChongOlivia Chow
Rob Clarke
Denis Coderre
Bonnie Crombie
John Cummins
Patricia Davidson
Bob Dechert
Dean Del Mastro
Paul Dewar
Jean Dorion
John Duncan
Rick Dykstra
Ed Fast
Royal Galipeau
Cheryl Gallant
Bernard Généreux
Shelly Glover
Peter Goldring
Jacques Gourde
Nina Grewal
Martha Hall Findlay
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Randy Hoback
Candice Hoepfner
Ed Holder
Brian Jean
Peter Julian
Randy KampGerald Keddy
Gerard Kennedy
Greg Kerr
Ed Komarnicki
Mike Lake
Guy Lauzon
Jack Layton
Pierre Lemieux
Ben Lobb
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Jim Maloway
Pat Martin
Colin Mayes
Phil McColeman
Cathy McLeod
Ted Menzies
Larry Miller
Thomas Mulcair
Anita Neville
Rick Norlock
Tilly O'Neill-Gordon
Deepak Obhrai
Daniel Paillé
LaVar Payne
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
James RajotteYasmin Ratansi
Brent Rathgeber
Scott Reid
Blake Richards
Lee Richardson
Greg Rickford
Gary Schellenberger
Devinder Shory
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Greg Thompson
David Tilson
Brad Trost
Merv Tweed
Tim Uppal
Dave Van Kesteren
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Weston
Rodney Weston
Alice Wong
Stephen Woodworth
Borys Wrzesnewskyj

CONDITION FÉMININE**Président:** Hedy Fry**Vice-présidents:** Irene Mathysen
Cathy McLeodSylvie Boucher
Lois BrownDona Cadman
Nicole DemersLuc Desnoyers
Nina GrewalAnita Neville
Michelle Simson

(11)

Membres associésJim Abbott
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Scott Armstrong
Niki Ashton
Carolyn Bennett
Leon Benoit
Maxime Bernier
James Bezan
Steven Blaney
Kelly Block
France Bonsant
Ray Boughen
Peter Braid
Garry Breitkreuz
Gordon Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Paul Calandra
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Rick Casson
Chris Charlton
Michael Chong
Olivia ChowRob Clarke
Jean Crowder
John Cummins
Patricia Davidson
Libby Davies
Bob Dechert
Dean Del Mastro
Jean Dorion
Earl Dreesen
John Duncan
Linda Duncan
Rick Dykstra
Ed Fast
Royal Galipeau
Cheryl Gallant
Bernard Généreux
Shelly Glover
Peter Goldring
Jacques Gourde
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Randy Hoback
Candice Hoepfner
Ed Holder
Carol Hughes
Brian Jean
Randy Kamp
Gerald KeddyGreg Kerr
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake
Guy Lauzon
Jack Layton
Pierre Lemieux
Megan Leslie
Ben Lobb
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Pat Martin
Colin Mayes
Phil McColeman
Serge Ménard
Ted Menzies
Larry Miller
Rick Norlock
Tilly O'Neill-Gordon
Deepak Obhrai
LaVar Payne
Glen Pearson
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
James Rajotte
Brent Rathgeber
Scott ReidBlake Richards
Lee Richardson
Greg Rickford
Andrew Saxton
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Devinder Shory
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Greg Thompson
David Tilson
Brad Trost
Merv Tweed
Tim Uppal
Dave Van Kesteren
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Weston
Rodney Weston
Alice Wong
Stephen Woodworth
Terence Young

DÉFENSE NATIONALE**Président:** Maxime Bernier**Vice-présidents:** Claude Bachand
Bryon WilfertRay Boughen
Peter Braid
Cheryl GallantJack Harris
Laurie HawnDominic LeBlanc
Pascal-Pierre PailléLaVar Payne
Marcel Proulx

(12)

Membres associésJim Abbott
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Guy André
Scott Armstrong
Larry Bagnell
Leon Benoit
Dennis Bevington
James Bezan
Steven Blaney
Kelly Block
Robert Bouchard
Sylvie Boucher
Garry Breitzkreuz
Gordon Brown
Lois Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Dona Cadman
Paul Calandra
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Rick Casson
Michael Chong
Rob Clarke
Joe Comartin
Nathan Cullen
John CumminsPatricia Davidson
Don Davies
Bob Dechert
Dean Del Mastro
Johanne Deschamps
Paul Dewar
Jean Dorion
Earl Dreeshen
Nicolas Dufour
John Duncan
Rick Dykstra
Ed Fast
Christiane Gagnon
Royal Galipeau
Bernard Généreux
Shelly Glover
Peter Goldring
Jacques Gourde
Nina Grewal
Monique Guay
Richard Harris
Russ Hiebert
Randy Hoback
Candice Hoepfner
Ed Holder
Mark Holland
Brian Jean
Peter Julian
Randy Kamp
Gerald Keddy
Greg Kerr
Ed KomarnickiDaryl Kramp
Mike Lake
Francine Lalonde
Guy Lauzon
Pierre Lemieux
Megan Leslie
Ben Lobb
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Pat Martin
Colin Mayes
Phil McColeman
Cathy McLeod
Ted Menzies
Larry Miller
Maria Mourani
Richard Nadeau
Anita Neville
Rick Norlock
Tilly O'Neill-Gordon
Deepak Obhrai
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
James Rajotte
Brent Rathgeber
Scott Reid
Blake Richards
Lee Richardson
Greg RickfordAnthony Rota
Todd Russell
Andrew Saxton
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Devinder Shory
Scott Simms
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Peter Stoffer
Brian Storseth
David Sweet
Paul Szabo
Greg Thompson
David Tilson
Brad Trost
Merv Tweed
Tim Uppal
Dave Van Kesteren
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Weston
Rodney Weston
Alice Wong
Stephen Woodworth
Borys Wrzesnewskyj
Terence Young

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président: James Bezan

Vice-présidents: Bernard Bigras
Francis Scarpaleggia

Scott Armstrong
Steven Blaney
Blaine Calkins

Linda Duncan
Gerard Kennedy

Joyce Murray
Christian Ouellet

Mark Warawa
Stephen Woodworth

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
André Bellavance
Leon Benoit
Maxime Bernier
Dennis Bevington
Kelly Block
France Bonsant
Robert Bouchard
Sylvie Boucher
Ray Boughen
Peter Braid
Garry Breitzkreuz
Gordon Brown
Lois Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Paule Brunelle
Dona Cadman
Paul Calandra
Ron Cannan
Serge Cardin
Colin Carrie
Rick Casson
Michael Chong
Rob Clarke
Joe Comartin
Jean Crowder

Nathan Cullen
John Cummins
Patricia Davidson
Bob Dechert
Dean Del Mastro
Fin Donnelly
Jean Dorion
Earl Dreeshen
Nicolas Dufour
John Duncan
Kirsty Duncan
Rick Dykstra
Ed Fast
Royal Galipeau
Cheryl Gallant
Marc Garneau
Bernard Généreux
Shelly Glover
Peter Goldring
Jacques Gourde
Nina Grewal
Claude Guimond
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Randy Hoback
Candice Hoepfner
Ed Holder
Bruce Hyer
Brian Jean
Peter Julian
Randy Kamp

Gerald Keddy
Greg Kerr
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake
Guy Lauzon
Jack Layton
Pierre Lemieux
Ben Lobb
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Pat Martin
Colin Mayes
Phil McColeman
Cathy McLeod
Ted Menzies
Larry Miller
Thomas Mulcair
Rick Norlock
Tilly O'Neill-Gordon
Deepak Obhrai
LaVar Payne
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
John Rafferty
James Rajotte
Brent Rathgeber
Geoff Regan
Scott Reid

Blake Richards
Lee Richardson
Greg Rickford
Pablo Rodriguez
Denise Savoie
Andrew Saxton
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Devinder Shory
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Peter Stoffer
Brian Storseth
David Sweet
Greg Thompson
David Tilson
Alan Tonks
Brad Trost
Merv Tweed
Tim Uppal
Francis Valeriote
Dave Van Kesteren
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Weston
Rodney Weston
Alice Wong
Terence Young

FINANCES**Président:** James Rajotte**Vice-présidents:** Massimo Pacetti
Daniel PailléKelly Block
Scott Brison
Robert CarrierBernard Généreux
Russ HiebertTed Menzies
Thomas MulcairPaul Szabo
Mike Wallace

(12)

Membres associésJim Abbott
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Scott Armstrong
Gérard Asselin
Navdeep Bains
Leon Benoit
Maxime Bernier
James Bezan
Steven Blaney
Sylvie Boucher
Ray Boughen
Diane Bourgeois
Peter Braid
Garry Breitzkreuz
Gordon Brown
Lois Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Dona Cadman
Paul Calandra
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Rick Casson
Chris Charlton
Michael Chong
David Christopherson
Rob ClarkeSiobhan Coady
Denis Coderre
Jean Crowder
Nathan Cullen
John Cummins
Patricia Davidson
Libby Davies
Bob Dechert
Dean Del Mastro
Ruby Dhalla
Fin Donnelly
Jean Dorion
Earl Dreeshen
John Duncan
Rick Dykstra
Meili Faille
Ed Fast
Royal Galipeau
Cheryl Gallant
Shelly Glover
Peter Goldring
Jacques Gourde
Nina Grewal
Martha Hall Findlay
Jack Harris
Richard Harris
Laurie Hawn
Randy Hoback
Candice Hoepfner
Ed Holder
Carol Hughes
Brian JeanPeter Julian
Randy Kamp
Gerald Keddy
Greg Kerr
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake
Guy Lauzon
Jack Layton
Pierre Lemieux
Ben Lobb
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Jim Maloway
Pat Martin
Colin Mayes
Phil McColeman
Cathy McLeod
Alexandra Mendes
Larry Miller
Maria Minna
Richard Nadeau
Rick Norlock
Tilly O'Neill-Gordon
Deepak Obhrai
LaVar Payne
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
Bob Rae
Brent RathgeberScott Reid
Blake Richards
Lee Richardson
Greg Rickford
Anthony Rota
Jean-Yves Roy
Andrew Saxton
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Devinder Shory
Bill Siksay
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Glenn Thibeault
Greg Thompson
David Tilson
Brad Trost
Merv Tweed
Tim Uppal
Dave Van Kesteren
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Weston
Rodney Weston
Alice Wong
Stephen Woodworth
Terence Young

INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Président: David Sweet

Vice-présidents: Robert Bouchard
Dan McTeague

Peter Braid
Gordon Brown
Serge Cardin

Marc Garneau
Mike Lake

Brian Masse
Anthony Rota

Dave Van Kesteren
Mike Wallace

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Scott Andrews
Charlie Angus
Scott Armstrong
Gérard Asselin
Navdeep Bains
Leon Benoit
Maxime Bernier
Dennis Bevington
James Bezan
Steven Blaney
Kelly Block
Sylvie Boucher
Ray Boughen
Garry Breitkreuz
Scott Brison
Lois Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Gerry Byrne
Dona Cadman
Paul Calandra
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Rick Casson
Michael Chong
David Christopherson
Rob Clarke
Joe Comartin
Jean Crowder
Nathan Cullen

John Cummins
Rodger Cuzner
Patricia Davidson
Don Davies
Libby Davies
Bob Dechert
Dean Del Mastro
Sukh Dhaliwal
Jean Dorion
Earl Dreeshen
John Duncan
Rick Dykstra
Ed Fast
Carole Freeman
Hedy Fry
Royal Galipeau
Cheryl Gallant
Bernard Généreux
Shelly Glover
Yvon Godin
Peter Goldring
Jacques Gourde
Claude Gravelle
Nina Grewal
Claude Guimond
Jack Harris
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Randy Hoback
Candice Hoepfner
Ed Holder
Bruce Hyer
Brian Jean
Randy Kamp
Andrew Kania
Gerald Keddy

Greg Kerr
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Jean-Yves Laforest
Guy Lauzon
Carole Lavallée
Jack Layton
Pierre Lemieux
Megan Leslie
Ben Lobb
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Luc Malo
Jim Maloway
Wayne Marston
Pat Martin
Tony Martin
Colin Mayes
Phil McColeman
John McKay
Cathy McLeod
Alexandra Mendes
Ted Menzies
Larry Miller
Rick Norlock
Tilly O'Neill-Gordon
Deepak Obhrai
Massimo Pacetti
LaVar Payne
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Roger Pomerleau
Joe Preston
John Rafferty
James Rajotte
Yasmin Ratansi

Brent Rathgeber
Scott Reid
Blake Richards
Lee Richardson
Greg Rickford
Jean-Yves Roy
Andrew Saxton
Francis Scarpaleggia
Gary Schellenberger
Judy Sgro
Bev Shipley
Devinder Shory
Bill Siksay
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Peter Stoffer
Brian Storseth
Glenn Thibeault
Greg Thompson
David Tilson
Brad Trost
Justin Trudeau
Merv Tweed
Tim Uppal
Francis Valeriote
Maurice Vellacott
Robert Vincent
Joseph Volpe
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Weston
Rodney Weston
Alice Wong
Stephen Woodworth
Terence Young

JUSTICE ET DES DROITS DE LA PERSONNE

Président: Ed Fast

Vice-présidents: Serge Ménard
Brian Murphy

Joe Comartin
Bob Dechert
Marlene Jennings

Derek Lee
Marc Lemay

Rick Norlock
Daniel Petit

Brent Rathgeber
Stephen Woodworth

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Scott Armstrong
Larry Bagnell
Leon Benoit
Maxime Bernier
James Bezan
Steven Blaney
Kelly Block
Sylvie Boucher
Ray Boughen
Peter Braid
Garry Breitzkreuz
Gordon Brown
Lois Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Dona Cadman
Paul Calandra
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Rick Casson
Michael Chong
Rob Clarke
Irwin Cotler
John Cummins
Patricia Davidson

Don Davies
Libby Davies
Dean Del Mastro
Jean Dorion
Ujjal Dosanjh
Earl Dreeshen
John Duncan
Linda Duncan
Rick Dykstra
Carole Freeman
Hedy Fry
Royal Galipeau
Cheryl Gallant
Bernard Généreux
Shelly Glover
Peter Goldring
Jacques Gourde
Nina Grewal
Jack Harris
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Randy Hoback
Candice Hoepfner
Ed Holder
Mark Holland
Brian Jean
Randy Kamp
Jim Karygiannis
Gerald Keddy
Greg Kerr

Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake
Guy Lauzon
Carole Lavallée
Dominic LeBlanc
Pierre Lemieux
Megan Leslie
Ben Lobb
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Wayne Marston
Pat Martin
Colin Mayes
Phil McColeman
John McKay
Cathy McLeod
Ted Menzies
Larry Miller
Maria Mourani
Anita Neville
Tilly O'Neill-Gordon
Deepak Obhrai
Robert Oliphant
LaVar Payne
Pierre Poilievre
Roger Pomerleau
Joe Preston
Bob Rae
James Rajotte

Scott Reid
Blake Richards
Lee Richardson
Greg Rickford
Denise Savoie
Andrew Saxton
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Devinder Shory
Bill Siksay
Michelle Simson
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Greg Thompson
David Tilson
Brad Trost
Merv Tweed
Tim Uppal
Dave Van Kesteren
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Weston
Rodney Weston
Alice Wong
Terence Young

LANGUES OFFICIELLES

Président: Steven Blaney

Vice-présidents: Mauril Bélanger
Yvon Godin

Royal Galipeau
Bernard Généreux
Monique Guay

Guy Lauzon
Brian Murphy

Richard Nadeau
Tilly O'Neill-Gordon

Greg Rickford
Lise Zarac

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Scott Armstrong
Alex Atamanenko
Leon Benoit
Maxime Bernier
James Bezan
Kelly Block
Sylvie Boucher
Ray Boughen
Peter Braid
Garry Breitzkreuz
Gordon Brown
Lois Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Dona Cadman
Paul Calandra
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Rick Casson
Michael Chong
Rob Clarke

Joe Comartin
John Cummins
Jean-Claude D'Amours
Patricia Davidson
Bob Dechert
Dean Del Mastro
Jean Dorion
Earl Dreesen
John Duncan
Rick Dykstra
Ed Fast
Cheryl Gallant
Shelly Glover
Peter Goldring
Jacques Gourde
Claude Gravelle
Nina Grewal
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Randy Hoback
Candice Hoepfner
Ed Holder
Carol Hughes
Brian Jean
Peter Julian
Randy Kamp
Gerald Keddy

Greg Kerr
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake
Carole Lavallée
Jack Layton
Pierre Lemieux
Ben Lobb
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Pat Martin
Colin Mayes
Phil McColeman
Cathy McLeod
Ted Menzies
Larry Miller
Rick Norlock
Deepak Obhrai
Pascal-Pierre Paillé
LaVar Payne
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Roger Pomerleau
Joe Preston
James Rajotte
Brent Rathgeber
Scott Reid

Blake Richards
Lee Richardson
Pablo Rodriguez
Andrew Saxton
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Devinder Shory
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Greg Thompson
David Tilson
Brad Trost
Merv Tweed
Tim Uppal
Dave Van Kesteren
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Weston
Rodney Weston
Alice Wong
Stephen Woodworth
Terence Young

LIAISON

Président:	Dean Allison	Vice-président:	Shawn Murphy	
Leon Benoit	Hedy Fry	Joe Preston	Bruce Stanton	(26)
Maxime Bernier	Royal Galipeau	James Rajotte	David Sweet	
James Bezan	Candice Hooppner	Lee Richardson	David Tilson	
Steven Blaney	Andrew Kania	Gary Schellenberger	Merv Tweed	
Michael Chong	John McKay	Joy Smith	Joseph Volpe	
Ed Fast	Larry Miller	Kevin Sorenson	Rodney Weston	

Membres associés

Rob Anders	Claude DeBellefeuille	Yves Lessard	Yasmin Ratansi
Claude Bachand	Jean Dorion	Lawrence MacAulay	Pablo Rodriguez
Mauril Bélanger	Kirsty Duncan	Pat Martin	Todd Russell
André Bellavance	Mark Eyking	Irene Mathysen	Francis Scarpaleggia
Bernard Bigras	Raymonde Folco	John McCallum	Judy Sgro
Raynald Blais	Yvon Godin	Cathy McLeod	Bill Siksay
Robert Bouchard	Michel Guimond	Dan McTeague	Thierry St-Cyr
John Cannis	Mark Holland	Serge Ménard	Peter Stoffer
David Christopherson	Randy Kamp	Brian Murphy	Alan Tonks
Jean Crowder	Jean-Yves Laforest	Massimo Pacetti	Chris Warkentin
Nathan Cullen	Carole Lavallée	Daniel Paillé	Bryon Wilfert
Patricia Davidson	Megan Leslie	Bernard Patry	Borys Wrzesnewskyj
Don Davies			

SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ

Président:	Dean Allison	Vice-président:	Shawn Murphy	
James Bezan	Larry Miller	Joe Preston	Merv Tweed	(7)
Andrew Kania				

OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Président: John McKay

Vice-présidents: Pat Martin
Chris Warkentin

Diane Bourgeois
Paul Calandra

Blaine Calkins
Siobhan Coady

Jacques Gourde
Ed Holder

Geoff Regan
Robert Vincent

(11)

Membres associés

Jim Abbott
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Scott Armstrong
Leon Benoit
Maxime Bernier
James Bezan
Steven Blaney
Kelly Block
Sylvie Boucher
Ray Boughen
Peter Braid
Garry Breitkreuz
Gordon Brown
Lois Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Dona Cadman
Ron Cannan
Colin Carrie
Robert Carrier
Rick Casson
Chris Charlton
Michael Chong
Olivia Chow
David Christopherson
Rob Clarke

Bonnie Crombie
John Cummins
Patricia Davidson
Bob Dechert
Dean Del Mastro
Paul Dewar
Jean Dorion
Earl Dreeshen
John Duncan
Rick Dykstra
Meili Faille
Ed Fast
Judy Foote
Royal Galipeau
Cheryl Gallant
Bernard Généreux
Shelly Glover
Yvon Godin
Peter Goldring
Nina Grewal
Jack Harris
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Randy Hoback
Candice Hoepfner
Carol Hughes
Brian Jean
Peter Julian
Randy Kamp

Gerald Keddy
Greg Kerr
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake
Guy Lauzon
Pierre Lemieux
Ben Lobb
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Jim Maloway
Colin Mayes
Phil McColeman
Cathy McLeod
Ted Menzies
Larry Miller
Thomas Mulcair
Richard Nadeau
Rick Norlock
Tilly O'Neill-Gordon
Deepak Obhrai
Daniel Paillé
LaVar Payne
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
James Rajotte
Brent Rathgeber
Scott Reid

Blake Richards
Lee Richardson
Greg Rickford
Denise Savoie
Andrew Saxton
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Devinder Shory
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Glenn Thibeault
Greg Thompson
David Tilson
Brad Trost
Merv Tweed
Tim Uppal
Dave Van Kesteren
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Jeff Watson
John Weston
Rodney Weston
Alice Wong
Stephen Woodworth
Terence Young

PATRIMOINE CANADIEN

Président: Michael Chong**Vice-présidents:** Carole Lavallée
Pablo RodriguezCharlie Angus
Scott Armstrong
Patrick BrownBonnie Crombie
Dean Del MastroRoyal Galipeau
Roger PomerleauBlake Richards
Scott Simms

(12)

Membres associésJim Abbott
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Niki Ashton
Alex Atamanenko
Leon Benoit
Maxime Bernier
James Bezan
Steven Blaney
Kelly Block
Robert Bouchard
Sylvie Boucher
Ray Boughen
Peter Braid
Garry Breitkreuz
Gordon Brown
Lois Brown
Rod Bruinooge
Dona Cadman
Paul Calandra
Blaine Calkins
Ron Cannan
Serge Cardin
Colin Carrie
Rick Casson
David Christopherson
Rob Clarke
Jean Crowder
Nathan Cullen
John Cummins
Patricia DavidsonDon Davies
Libby Davies
Bob Dechert
Ruby Dhalla
Jean Dorion
Earl Dreeshen
Nicolas Dufour
John Duncan
Rick Dykstra
Ed Fast
Hedy Fry
Cheryl Gallant
Marc Gameau
Bernard Généreux
Shelly Glover
Yvon Godin
Peter Goldring
Jacques Gourde
Nina Grewal
Monique Guay
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Randy Hoback
Candice Hoepfner
Ed Holder
Mark Holland
Brian Jean
Peter Julian
Randy Kamp
Jim Karygiannis
Gerald Keddy
Greg KerrEd Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake
Guy Lauzon
Pierre Lemieux
Ben Lobb
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Wayne Marston
Pat Martin
Colin Mayes
Phil McColeman
Cathy McLeod
Serge Ménard
Ted Menzies
Larry Miller
Brian Murphy
Richard Nadeau
Anita Neville
Rick Norlock
Tilly O'Neill-Gordon
Deepak Obhrai
Robert Oliphant
Massimo Pacetti
Pascal-Pierre Paillé
LaVar Payne
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
John Rafferty
James Rajotte
Brent RathgeberScott Reid
Lee Richardson
Greg Rickford
Andrew Saxton
Francis Scarpaleggia
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Devinder Shory
Bill Siksay
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Peter Stoffer
Brian Storseth
David Sweet
Glenn Thibeault
Greg Thompson
David Tilson
Brad Trost
Justin Trudeau
Merv Tweed
Tim Uppal
Dave Van Kesteren
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Weston
Rodney Weston
Alice Wong
Stephen Woodworth
Terence Young

PÊCHES ET OCÉANS

Président: Rodney Weston

Vice-présidents: Raynald Blais
Lawrence MacAulay

Mike Allen
Ron Cannan
Rodger Cuzner

Fin Donnelly
Randy Kamp

Yvon Lévesque
Joyce Murray

Devinder Shory
John Weston

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Harold Albrecht
Malcolm Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Scott Andrews
Scott Armstrong
Gérard Asselin
Leon Benoit
Maxime Bernier
James Bezan
Steven Blaney
Kelly Block
Sylvie Boucher
Ray Boughen
Peter Braid
Garry Breitzkreuz
Gordon Brown
Lois Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Gerry Byrne
Dona Cadman
Paul Calandra
Blaine Calkins
Colin Carrie
Rick Casson
Michael Chong
Rob Clarke

Jean Crowder
Nathan Cullen
John Cummins
Patricia Davidson
Bob Dechert
Dean Del Mastro
Earl Dreeshen
John Duncan
Linda Duncan
Rick Dykstra
Ed Fast
Royal Galipeau
Cheryl Gallant
Roger Gaudet
Bernard Généreux
Shelly Glover
Yvon Godin
Peter Goldring
Jacques Gourde
Nina Grewal
Jack Harris
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Randy Hoback
Candice Hoeppner
Ed Holder
Carol Hughes
Bruce Hyer
Brian Jean

Peter Julian
Gerald Keddy
Greg Kerr
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mario Laframboise
Mike Lake
Guy Lauzon
Pierre Lemieux
Ben Lobb
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Pat Martin
Colin Mayes
Phil McColeman
Cathy McLeod
Ted Menzies
Larry Miller
Rick Norlock
Tilly O'Neill-Gordon
Deepak Obhrai
LaVar Payne
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
James Rajotte
Brent Rathgeber
Scott Reid

Blake Richards
Lee Richardson
Greg Rickford
Jean-Yves Roy
Todd Russell
Andrew Saxton
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Scott Simms
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Peter Stoffer
Brian Storseth
David Sweet
Greg Thompson
David Tilson
Brad Trost
Merv Tweed
Tim Uppal
Dave Van Kesteren
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
Alice Wong
Stephen Woodworth
Terence Young

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Président: Joe Preston

Vice-présidents: Claude DeBellefeuille
Yasmin Ratansi

Harold Albrecht	Randy Hoback	Tom Lukiwski	Scott Reid	(12)
Judy Foote	Mario Laframboise	Marcel Proulx	Rodney Weston	
Yvon Godin				

Membres associés

Jim Abbott	Chris Charlton	Randy Kamp	Brent Rathgeber
Mike Allen	Michael Chong	Gerald Keddy	Blake Richards
Dean Allison	David Christopherson	Greg Kerr	Lee Richardson
Rob Anders	Rob Clarke	Ed Komarnicki	Greg Rickford
David Anderson	Joe Comartin	Daryl Kramp	Andrew Saxton
Charlie Angus	Jean Crowder	Mike Lake	Gary Schellenberger
Scott Armstrong	John Cummins	Guy Lauzon	Bev Shipley
Gérard Asselin	Patricia Davidson	Pierre Lemieux	Devinder Shory
Mauril Bélanger	Libby Davies	Ben Lobb	Joy Smith
Carolyn Bennett	Bob Dechert	James Lunney	Kevin Sorenson
Leon Benoit	Dean Del Mastro	Dave MacKenzie	Bruce Stanton
Maxime Bernier	Earl Dreesen	Pat Martin	Brian Storseth
James Bezan	John Duncan	Colin Mayes	David Sweet
Steven Blaney	Rick Dykstra	Phil McColeman	Greg Thompson
Kelly Block	Ed Fast	Cathy McLeod	David Tilson
Sylvie Boucher	Christiane Gagnon	Alexandra Mendes	Brad Trost
Ray Boughen	Royal Galipeau	Ted Menzies	Merv Tweed
Peter Braid	Cheryl Gallant	Larry Miller	Tim Uppal
Garry Breitkreuz	Bernard Généreux	Joyce Murray	Dave Van Kesteren
Gordon Brown	Shelly Glover	Rick Norlock	Maurice Vellacott
Lois Brown	Peter Goldring	Tilly O'Neill-Gordon	Mike Wallace
Patrick Brown	Jacques Gourde	Deepak Obhrai	Mark Warawa
Rod Bruinooge	Nina Grewal	Pierre Paquette	Chris Warkentin
Dona Cadman	Richard Harris	LaVar Payne	Jeff Watson
Paul Calandra	Laurie Hawn	Daniel Petit	John Weston
Blaine Calkins	Russ Hiebert	Louis Plamondon	Alice Wong
Ron Cannan	Candice Hoeppner	Pierre Poilievre	Stephen Woodworth
Colin Carrie	Ed Holder	James Rajotte	Terence Young
Rick Casson	Brian Jean		

SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Président: Harold Albrecht

Vice-président:

Chris Charlton	Christiane Gagnon	Marcel Proulx	Scott Reid	(5)
----------------	-------------------	---------------	------------	-----

**RESSOURCES HUMAINES, DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET
DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES**

Président: Candice Hoepfner

Vice-présidents: Raymonde Folco
Yves Lessard

Josée Beaudin
Rick Casson
Ed Komarnicki

Tony Martin
Maria Minna

Michael Savage
Maurice Vellacott

Jeff Watson
Alice Wong

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Harold Albrecht
Malcolm Allen
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Scott Armstrong
Niki Ashton
Leon Benoit
Maxime Bernier
James Bezan
Steven Blaney
Kelly Block
Sylvie Boucher
Ray Boughen
Peter Braid
Garry Breitreuz
Gordon Brown
Lois Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Dona Cadman
Paul Calandra
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Chris Charlton
Michael Chong
Olivia Chow
David Christopherson
Rob Clarke
Siobhan Coady
Jean Crowder
Nathan Cullen

John Cummins
Jean-Claude D'Amours
Patricia Davidson
Libby Davies
Bob Dechert
Dean Del Mastro
Luc Desnoyers
Jean Dorion
Earl Dreeshen
Ken Dryden
Nicolas Dufour
John Duncan
Rick Dykstra
Ed Fast
Carole Freeman
Hedy Fry
Royal Galipeau
Cheryl Gallant
Bernard Généreux
Shelly Glover
Yvon Godin
Peter Goldring
Jacques Gourde
Nina Grewal
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Randy Hoback
Ed Holder
Carol Hughes
Brian Jean
Marlene Jennings
Peter Julian
Randy Kamp

Gerald Keddy
Gerard Kennedy
Greg Kerr
Daryl Kramp
Mike Lake
Guy Lauzon
Pierre Lemieux
Megan Leslie
Ben Lobb
Tom Lukiwski
James Lunney
Lawrence MacAulay
Dave MacKenzie
Wayne Marston
Pat Martin
Irene Mathysen
Colin Mayes
Phil McColeman
Cathy McLeod
Ted Menzies
Larry Miller
Anita Neville
Rick Norlock
Tilly O'Neill-Gordon
Deepak Obhrai
Christian Ouellet
LaVar Payne
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
James Rajotte
Brent Rathgeber
Scott Reid
Blake Richards

Lee Richardson
Greg Rickford
Pablo Rodriguez
Todd Russell
Denise Savoie
Andrew Saxton
Gary Schellenberger
Judy Sgro
Bev Shipley
Devinder Shory
Bill Siksay
Joy Smith
Kevin Sorenson
Thierry St-Cyr
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Ève-Mary Thai Thi Lac
Greg Thompson
David Tilson
Brad Trost
Justin Trudeau
Merv Tweed
Tim Uppal
Francis Valeriote
Dave Van Kesteren
Robert Vincent
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
John Weston
Rodney Weston
Stephen Woodworth
Terence Young

RESSOURCES NATURELLES

Président: Leon Benoit**Vice-présidents:** Nathan Cullen
Alan TonksMike Allen
David Anderson
Scott AndrewsPaule Brunelle
Denis CoderreCheryl Gallant
Richard HarrisRoger Pomerleau
Devinder Shory

(12)

Membres associésJim Abbott
Harold Albrecht
Dean Allison
Rob Anders
Charlie Angus
Scott Armstrong
Larry Bagnell
André Bellavance
Maxime Bernier
Dennis Bevington
James Bezan
Bernard Bigras
Steven Blaney
Kelly Block
France Bonsant
Robert Bouchard
Sylvie Boucher
Ray Boughen
Peter Braid
Garry Breitzkreuz
Gordon Brown
Lois Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Dona Cadman
Paul Calandra
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Rick CassonMichael Chong
Rob Clarke
Jean Crowder
John Cummins
Patricia Davidson
Bob Dechert
Dean Del Mastro
Jean Dorion
Earl Dreshen
John Duncan
Linda Duncan
Rick Dykstra
Ed Fast
Royal Galipeau
Bernard Généreux
Shelly Glover
Yvon Godin
Peter Goldring
Jacques Gourde
Claude Gravelle
Nina Grewal
Jack Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Randy Hoback
Candice Hoepfner
Ed Holder
Carol Hughes
Bruce Hyer
Brian JeanRandy Kamp
Gerald Keddy
Greg Kerr
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake
Guy Lauzon
Pierre Lemieux
Ben Lobb
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Pat Martin
Colin Mayes
Phil McColeman
Cathy McLeod
Ted Menzies
Larry Miller
Rick Norlock
Tilly O'Neill-Gordon
Deepak Obhrai
Christian Ouellet
LaVar Payne
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
John Rafferty
James Rajotte
Brent RathgeberScott Reid
Blake Richards
Lee Richardson
Greg Rickford
Andrew Saxton
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Glenn Thibeault
Greg Thompson
David Tilson
Brad Trost
Merv Tweed
Tim Uppal
Dave Van Kesteren
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Weston
Rodney Weston
Alice Wong
Stephen Woodworth
Terence Young

SANTÉ**Président:** Joy Smith**Vice-présidents:** Kirsty Duncan
Megan LesliePatrick Brown
Colin Carrie
Patricia DavidsonRuby Dhalla
Ujjal DosanjhNicolas Dufour
Luc MaloCathy McLeod
Tim Uppal

(12)

Membres associésJim Abbott
Harold Albrecht
Malcolm Allen
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Guy André
Scott Armstrong
Alex Atamanenko
Carolyn Bennett
Leon Benoit
Maxime Bernier
James Bezan
Steven Blaney
Kelly Block
Robert Bouchard
Sylvie Boucher
Ray Boughen
Peter Braid
Garry Breitreuz
Gordon Brown
Lois Brown
Rod Bruinooge
Dona Cadman
Paul Calandra
Blaine Calkins
Ron Cannan
Serge Cardin
Rick Casson
Chris CharltonMichael Chong
Rob Clarke
Jean Crowder
Nathan Cullen
John Cummins
Bob Dechert
Dean Del Mastro
Jean Dorion
Earl Dreshen
John Duncan
Rick Dykstra
Ed Fast
Carole Freeman
Hedy Fry
Royal Galipeau
Cheryl Gallant
Bernard Généreux
Shelly Glover
Peter Goldring
Jacques Gourde
Nina Grewal
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Randy Hoback
Candice Hoepfner
Ed Holder
Carol Hughes
Brian Jean
Peter Julian
Randy KampGerald Keddy
Gerard Kennedy
Greg Kerr
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake
Guy Lauzon
Jack Layton
Pierre Lemieux
Ben Lobb
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Keith Martin
Pat Martin
Brian Masse
Irene Mathysen
Colin Mayes
Phil McColeman
Ted Menzies
Larry Miller
Maria Minna
Anita Neville
Rick Norlock
Tilly O'Neill-Gordon
Deepak Obhrai
Robert Oliphant
Pascal-Pierre Paillé
LaVar Payne
Daniel Petit
Pierre PoilievreJoe Preston
James Rajotte
Brent Rathgeber
Scott Reid
Blake Richards
Lee Richardson
Greg Rickford
Andrew Saxton
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Devinder Shory
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Greg Thompson
David Tilson
Brad Trost
Merv Tweed
Dave Van Kesteren
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Weston
Rodney Weston
Alice Wong
Stephen Woodworth
Terence Young
Lise Zarac**SOUS-COMITÉ SUR LES MALADIES NEUROLOGIQUES****Président:** Joy Smith**Vice-président:** Kirsty Duncan

Patrick Brown

Carol Hughes

Luc Malo

(5)

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET NATIONALE

Président: Kevin Sorenson

Vice-présidents: Don Davies
Mark Holland

Roger Gaudet
Andrew Kania
Ben Lobb

Dave MacKenzie
Phil McColeman

Alexandra Mendes
Maria Mourani

Rick Norlock
Brent Rathgeber

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Scott Armstrong
Claude Bachand
Leon Benoit
Maxime Bernier
James Bezan
Steven Blaney
Kelly Block
France Bonsant
Sylvie Boucher
Ray Boughen
Peter Braid
Garry Breitreuz
Gordon Brown
Lois Brown
Patrick Brown
Rod Bruinooge
Dona Cadman
Paul Calandra
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Rick Casson
Michael Chong

Olivia Chow
Rob Clarke
Joe Comartin
John Cummins
Patricia Davidson
Bob Dechert
Dean Del Mastro
Earl Dreesen
John Duncan
Kirsty Duncan
Rick Dykstra
Ed Fast
Raymonde Folco
Judy Foote
Royal Galipeau
Cheryl Gallant
Bernard Généreux
Shelly Glover
Peter Goldring
Jacques Gourde
Nina Grewal
Jack Harris
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Randy Hoback
Candice Hoepfner
Ed Holder
Brian Jean

Randy Kamp
Gerald Keddy
Greg Kerr
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake
Guy Lauzon
Pierre Lemieux
Tom Lukiwski
James Lunney
Wayne Marston
Pat Martin
Irene Mathysen
Colin Mayes
Cathy McLeod
Serge Ménard
Ted Menzies
Larry Miller
Brian Murphy
Tilly O'Neill-Gordon
Deepak Obhrai
Robert Oliphant
LaVar Payne
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
Bob Rae
James Rajotte
Scott Reid

Blake Richards
Lee Richardson
Greg Rickford
Andrew Saxton
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Devinder Shory
Bill Siksay
Joy Smith
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Greg Thompson
David Tilson
Brad Trost
Merv Tweed
Tim Uppal
Dave Van Kesteren
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Weston
Rodney Weston
Alice Wong
Stephen Woodworth
Terence Young

COMITÉS MIXTES PERMANENTS

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Coprésidents: Percy Downe
Royal Galipeau

Vice-coprésident: Mauril Bélanger

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Stephen Greene
Jean Lapointe

Michael MacDonald
Terry Stratton

Gérard Asselin
Carolyn Bennett
Sylvie Boucher
Rod Bruinooge
Dona Cadman

Carol Hughes
Gurbax Malhi
Tilly O'Neill-Gordon
Louis Plamondon
John Weston

(17)

Membres associés

Jim Abbott
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
Rob Anders
David Anderson
Scott Armstrong
Leon Benoit
Maxime Bernier
James Bezan
Steven Blaney
Kelly Block
Ray Boughen
Peter Braid
Garry Breitkreuz
Gordon Brown
Lois Brown
Patrick Brown
Gerry Byrne
Paul Calandra
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Robert Carrier
Rick Casson
Michael Chong

Rob Clarke
John Cummins
Patricia Davidson
Bob Dechert
Dean Del Mastro
Earl Dreeshen
Ken Dryden
John Duncan
Rick Dykstra
Ed Fast
Cheryl Gallant
Bernard Généreux
Shelly Glover
Peter Goldring
Jacques Gourde
Nina Grewal
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Randy Hoback
Candice Hoepfner
Ed Holder
Brian Jean
Randy Kamp
Gerald Keddy
Greg Kerr

Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mike Lake
Guy Lauzon
Carole Lavallée
Pierre Lemieux
Ben Lobb
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Colin Mayes
Phil McColeman
Cathy McLeod
Ted Menzies
Larry Miller
Rick Norlock
Deepak Obhrai
Daniel Paillé
LaVar Payne
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Roger Pomerleau
Joe Preston
James Rajotte
Brent Rathgeber
Scott Reid

Blake Richards
Lee Richardson
Greg Rickford
Andrew Saxton
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Devinder Shory
Joy Smith
Kevin Sorenson
Brian Storseth
David Sweet
Greg Thompson
David Tilson
Brad Trost
Merv Tweed
Tim Uppal
Dave Van Kesteren
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
Rodney Weston
Alice Wong
Stephen Woodworth
Terence Young

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

Coprésidents: Andrew Kania
Yonah Martin

Vice-coprésidents: Rob Anders
Brian Masse

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Pierre-Hugues Boisvenu
Mac Harb
Céline Hervieux-Payette
Léo Housakos

Wilfred P. Moore
Rose-May Poirier
Terry Stratton

Gérard Asselin
Ray Boughen
Gordon Brown
Rod Bruinooge
Rob Clarke

Meili Faille
Marlene Jennings
Derek Lee
Andrew Saxton

(20)

Membres associés

Jim Abbott
Harold Albrecht
Mike Allen
Dean Allison
David Anderson
Scott Armstrong
Leon Benoit
Maxime Bernier
James Bezan
Steven Blaney
Kelly Block
Sylvie Boucher
Peter Braid
Garry Breitkreuz
Lois Brown
Patrick Brown
Dona Cadman
Paul Calandra
Blaine Calkins
Ron Cannan
Colin Carrie
Rick Casson
Michael Chong
John Cummins
Patricia Davidson
Bob Dechert
Dean Del Mastro

Earl Dreeshen
John Duncan
Rick Dykstra
Ed Fast
Carole Freeman
Christiane Gagnon
Royal Galipeau
Cheryl Gallant
Bernard Généreux
Shelly Glover
Peter Goldring
Jacques Gourde
Nina Grewal
Richard Harris
Laurie Hawn
Russ Hiebert
Randy Hoback
Candice Hoepfner
Ed Holder
Brian Jean
Randy Kamp
Gerald Keddy
Greg Kerr
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mario Laframboise

Mike Lake
Guy Lauzon
Marc Lemay
Pierre Lemieux
Ben Lobb
Tom Lukiwski
James Lunney
Dave MacKenzie
Colin Mayes
Phil McColeman
Cathy McLeod
Serge Ménard
Ted Menzies
Larry Miller
Rick Norlock
Tilly O'Neill-Gordon
Deepak Obhrai
LaVar Payne
Daniel Petit
Pierre Poilievre
Joe Preston
James Rajotte
Brent Rathgeber
Scott Reid
Blake Richards
Lee Richardson

Greg Rickford
Gary Schellenberger
Bev Shipley
Devinder Shory
Joy Smith
Kevin Sorenson
Bruce Stanton
Brian Storseth
David Sweet
Paul Szabo
Greg Thompson
David Tilson
Brad Trost
Merv Tweed
Tim Uppal
Dave Van Kesteren
Maurice Vellacott
Mike Wallace
Mark Warawa
Chris Warkentin
Jeff Watson
John Weston
Rodney Weston
Alice Wong
Stephen Woodworth
Terence Young

Comité des présidents des comités législatifs

Le Vice-président et président des comités pléniers

M. ANDREW SCHEER

La vice-présidente des comités pléniers

MME DENISE SAVOIE

Le vice-président adjoint des comités pléniers

M. BARRY DEVOLIN

MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Le très hon. Stephen Harper	premier ministre
L'hon. Rob Nicholson	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Jean-Pierre Blackburn	ministre des Anciens Combattants et ministre d'État (Agriculture)
L'hon. Marjory LeBreton	leader du gouvernement au Sénat
L'hon. Chuck Strahl	ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités
L'hon. Peter MacKay	ministre de la Défense nationale
L'hon. Stockwell Day	président du Conseil du Trésor et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique
L'hon. Vic Toews	ministre de la Sécurité publique
L'hon. Rona Ambrose	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la Condition féminine
L'hon. Diane Finley	ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences
L'hon. Bev Oda	ministre de la Coopération internationale
L'hon. Jim Prentice	ministre de l'Environnement
L'hon. John Baird	leader du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Lawrence Cannon	ministre des Affaires étrangères
L'hon. Tony Clement	ministre de l'Industrie
L'hon. Jim Flaherty	ministre des Finances
L'hon. Josée Verner	ministre des Affaires intergouvernementales, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Francophonie
L'hon. Peter Van Loan	ministre du Commerce international
L'hon. Gerry Ritz	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé
L'hon. Jason Kenney	ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme
L'hon. Christian Paradis	ministre des Ressources naturelles
L'hon. James Moore	ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles
L'hon. Leona Aglukkaq	ministre de la Santé
L'hon. Lisa Raitt	ministre du Travail
L'hon. Gail Shea	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Keith Ashfield	ministre du Revenu national, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et ministre de la porte d'entrée de l'Atlantique
L'hon. John Duncan	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits et ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord
L'hon. Gary Lunn	ministre d'État (Sports)
L'hon. Gordon O'Connor	ministre d'État et whip en chef du gouvernement
L'hon. Diane Ablonczy	ministre d'État (Aînés)
L'hon. Rob Merrifield	ministre d'État (Transports)
L'hon. Lynne Yelich	ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest)
L'hon. Steven Fletcher	ministre d'État (Réforme démocratique)
L'hon. Gary Goodyear	ministre d'État (Sciences et Technologie) (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario)
L'hon. Denis Lebel	ministre d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)
L'hon. Peter Kent	ministre d'État des Affaires étrangères (Amériques)
L'hon. Rob Moore	ministre d'État (Petite Entreprise et Tourisme)

SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

M. Pierre Poilievre	du premier ministre et de la ministre des Affaires intergouvernementales
M. Bob Dechert	du ministre de la Justice
M. Daniel Petit	du ministre de la Justice
M. Greg Kerr	du ministre des Anciens Combattants
M. Brian Jean	du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités
L'hon. Laurie Hawn	du ministre de la Défense nationale
M. Andrew Saxton	du président du Conseil du Trésor
M. Dave MacKenzie	du ministre de la Sécurité publique
M. Jacques Gourde	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et du ministre du Revenu national
Mme Sylvie Boucher	pour la Condition féminine
M. Ed Komarnicki	de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et de la ministre du Travail
L'hon. Jim Abbott	de la ministre de la Coopération internationale
M. Mark Warawa	du ministre de l'Environnement
M. Tom Lukiwski	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
M. Deepak Obhrai	du ministre des Affaires étrangères
M. Mike Lake	du ministre de l'Industrie
M. Ted Menzies	du ministre des Finances
M. Gerald Keddy	du ministre du Commerce international
M. Pierre Lemieux	du ministre de l'Agriculture
M. Rick Dykstra	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
Mme Alice Wong	pour le Multiculturalisme
M. David Anderson	du ministre des Ressources naturelles et pour la Commission canadienne du blé
M. Dean Del Mastro	du ministre du Patrimoine canadien
M. Greg Rickford	pour les Langues officielles
M. Colin Carrie	de la ministre de la Santé
M. Randy Kamp	de la ministre des Pêches et des Océans
Mme Shelly Glover	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 22 octobre 2010

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi sur le libre-échange entre le Canada et le Panama

Projet de loi C-46. Deuxième lecture	5219
M. Keddy	5219
Motion	5220
M. Regan	5220
M. Laframboise	5221
M. Bains	5221
M. Julian	5223
M. Laframboise	5223
M. Laframboise	5224
M. Szabo	5225
M. Julian	5225
M. Julian	5226

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Le Patro de Charlesbourg

M. Petit	5227
----------------	------

Sa Sainteté le dalaï-lama

M. Kennedy	5227
------------------	------

Ninon Delude

M. Pomerleau	5227
--------------------	------

Brian Dyck

M. Dewar	5228
----------------	------

Le député de Prince George—Peace River

M. Reid	5228
---------------	------

La justice

M. Wrzesnewskyj	5228
-----------------------	------

La Nova Scotia Fruit Growers' Association

M. Keddy	5228
----------------	------

Le système d'évaluation LEED

Mme Demers	5228
------------------	------

L'immigration clandestine

M. Obhrai	5229
-----------------	------

Le monument commémoratif du soldat tombé au combat

Mme Crombie	5229
-------------------	------

L'immigration clandestine

M. Gourde	5229
-----------------	------

La santé

M. Atamanenko	5229
---------------------	------

L'immigration

M. Abbott	5230
-----------------	------

L'assurance-emploi

M. Lessard	5230
------------------	------

Les infrastructures

M. Garneau	5230
------------------	------

L'immigration

M. Sweet	5230
----------------	------

QUESTIONS ORALES

L'industrie de la potasse

M. Goodale	5231
M. Baird	5231
M. Goodale	5231
M. Baird	5231
M. Goodale	5231
M. Baird	5231

Les dépenses gouvernementales

Mme Hall Findlay	5231
M. Menzies	5231
Mme Hall Findlay	5231
M. Menzies	5231

Les travaux publics et les services gouvernementaux

Mme Gagnon	5232
Mme Ambrose	5232
Mme Gagnon	5232
Mme Ambrose	5232

Le Parti conservateur

Mme Bourgeois	5232
M. Baird	5232
Mme Bourgeois	5232
M. Baird	5232

La fiscalité

Mme Davies (Vancouver-Est)	5232
M. Baird	5232
Mme Davies (Vancouver-Est)	5232
M. Baird	5233
M. Julian	5233
M. Keddy	5233

Le commerce international

M. Rodriguez	5233
M. Keddy	5233
M. Rodriguez	5233
M. Keddy	5233

Le cabinet du premier ministre

M. Easter	5233
M. Baird	5234
M. Easter	5234
M. Baird	5234

L'exploitation pétrolière et gazière

M. Dorion	5234
M. Paradis	5234
M. Dorion	5234
M. Paradis	5234

Les infrastructures

M. Laframboise	5234
M. Jean	5234
M. Laframboise	5234
M. Jean	5234

Les ressources naturelles

M. Scarpaleggia	5235
-----------------------	------

M. Paradis	5235
M. Scarpaleggia	5235
M. Warawa	5235
La coopération internationale	
M. Garneau	5235
M. Abbott	5235
M. Garneau	5235
M. Obhrai	5235
La citoyenneté et l'immigration	
M. Stanton	5236
M. Dykstra	5236
Le Président	5236
Le transport ferroviaire	
M. Atamanenko	5236
M. Jean	5236
Mme Crowder	5236
M. Jean	5236
L'utilisation du bois dans la construction d'édifices fédéraux	
M. Asselin	5236
M. Paradis	5236
M. Asselin	5237
M. Paradis	5237
Les pensions	
Mme Sgro	5237
M. Lake	5237
Mme Sgro	5237
M. Lake	5237
M. Marston	5237
M. Menzies	5237
M. Marston	5237
Mme Ablonczy	5237
La fiscalité	
M. Harris (Cariboo—Prince George)	5237
M. Poilievre	5238
L'accès à l'information	
Mme Crombie	5238
M. Saxton	5238
Le Supplément de revenu garanti	
Mme Faille	5238
Mme Ablonczy	5238
L'environnement	
Mme Duncan (Edmonton—Strathcona)	5238
M. Paradis	5238
La défense nationale	
M. Lauzon	5238
M. MacKay	5238
L'accès à l'information	
Mme Crombie	5239
M. Saxton	5239
L'environnement	
M. Hyer	5239
M. Paradis	5239
La coopération internationale	
Mme Guay	5239

M. Abbott	5239
Présence à la tribune	
Le Président	5239
Recours au Règlement	
Le député de Prince George—Peace River	
M. Baird	5239
Questions orales	
M. Scarpaleggia	5240
AFFAIRES COURANTES	
La Fondation autochtone de guérison	
M. Duncan (Île de Vancouver-Nord)	5240
Les affaires autochtones	
M. Duncan (Île de Vancouver-Nord)	5240
Réponse du gouvernement à des pétitions	
M. Lukiwski	5240
Pétitions	
Les frais d'obtention d'un passeport	
M. Maloway	5240
La sclérose en plaques	
M. Rajotte	5240
Le Règlement sur les semences	
M. Dewar	5240
L'Iran	
M. Woodworth	5240
La violence faite aux femmes	
M. Wrzesnewskyj	5241
Questions au <i>Feuilleton</i>	
M. Lukiwski	5241
Recours au Règlement	
Le projet de loi C-442 — La recevabilité des amendements apportés par le comité	
M. Lukiwski	5241
M. Szabo	5242
INITIATIVES MINISTÉRIELLES	
Loi sur le libre-échange entre le Canada et le Panama	
Projet de loi C-46. Deuxième lecture	5244
Mme Bourgeois	5244
M. Maloway	5245
M. Dewar	5245
M. Dewar	5245
Mme Crowder	5246
M. Szabo	5247
M. Malo	5247
M. Hoback	5248
M. Szabo	5248
M. Maloway	5249
M. Wrzesnewskyj	5250
INITIATIVES PARLEMENTAIRES	
La Loi sur l'assurance-emploi	
Projet de loi C-280. L'ordre du jour: Initiative parlementaire	5250
ANNEXE	

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>